

Dossier d'Etude n° 10

Juillet 2000

Actualités de sociologie de la famille

Quatre contributions

AVANT-PROPOS

Ce dixième dossier d'étude contient quatre contributions récentes, que nous avons jugées notables, de sociologie de la famille. Il s'agit de quatre articles déjà publiés dans des supports scientifiques que nous rassemblons ici afin de les mettre à disposition dans le réseau de la branche famille de la Sécurité Sociale. La relative dispersion des publications, la faible accessibilité de certains travaux, nous ont conduit à penser qu'il était utile de produire ce genre de compilation dans une collection de dossiers qui a vocation documentaire.

On trouvera d'abord un article général concernant les évolutions parallèles des familles et de la recherche sociologique sur les familles. Une deuxième contribution est un chapitre d'un ouvrage collectif qui place l'analyse de la famille dans une confrontation de l'évolution des statuts résidentiels et des rapports entre génération. Le troisième texte est un article au thèmes et aux résultats innovants sur les relations entre frères et sœurs à l'âge adulte. Le dernier document a pour thème celui des familles sans-abri aux Etats-Unis. En annexe on propose, pour finir, le compte-rendu d'un ouvrage récent et important sur les mutations et les enjeux conjoints des familles américaines de la classe moyenne et des politiques sociales et familiales.

Ces textes, proposés par des sociologues, des démographes et des statisticiens, portent sur les évolutions de la famille et des expertises sur la famille dans des contextes aussi différents que le Canada, la France et les Etats-Unis. On pourrait penser aboutir à un assemblage baroque. Il n'en est rien. Les points de recoupement, les rapprochements entre les études, la proximité des lignes d'analyse et la comparabilité des conclusions font bien système. Tous ces textes ont les vertus et les qualités de la synthèse. Leur richesse descriptive, analytique, théorique et bibliographique permet d'espérer avoir réalisé ici un document qui pourra être utilisé comme un outil de travail dans lequel on puisera informations, références et cadres d'analyse.

Ces articles employant souvent un vocabulaire spécialisé, parfois ardu, nous reprendrons souvent dans cet avant-propos les expressions et la terminologie des auteurs, en espérant faire œuvre de clarification et d'incitation à la lecture.

Variations concomitantes des familles et des thèmes de la sociologie de la famille

Le premier papier « Nouvelles familles, nouveaux défis pour la sociologie de la famille », proposé par des chercheurs canadiens, est tiré de la revue *Sociologie et Sociétés* éditée par les Presses de l'Université de Montréal. Il y a seulement trente ans la famille était, dans des perspectives critiques, présentée comme un problème, un lieu d'aliénation et de contrôle. Aujourd'hui la famille est parfois érigée en solution, et ce sont ses difficultés qui, sociologiquement, posent problèmes. Sans prétendre à un panorama exhaustif des recherches sur la famille, les deux auteurs de cet article mettent en lumière les principales thématiques et les principaux défis des sociologues de la famille, dans différents contextes nationaux. On y trouve à la fois une mise en perspective historique, un point d'étape, et une présentation des enjeux liés aux transformations essentielles de la structure familiale occidentale (diminution du nombre moyen d'enfants, baisse de la fécondité, augmentation de la divortialité, etc.). La sociologie de la famille, souvent empreinte de normativité car elle répond pour partie à des demandes sociales, est là pour produire de la connaissance et de la compréhension sur les évolutions du fait familial, mais elle est aujourd'hui très spécialisée, la famille envisagée globalement n'étant que très rarement l'objet d'étude.

« De même qu'on parle d'un éclatement de la famille, ne pourrait-on pas parler d'un éclatement de la sociologie de la famille ? » s'interrogent les auteurs de cette contribution. Sur un plan théorique, ils observent une fragmentation du champ de la sociologie de la famille en de multiples objets (la maternité, la paternité, le divorce, le mariage, etc.) et un isolement des chercheurs : ceux travaillant sur le divorce, par exemple, échangeraient finalement peu avec ceux qui s'intéressent à la place des pères ou à la vie quotidienne des mères au sein de familles monoparentales. Cette tendance à la spécialisation vers des

« sous-objets familiaux » permet de développer une connaissance fine des processus qui influencent diverses dimensions des réalités familiales. Toutefois, elle rend difficile le travail d'appréciation globale de l'objet famille. Cet article, clair et instructif, permet une appréciation intéressante des variations articulées de la vie familiale et des instruments d'expertise des transformations des formes familiales. La pluralité des tendances, des approches et des thèmes est présentée de manière particulièrement limpide, didactique même.

Les auteurs, qui ne s'arrêtent pas à une liste possible des différentes typologies familiales, proposent une typologie des dimensions étudiées par la sociologie de la famille : (i) les fonctions de la famille (maintien des traditions, socialisation, ou « filtre » entre l'individu et le social), (ii) la problématisation de la famille comme institution sociale (normalisation des comportements ou bien observation des stratégies des acteurs), (iii) la famille comme lieu privilégié d'observation du changement social (les mutations des liens familiaux, filiaux et conjugaux comme révélateurs des transformations des normes et des formes d'organisation sociale).

Distances spatiales, proximités familiales

Le deuxième texte de ce dossier d'étude est un chapitre de l'ouvrage collectif *La Famille et ses proches. L'aménagement des territoires* (PUF-INED, 1999). Celui-ci présente des résultats issus d'une nouvelle exploitation de l'enquête « Proches et parents » réalisée par l'INED courant 1990, et complétée par une série d'entretiens approfondis. Cette enquête par questionnaires, auprès d'un échantillon de 2 000 personnes représentatif de la population française adulte, avait pour objectif l'étude de la famille étendue, de ses caractéristiques, de ses modes de fonctionnement et de ses réseaux de relations. Au travers des deux domaines de l'emploi et du logement peut ainsi être apprécié finement le rôle d'intermédiaire joué par la famille, qui ne se limite plus (comme dans d'autres enquêtes) aux seuls murs de la maison, entre l'individu et la société.

Cet article présente les résultats de croisements d'indicateurs relatifs aux liens affinitaires, à la proximité géographique, à la fréquence des contacts et au système d'entraide au sein de la parenté. Signalant la limite des catégories statistiques et démographiques du ménage et de la famille (cette dernière n'étant qu'un sous-ensemble du ménage), il s'intéresse à l'ensemble des figures familiales qui peuvent se distribuer entre les deux extrêmes d'une famille réduite au ménage, et d'une famille élargie à un entourage indéfiniment étendu. Le texte constitue un apport important à la connaissance des modes de vie privée et à l'évaluation de la force réelle des liens de parenté.

Au cours des années quatre-vingt, écrivent les deux auteurs, « le pluriel du mot famille s'est peu à peu imposé. Il n'existe pas un type de famille standard, mais des formes familiales dont les fonctionnements et les liens diffèrent ». Ils soulignent la cohésion spatiale de la parenté, les proches et parents ne se dispersant pas considérablement, mais restant plutôt concentrés géographiquement. Ils confirment que la progression de la mobilité et de l'urbanisation ne provoque pas un « éclatement » des familles » sur le territoire. Pour la majorité des familles, *Ego*, ses frères et ses enfants restent dans le même département.

Dans certains cas, le développement de l'autonomie résidentielle et de l'éloignement géographique ne produisent pas vraiment de ruptures entre générations ou entre collatéraux, au contraire même. Dans d'autres cas, le maintien d'une proximité familiale, qui peut être une contrainte, n'implique pas nécessairement une intensité élevée de contacts au sein de la parenté.

Les auteurs mettent en évidence et proposent à la connaissance un mode d'organisation particulier : la « famille-entourage ». On connaît bien la vie et les ressources des ménages mais les modes de fonctionnement des familles étendues sont plutôt méconnus. L'article invite à prendre en considération une nouvelle « infrastructure » : l'entourage. La famille-entourage est appréciée à l'aune de trois critères : (i) les affinités, c'est-à-dire le nombre de parents désignés comme « proches », (ii) la fréquence des contacts, (iii) l'entraide. La famille-entourage est « locale » quand les ménages qui la composent cohabitent à proximité. Elle est « dispersée » quand ces ménages ne vivent pas à proximité les uns des autres.

Ce mode de fonctionnement du type « famille-entourage » est particulièrement notable car il concerne 41 % de l'ensemble de la population étudiée, avec des réseaux familiaux actifs, intégrant plusieurs ménages, des contacts fréquents, de forts liens d'affinité, des formes d'entraide importante, qui existent et s'entretiennent ceci alors que les générations ne cohabitent plus.

L'exploration des réseaux d'affinité montre la densité des relations familiales. Pour, environ, 2 000 personnes enquêtées on trouve une parenté totale de 40 000 individus dont 10 000 sont désignés comme des parents « proches ». En moyenne 5 parents sont considérés comme des « proches », mais 20 % des personnes interrogées déclarent compter 8 parents (ou plus) comme proches.

Ce travail permet de confirmer et d'actualiser des conclusions déjà proposées dans d'autres recherches, tout en invalidant des idées reçues. On peut, par exemple, noter que dans les familles nombreuses les réseaux d'affinité sont relativement moins importants, ce qui va à l'encontre des représentations traditionnelles. On peut également repérer qu'il n'apparaît pas de relations entre affinité familiale et proximité spatiale, sinon pour le rapport mère-fille. Les femmes, qui apparaissent bien au centre des relations familiales, sont plus proches de leurs sœurs que de leurs frères, ceux-ci ne faisant pas de différences sexuées pour leurs affinités familiales collatérales. Le niveau d'étude est une variable importante à prendre en compte, les personnes les plus dotées étant les plus susceptibles, malgré un éloignement géographique plus grand, d'entretenir des relations fortes.

Au total, le désir de « vivre ensemble » dans le couple peut être cohérent avec un désir de « vivre avec ». Néanmoins, on repère bien que ces sont les isolés, les célibataires, les familles monoparentales qui sont (relativement) plus engagés dans cette logique familiale particulière qu'est la famille entourage. Ce type de fonctionnement familial, qui n'a pas grand chose à voir avec celui de la famille nucléaire isolée de sa parenté, est étudié en fonction de variables importantes de différenciation des comportements individuels et des configurations familiales : âge, sexe, catégorie des communes d'habitation.

Ce travail invite à déplacer le curseur de l'analyse, en partant du couple et de ses enfants vers une appréciation élargie du mode de vie et de fonctionnement familial. Globalement, si on repère bien une valorisation de l'autonomie on ne repère pas de repli domestique. Dans leur conclusion, les auteurs soulignent que la « nucléarisation » ou la « conjugalisation » de la famille (thèmes dominants des travaux sociologiques durant les dernières décennies) aurait été une sorte de réponse au souci d'indépendance des enfants du *baby-boom* vis-à-vis de leurs parents. En période de tensions, notamment sur les marchés de l'emploi et du logement, la famille-entourage « ne serait plus perçue comme une entrave à l'épanouissement individuel mais comme un type d'organisation mieux adapté aux difficultés contemporaines ». Comme y insistent implicitement les auteurs, il n'y a pas cependant opposition entre des modèles historiques différents, la « famille-entourage » ayant probablement toujours existé.

Ces analyses et ces résultats, particulièrement intéressants, seront développés dans le cadre de l'enquête « Biographies et entourages » (au financement et au suivi de laquelle la CNAF participe). Cette nouvelle enquête de l'INED, en cours de réalisation, retrace l'histoire familiale, professionnelle et résidentielle de 3 000 personnes ainsi que celle de leur entourage. Cette nouvelle source d'information et d'analyse sera un complément et un développement bienvenus pour ces constats démographiques et sociologiques de première importance.

La lecture de ce chapitre qui, souhaitons-le, provoquera le souhait de consulter tout l'ouvrage dont il provient, est rendue aisée par la rigueur et l'aisance de l'expression. Une importante série de tableaux, qu'il est bon de consulter, ponctue le propos avec des résultats sur les indicateurs de proximité géographique des fratries ou d'affinité selon le sexe, sur la probabilité de vivre dans la même commune que son père ou sa mère, ou encore sur la fréquence des contacts entre les différents membres de la parenté.

Frères et sœurs à l'âge adulte

Le troisième article présenté ici, paru dans la *Revue française de sociologie*, étudie les relations dans la fratrie quand les frères et les sœurs (les « germains ») ont atteint l'âge adulte. Les auteurs constatent d'abord que les recherches sur cette question sont rares, ceci à la différence des abondants travaux concernant les liens de filiation. Cette relative absence d'intérêt pour les liens de germanité est plutôt paradoxale car, comme l'écrivent les trois auteurs, « de tous les liens de parenté primaire, c'est pourtant le lien de germanité qui a la durée de vie la plus longue en raison de la proximité en âge des frères et des sœurs ».

Dans la régulation et la valorisation des liens de parenté, la société traditionnelle aurait plus valorisé les liens de filiation (qui permettent la transmission et qui sont attachés à la communauté), tandis que la modernité serait plus liée aux liens de germanité (plus individuels et plus libres). Une thèse classique d'anthropologues de la parenté (exprimée dans les années cinquante et soixante) soutient que le lien de germanité serait « l'archétype du lien de parenté » dans une famille « moderne » aux relations de parenté égalitaires. Plus « statutaire » le lien de filiation direct n'a en tout cas pas les mêmes propriétés que le lien de germanité, plus « affinitaire ». A l'âge adulte les relations entre frères et sœurs relèvent plus de l'élection affective et du choix intéressé que les relations entre enfants et parents qui fonctionnent plus en fonction d'obligations.

Cherchant à rendre compte de la cohérence et de la dynamique de la parenté, à partir du cas des fratries, les auteurs analysent les réseaux de relations entre frères et sœurs en les comparant avec deux autres types de lien social : le lien de filiation direct (entre consanguins, de nature plutôt statutaire), le lien d'amitié (entre amis, de nature plutôt affinitaire). Ce travail s'appuie sur l'enquête « Réseau de parenté et d'entraide » réalisée par l'INSEE en 1997 auprès d'un échantillon de 6 000 ménages.

Le lien de germanité apparaît peu normé et ce pour trois raisons. Tout d'abord on constate une grande variabilité des relations et une faiblesse des obligations statutaires. 15 % des individus n'ont pas rencontré leur frère ou sœur au cours de l'année, 10 % l'ont (ou les ont) rencontré(s) une fois par semaine. Dans les familles nombreuses, à la différence de ce qu'on pourrait imaginer, l'importance des relations diminue en fait à mesure de l'augmentation de la taille de la fratrie. On constate ensuite que les hommes et les femmes fréquentent de manière égale leurs germains. Ceci serait contradictoire avec l'idée selon laquelle les femmes seraient au centre des liens de parenté. En fait la plus grande implication des femmes ne relève pas d'une fréquentation accrue, mais d'une plus grande proximité affective déclarée (cf. Enquête « Proches et parents » de l'INED). Enfin on observe que la fréquentation des germains à l'âge adulte progresse en fonction de la durée de vie commune pendant l'enfance et l'adolescence. Au total les auteurs relèvent que ce sont dans les fratries de petite taille et dans lesquelles la cohabitation a été la plus longue, que les relations à l'âge adulte sont les plus denses. L'explication avancée est que le lien de germanité est toujours moins contraignant à mesure que le nombre de frères et sœurs augmente. Sa dimension statutaire (déjà faible) perd de sa force à mesure de l'augmentation de la taille de la fratrie. Alors sa dimension affinitaire peut jouer pleinement, frères et sœurs pouvant se choisir plus aisément quand ils sont plus nombreux, en fonction des préférences. Dit autrement la logique statutaire évolue en raison inverse du nombre de germains, la logique affinitaire progresse au contraire en fonction croissante du nombre de frères et sœurs.

Les fréquentations entre germains varient significativement avec l'âge. « L'âge d'or » des relations de germanité, tant pour les hommes que pour les femmes, est la jeunesse. Après 30 ans, les fréquentations diminuent fortement pour s'établir en moyenne à une trentaine de rencontres par an. Avec l'arrivée des conjoints et (puis) des enfants la disponibilité pour les frères et les sœurs se réduit, ceci alors que les relations parents/enfants adultes ne diminuent pas de manière aussi drastique à la même période. Le lien de germanité, moins statutaire que le lien de filiation direct, est fortement affecté par la constitution du couple. Dans le même sens, l'arrivée des enfants fait encore chuter la fréquentation des germains. A l'inverse, ne pas avoir d'enfants encourage à fréquenter davantage ses frères et sœurs. Si le lien de germanité est en général second par rapport au lien de filiation direct entre adultes, il peut servir de substitut ou de compensation de l'absence d'enfants. Installation familiale et avancée en âge produisent un amoindrissement des contacts entre germains, mais l'arrivée des neveux peut contribuer à raffermir les liens de germanité en rapprochant à nouveau frères et sœurs autour de leurs enfants.

La régulation des liens de germanité apparaît plus statutaire chez les femmes et plus affinitaire chez les hommes. Si aucune différence n'est repérable entre hommes et femmes quant à la fréquentation de leurs frères et sœurs, les auteurs de l'article soulignent quelques contrastes. Ils relèvent d'abord que les femmes ont plus tendance à fréquenter leur(s) sœur(s), les hommes ayant plus tendance à fréquenter leur(s) frère(s). Des variations sensibles sont repérables avec l'âge : les femmes tendant à concentrer leurs relations sur leurs sœurs aux moments les plus jeunes et les plus âgées du cycle de vie. Un clivage beaucoup plus net est remarquable en fonction du diplôme. Les femmes ne font pas de différences en fonction du diplôme de leur frère ou de leur sœur, alors que les hommes font un traitement différencié, fréquentant de manière privilégiée leur(s) germain(s) au niveau d'études comparable.

Tout au cours de l'article, appuyé sur des chiffrages présentés dans des tableaux en annexe, les auteurs proposent des explications des facteurs déterminants la fréquentation des germains. Ceci leur permet de tirer des enseignements plus généraux concernant la place du lien de germanité dans le système occidental de parenté. Appuyée sur des données extrêmement riches, cette analyse permet également de revisiter quelques classiques de la sociologie de la famille, notamment les travaux de Parsons sur le système de parenté américain.

Les auteurs soulignent, au final, la solidité de trois de leurs conclusions : (i) le lien de filiation reste premier par rapport au lien de germanité, (ii) dans les deux cas régulations affinitaire et statutaire se combinent, tout en sachant que dans le cas des relations entre frères et sœurs la régulation affinitaire est plus importante que la régulation statutaire, (iii) ces deux types de régulation coexistent ce qui montre que la parenté n'est pas gouvernée par un principe unique dépendant de l'organisation du lien social dans la société.

Rappelant incidemment que les conflits entre germains constituent, avant l'âge adulte, le premier type de conflit familial (devant les conflits entre adolescents et parents), cet article constitue une indiscutable avancée dans la connaissance des relations intra et intergénérationnelles.

Les familles sans-abri aux Etats-Unis

Le dernier document proposé dans ce dossier est un article qui se veut une « photographie » des familles sans-abri aux Etats-Unis. Il est tiré de la revue *Political Science Quarterly*. Il est en anglais, mais il s'agit toujours de la langue officielle aux Etats-Unis...

Le problème des sans-abri a longtemps été présenté et étudié comme ne concernant que des individus isolés, notamment des hommes relativement âgés. A la fin des années quatre-vingt dix on recense pourtant 400 000 familles passées chaque année par les centres d'hébergement, ce qui correspond à 1,1 million d'enfants. S'il faut toujours se méfier des statistiques (surtout en ce qui concerne les questions de pauvreté), l'ampleur du phénomène est indiscutable.

L'étude présentée dans cet article cherche à décrire la famille sans-abri typique et à identifier des tendances et des processus qui affectent ces familles en termes de revenus, d'emploi, d'éducation et de logement. 777 parents sans-abri, avec 2 049 enfants, ont été interrogés dans une dizaine de villes, de New York à San Francisco.

La famille sans-abri typique est aujourd'hui constituée d'une mère seule, d'environ 30 ans, avec deux ou trois enfants d'environ 5 ans. Si seulement 10 % des familles sans-abri correspondent exactement à ce profil typique, la plupart correspondent aux éléments de ce portrait, qui peut tout de même prendre des traits variés en fonction des villes. Globalement, 81 % des parents ont entre 20 et 39 ans, l'âge médian étant de 29 ans. 58 % de ces familles sont noires (12 % dans la population générale), 22 % blanches (74 % dans la population générale), 15 % hispaniques (10 % dans la population générale). 95 % de ces familles sont dirigées par des femmes. 81 % de ces familles sont monoparentales. Les pères seuls, avec leurs enfants, ne représentent que 3 % des cas.

En termes de logement, 37 % des familles ont déjà été au moins une fois sans-abri. Au moment de l'enquête ces familles étaient sans-abri, en moyenne, depuis 8 mois. Avant d'entrer dans le circuit (ou

l'industrie) des centres d'hébergement, les trajectoires résidentielles de ces familles sont caractérisées par une grande instabilité. 43 % des parents sans-abri n'ont jamais ni loué ni possédé leur propre logement.

A la différence de ce qu'on imagine généralement comme étant la condition archétypale du sans-abri, les individus composant les familles sans-abri ont peu connu l'existence à la rue. 4 % seulement des parents ont passé du temps à la rue avant d'entrer dans les centres d'hébergement.

En termes de formation, 68 % des parents sans-abri ont terminé leurs études secondaires (contre 75 % dans la population générale). Ce sont les maternités précoces qui sont considérées comme étant l'explication la plus importante de ce phénomène.

Quatre parents sans-abri sur cinq sont actuellement sans-emploi. Plus du quart d'entre eux n'ont jamais travaillé. Parmi les difficultés rencontrées pour retrouver un emploi, les parents sans-abri citent en premier lieu la faiblesse du système d'aide à la maternité et des modes de garde pour la petite enfance.

Les familles sans-abri ont relativement plus d'enfants (2,7 en moyenne) que la population générale. Au moment de l'enquête 48 % des enfants sans-abri ont moins de cinq ans (28 % dans la population générale). La très grande majorité des enfants de ces familles vivent avec leurs parents. Ils sont 80 % dans ce cas. Les autres (15 %) vivent avec d'autres proches. 5 % sont placés dans des services d'accueil.

Ce portrait démographique assez complet, dont nous ne disposons pas en France notamment pour ce qui relève des comparaisons avec la population générale, permet de tirer des enseignements assez importants : (i) la question sans-abri n'est pas qu'un problème de logement, (ii) il ne s'agit pas non plus d'une somme de déviances individuelles, (iii) les familles sans-abri, si elles diffèrent des familles « générales », ne sont pas radicalement différentes. La question posée est alors de savoir s'il faut des services et des prestations spécifiques aux familles sans-abri, ou bien s'il est nécessaire d'adapter les politiques générales à ces cas particuliers, qui ne sont pas singulièrement divergents. L'article ne répond pas à ces questions, puisqu'il se présente seulement comme un premier pas dans l'appréciation de la question. En tout cas, sur un volet informatif, il atteint bien son objectif.

Annexe : les familles de la classe moyenne aux Etats-Unis

A titre de complément, un dernier papier proposé en annexe, est un compte-rendu d'un ouvrage récent sur les familles et la protection sociale américaines. L'architecture de la protection sociale aux Etats-Unis, dans une période d'effervescence économique, d'excédents budgétaires et de progression des inégalités, est en question. Développant une argumentation séduisante, la sociologue militante Theda Skocpol constate la fragmentation du débat et des politiques publics. Les familles de la classe moyenne sont les « oubliées » des politiques sociales actuelles. Plutôt que de se concentrer sur des catégories particulières, les enfants pauvres ou les retraités aisés, il conviendrait de soutenir ces familles qui se trouvent au cœur des mutations contemporaines.

*
* *

Remerciant ici les auteurs et les éditeurs qui ont acceptés que nous diffusions ainsi leurs textes, nous souhaitons que ce document de travail fasse œuvre utile d'information, de connaissance et de débat dans le réseau des Caisses d'allocations familiales.

Julien DAMON
Responsable du Bureau de la Recherche de la CNAF

Références des textes reproduits :

- Anne Quéniart, Roch Hurtubise, « Nouvelles familles, nouveaux défis pour la sociologie de la famille », *Sociologie et Sociétés*, vol. 30, n° 1, 1998, pp. 133-143.
- Catherine Bonvalet, Dominique Maison, « Famille et entourage : le jeu des proximités », in Catherine Bonvalet, Anne Gotman, Yves Grafmeyer (dir.), *La Famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Paris, PUF-INED, 1999, pp. 27-67.
- Emmanuelle Crenner, Nicolas Herpin, Jean-Hugues Déchaux, « Le lien de germanité à l'âge adulte. Une approche par l'étude des fréquentations », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 2, 2000, pp. 211-239.
- Ralph Nunez, Cybelle Fox, « A Snapshot of Family Homelessness Across America », *Political Science Quarterly*, vol. 114, n° 2, 1999, pp. 289-307.
- Julien Damon, « Cibler les familles actives modestes », à paraître in *Sociétal*, n° 30, 4^{ème} trimestre 2000.

Premier article - Nouvelles familles, nouveaux défis pour la sociologie de la famille
***Sociologie et sociétés*, vol. 30, n°1, 1998, pp. 133-143.**

Anne QUENIART

Département de sociologie, Université du Québec à Montréal

ROCH HURTUBISE

Département de service social, Université du Québec à Montréal

Où en est la recherche sociologique sur la famille et vers quoi tend-elle ? Quelles sont la pertinence et la spécificité de l'approche sociologique dans la compréhension du fait familial au tournant du siècle ? Telles sont les principales questions qui nous serviront de guide tout au long de cet article. Nous ne prétendons donc pas à une synthèse exhaustive des recherches dans le domaine de la famille ; nous ne visons pas non plus à examiner toutes les thématiques qu'on y aborde ni à présenter, à la manière d'un manuel d'introduction, les théories sociologiques sur la famille. Notre intention ici est plutôt d'identifier, dans la masse des connaissances acquises[1] , des analyses et approches théoriques qui permettent de saisir les enjeux de ce champ de la sociologie. Nous voulons également mettre au jour les principaux défis qui se présentent selon nous aux sociologues de la famille, en particulier dans les domaines de recherche que nous connaissons le plus, soit la parentalité, les relations de couple, les liens parents-enfants et les sous-cultures familiales.

1. La sociologie de la famille : un domaine aux frontières ambiguës

Mais d'abord, qu'est-ce que la sociologie de la famille ? Circonscrire ce champ d'étude n'est pas chose facile dans la mesure où c'est un domaine de réflexion discontinu caractérisé par un éclatement de son objet en une multitude de thématiques. Les nombreuses spécialisations que l'on observe dans la littérature tant d'expression française qu'anglaise le confirment : études sur l'entrée en conjugalité, le divorce, la maternité, la parentalité, les recompositions familiales, l'adoption, le couple, etc. Il est peut-être d'autant plus difficile d'établir les frontières de ce domaine qu'au fond, rares sont les sociologues qui se définissent d'emblée comme des sociologues de la famille, leur préoccupation pour la famille étant souvent indirecte (réflexion sur le rôle de la théorie en sociologie illustrée par l'exemple du champ de la famille[2]) ou subordonnée à d'autres objets (le droit, l'enfance, les réseaux de soutien, la montée des experts). En plus d'avoir des pourtours mouvants, la sociologie de la famille doit composer avec le fait que son objet, la famille, n'est pas propre aux seuls sociologues mais intéresse aussi les historiens, les juristes, les ethnologues, les psychologues et les économistes dont les analyses empruntent souvent au discours sociologique. Inversement, les sociologues de la famille font tous -- cela leur est nécessaire pour mieux comprendre leur objet et son évolution -- un peu d'histoire, de droit, d'économie, etc.

À travers ce flou, les sociologues se sont toujours souciés de définir la famille, notamment par l'entremise de typologies familiales. Cette approche traverse l'analyse depuis plus d'un siècle, de la « famille souche » (Le Play, 1871) à la « famille incertaine » (Roussel, 1989). À une théorie monolithique de la famille a succédé un ensemble d'analyses plus ou moins articulées des formes familiales (monoparentale, reconstituée, biparentale), des événements familiaux (mariage, naissance, divorce) et des problèmes familiaux (violence conjugale, abus et négligence). En même temps que la réalité familiale se diversifie, les points de vue théoriques prolifèrent : féminisme, marxisme, fonctionnalisme, utilitarisme, interactionnisme symbolique et constructivisme. De même qu'on parle d'un éclatement de la famille, ne pourrait-on pas parler d'un éclatement de la sociologie de la famille ?

Diverses tendances coexistent aujourd'hui dans le champ de la sociologie de la famille, lesquelles se chevauchent même à l'occasion. Il y a d'abord une tendance qui, s'appuyant sur des données démographiques, tente de comprendre l'évolution des comportements matrimoniaux et familiaux. Ce sont ces travaux de morphologie sociale qui permettent de saisir les grandes transformations dans le champ familial comme la diminution de la taille des familles, de l'espérance de vie des couples, l'augmentation des unions, ou encore d'identifier les critères de choix du conjoint.

Une deuxième tendance analyse la famille de manière détaillée pour en saisir le fonctionnement et la dynamique interne : stratégies de formation du couple et de la famille, rapports amoureux, vie conjugale, violence conjugale et parentale, etc. Ces dernières années, plusieurs auteurs poursuivent ces analyses en investiguant plusieurs dimensions de la vie familiale : le couple, la sexualité, les liens parents-enfants, la fratrie, le travail domestique, etc.

Une autre tendance tente de saisir les aspects économiques de la vie familiale et à comprendre la famille du point de vue des modes de production prédominants. Ainsi, les théoriciennes féministes se sont attachées à repenser l'articulation entre la vie familiale et le monde du travail, notamment en comparant les trajectoires de vie (professionnelle, personnelle, familiale) des femmes et des hommes. Leurs travaux ont favorisé une reconceptualisation du fait familial : les tâches accomplies dans la sphère privée sont envisagées en termes de travail domestique, la maternité redéfinie par le concept de reproduction, etc. Le courant utilitariste de la famille, pour sa part, appliquant une lecture économique aux relations familiales, problématise celles-ci en termes d'échange, de mise en valeur du capital, de négociation et de contrat.

Il y a aussi une tendance qui privilégie l'analyse des politiques familiales et des rapports entre les pouvoirs publics et les familles. Au-delà d'une démonstration du fait que la famille est « politique », les recherches en ce domaine font ressortir la variété des définitions sociales de la famille, des rôles respectifs des parents et des autres agents de socialisation mises de l'avant dans diverses sociétés selon que l'on privilégie des politiques natalistes ou axées sur la qualité de vie des familles, des programmes qui priorisent le développement et bien-être de l'enfant, etc.

Cette ouverture de l'analyse sociologique sur le psychologique, l'économique et le juridico-politique rend le consensus autour d'une définition de l'objet famille improbable. Tant que la famille conjugale était le modèle socialement prédominant, les sociologues la considéraient comme un objet stable. La remise en question de ce modèle les a entraînés dans d'interminables débats sur la définition de la famille qu'ils abandonnent, par sagesse et par épuisement. Aujourd'hui, les diverses tendances identifiées plus haut se complètent et s'enrichissent mutuellement, ce qui permet de saisir la complexité et la variété des réalités familiales et donne lieu à un questionnement sur les limites du champ de la sociologie de la famille.

2. Le deuxième souffle de la sociologie de la famille

Le développement de la sociologie de la famille s'est fait en dents de scie, au gré, pourrait-on dire, de l'histoire même de l'institution famille. Bien qu'avec Durkheim le champ de la famille ait été une des premières sociologies spécialisées, il a occupé par la suite, jusque dans les années soixante-dix, une place secondaire dans la sociologie. Ce sommeil de la sociologie de la famille s'explique de plusieurs façons : un fort consensus social sur le modèle de la famille conjugale, une préoccupation des sociologues pour d'autres domaines de spécialisation qui constituaient des enjeux sociaux majeurs. Dans les années soixante-dix, le modèle de la famille conjugale se voit contesté de toutes parts, et plusieurs chercheurs, majoritairement des femmes, recommencent à s'intéresser à la vie familiale. Elle redevient l'un des domaines fondamentaux de la discipline : en Europe comme en Amérique du Nord, la recherche connaît un essor important et les cours de sociologie de la famille sont parmi ceux les plus souvent inscrits dans les programmes universitaires. Les nombreux ouvrages d'introduction à la sociologie de la famille sont d'ailleurs révélateurs du dynamisme de ce champ et des avancées de la réflexion (Andersen, 1971 ; Michel, 1972 ; Olson et Miller, 1984 ; Kellerhals et coll., 1984 ; Bawin-Legros, 1988 ; Eshleman, 1988 ; Henslin, 1989 ; Baker, 1990 ; De Singly, 1993 ; Ségalen, 1996 ; etc.).

Ce regain d'intérêt s'explique en partie par les transformations fondamentales de la vie familiale (diminution de la fécondité, baisse du nombre moyen d'enfants par famille, augmentation des divorces, etc.) qui suscitent des remises en question et des interrogations dans plusieurs sociétés. Dans ce contexte, les réflexions théoriques et méthodologiques[3] se sont développées et plusieurs recherches sur la famille[4] confirment la vocation empirique de ce domaine sociologique. Conjuguant alors la famille au pluriel, les sociologues l'étudient dans toutes ses manifestations, se penchent sur la pluralité des modèles conjugaux, sur la diversité des configurations familiales. Si le travail de description des réalités familiales est fondamental, il ne doit pas constituer le seul objectif des sociologues, au risque

que ces derniers, comme le souligne Segalen (1996), s'essouffent à poursuivre une famille en constante transformation et ne puissent que produire des explications aussitôt rendues caduques.

L'un des défis pour les sociologues de la famille a été de trouver une manière de problématiser la famille comme un fait social total, au sens de Mauss, pourrait-on dire, c'est-à-dire d'analyser l'ensemble des dimensions étudiées dans leurs interrelations et de faire le lien entre famille et société, tant en synchronie qu'en diachronie. Trois axes de réflexion nous permettront de discuter plus en profondeur des moyens mis en oeuvre pour y parvenir : les analyses des fonctions de la famille, sa problématisation en tant qu'institution sociale et les études qui la privilégient comme lieu d'observation privilégié du changement social.

3. Des fonctions de la famille

Des auteurs classiques jusqu'aux sociologues des années 1990, on remarque une préoccupation constante pour les fonctions de la famille. Le Play voyait la famille souche comme une forme idéale de famille, dans son rôle de maintien et de reproduction des valeurs et des traditions. Dans le même sens, Durkheim (1921), s'inquiétait de l'émergence d'une nouvelle forme de famille, la famille conjugale, qui, par son repli sur le domestique, le relationnel et l'affectif, risquait d'engendrer plus d'anomie. Dans les années 1950, la perspective fonctionnaliste de Parsons (1955), qui s'est imposée par la suite comme le modèle théorique prédominant en sociologie de la famille, permet de revoir ces critiques de la famille conjugale. Cette dernière, loin d'être une forme familiale qui remet en cause les fonctions sociales de la famille, constitue un « sous-système » du « système social » particulièrement bien adapté à la société industrielle et nécessaire à sa stabilité. Fondée sur le mariage et la reproduction, cette famille « nucléaire » se caractérise par une spécialisation : abandonnant plusieurs fonctions traditionnelles (éducation, apprentissage des métiers, soins aux personnes âgées), elle se perfectionne dans la socialisation et le soutien affectif des adultes et des enfants et met de l'avant une forte différenciation des rôles masculins et féminins.

Dès la fin des années 1960, les féministes remettent en cause la pertinence même de cette problématisation en termes de rôles conjugaux, en montrant les a priori, notamment naturalistes, sur lesquels elle repose. Mettant en évidence les rapports de pouvoir qui sous-tendent cette soi-disant complémentarité des rôles (Michel, 1971 ; Bernard, 1974 ; Chodorow, 1978 ; Collectif APRE, 1985 ; Collectif le sexe du travail, 1984), elles vont analyser la famille comme un lieu où se nouent, à l'instar de la société dans son ensemble, des rapports déterminés -- rapports sociaux de sexe, de classes (Hartman, 1981 ; Haicault, 1984). Des fonctions normatives jugés essentielles par Parsons, on passe alors aux fonctions aliénantes de la famille, qui favorisent le maintien des inégalités et des inéquités entre les sexes et qui constituent l'un des principaux lieux d'oppression des femmes et de reproduction du système social patriarcal.

Plus récemment, les chercheurs se sont préoccupés des fonctions de socialisation et des fonctions identitaires de la famille. Au centre de la sphère privée, elle est le temps et l'espace du « cocooning », le lieu du couple (Kaufmann, 1992) et du bien-être (Acock et Demo, 1994), en constituant une contrepartie à un univers social stressant et parfois menaçant. Dans des sociétés de plus en plus morcelées et éclatées, la famille devient le lieu potentiel de construction et de déconstruction des identités personnelles, conjugales, familiales, ethniques et sociales. Ainsi, les sociologues rendent compte des manières dont la famille agit comme « filtre » entre l'individu et le social, que ce soit en matière de santé, d'éducation, de loisirs et de goûts culturels ou encore de comportement politique.

Les tenants du renouvellement et de la post-modernisation de la sociologie ont souvent jugé que ce travail de description des processus de socialisation et des fonctions sociales de la famille était réducteur. Pourtant, cette préoccupation est toujours d'actualité et elle permet aux sociologues de dépasser le constat de la diversité des formes familiales, par exemple pour saisir les dimensions communes des liens parents-enfants dans les familles monoparentales, biparentales et recomposées.

4. Désinstitutionnalisation et nouvelles formes d'institutionnalisation

Les analyses de la famille en tant qu'institution sociale en transformation illustrent le travail de croisement de l'individuel et du collectif, de liaison du microsociet et du macrosociet mis de l'avant en

sociologie. À titre d'exemple, signalons les analyses de la privatisation des relations familiales et du recul des contrôles exercés par la communauté, l'Église et l'État. Roussel (1989) parle d'une double désinstitutionnalisation de la famille, dans la mesure où il y a changement des lois et du cadre normatif, d'une part, transformation et diversification des comportements en matière d'union et de fécondité, d'autre part. Peut-on affirmer pour autant que les familles dans les sociétés actuelles subissent moins de contraintes et de contrôle social et que l'ère de la « police des familles » est révolue ? Plusieurs sociologues de la famille pensent que non et l'enjeu, pour ces derniers, est de mettre au jour la logique normative actuellement à l'oeuvre dans le champ familial. À cet égard, rappelons que des lois définissent toujours les droits et obligations des parents et des conjoints dans les législations sur le mariage, le divorce et la sécurité du revenu (Commaille, 1982, 1987 ; Dingwall et coll. 1983 ; Freeman, 1984 ; Eekelaar, 1984). Des services gouvernementaux évaluent aussi l'existence de « mauvais » parents (protection de l'enfance) et de « bons » parents potentiels (adoption). Nous sommes donc en présence d'une série de codes juridiques et étatiques qui définissent ce que doivent faire les parents dans la société actuelle. Ces sociologues privilégient aussi l'analyse des nouvelles formes de régulation de la vie familiale, basées sur des savoirs de plus en plus spécialisés (non seulement de la psychologie et du travail social, mais aussi de la génétique et de la bio-médecine) qui connaissent un essor important, que ce soit dans le domaine de l'éducation, la santé, les services sociaux ou encore l'alimentation[5] . À ce sujet, l'accroissement des programmes professionnels en périnatalité et pour la petite enfance constitue un observatoire intéressant : on y propose souvent l'apprentissage des comportements parentaux adéquats, c'est-à-dire ceux qui favorisent le développement optimal de l'enfant. Le modèle du développement de l'enfant sous-jacent à ces pratiques éducatives et thérapeutiques est celui de l'expertise scientifique et de l'intervention planifiée. Il s'agit donc, dans une certaine mesure, de former les parents et leur entourage afin qu'ils deviennent des professionnels de la prise en charge de l'enfant aussi compétents que d'autres experts (travailleurs sociaux, médecins, enseignants, infirmières, psycho-éducateurs, etc.). Dans ce contexte, de nouveaux référents sociaux semblent devenir centraux : c'est le cas notamment des théories psychologiques sur le développement de l'enfant qui constituent dorénavant un axe organisateur des moments importants, des passages et des rituels. Cette « psychologisation » massive de la vie familiale ne se fait toutefois pas de manière uniforme. C'est d'ailleurs l'un des apports du travail sociologique en regard de cette vision normalisante du fonctionnement familial que de mettre en relief ce relativisme social et culturel des dynamiques familiales. Ainsi, les recherches sur les stratégies éducatives des parents (Kellerhals et Montadon, 1991) font ressortir des pratiques socialement contextualisées quant aux finalités et aux modalités pédagogiques. De même, celles sur les stratégies familiales, qui s'intéressent aux actions posées par des familles dans diverses situations (Hurtubise et Vatz-Laaroussi, 1996), montrent que les familles ne sont pas uniquement « déterminées » : elles mettent en oeuvre des stratégies de résistance, de collaboration ou de refus pour réagir aux multiples interventions scientifiques et pédagogiques qu'on leur propose. La famille constitue donc pour les sociologues un lieu privilégié pour l'observation des formes actuelles de la régulation sociale qui ciblent tant des comportements marginaux ou pathologiques (familles dysfonctionnelles, parents inadéquats) que des pratiques courantes (soins aux bébés, soutien éducatif).

Les nombreuses études sur les politiques familiales permettent à cet égard de bien saisir la nature même de ces nouvelles formes de régulation et de promotion de la famille : définitions sous-jacentes du rôle assistanciel de l'État, rôles parentaux (paternels et maternels), place de l'enfant et articulation entre l'univers de la famille, du travail et des services. Plusieurs questions sont soulevées à travers ces analyses. Qui doit nourrir l'enfant ? Doit-on aider toutes les familles, où celles qui présentent des caractéristiques particulières ? Ces politiques doivent-elles viser le groupe (les familles) ou l'individu (l'enfant) ? Les sociologues se sont aussi intéressés aux manières dont ces nouvelles formes de régulation mobilisent des acteurs dont les intérêts sont contradictoires : les membres des familles elles-mêmes, les réseaux de parenté et de sociabilité, les professionnels et experts, l'État et ses différents « systèmes » (de santé, scolaire, juridique). Les luttes que se mènent ces acteurs renvoient à un enjeu majeur, celui de définir et de contrôler le travail de reproduction qui s'effectue dans le cadre des rapports familiaux (Dandurand et Ouellette, 1995).

5. Les mutations du lien familial

Pour les sociologues, la famille apparaît souvent comme un lieu privilégié du changement social. Si certains auteurs ont vu dans les transformations de la famille les symptômes d'une crise, d'un effondrement de l'institution, d'autres ont plutôt mis en lumière le fait que les familles ont changé, se sont adaptées. Pour tous, l'enjeu est de montrer comment les mutations que l'on observe dans le tissu social affectent les liens familiaux dans leurs trois composantes, soit conjugale, parentale et filiale. Ainsi, des recherches font ressortir que la conjugalité s'autonomise par rapport à la parenté ou aux cadres institués. Certes, les liens de parenté font toujours partie de l'univers social des individus (Dandurand et Ouellette, 1995), et les portraits statistiques des ménages à une seule personne sont souvent trompeurs, masquant le fait que ces personnes ont de nombreuses interactions avec leurs familles (Pitrou, 1992). Cependant, ce qui a changé, c'est d'abord le sens même des liens de parenté : ceux-ci doivent être vécus selon un principe d'élection plutôt que de contrainte, les devoirs familiaux font l'objet de négociations et ne sont plus toujours « subis » comme des obligations (Finch, 1989), l'amour et l'affection étant souvent à la base de ces liens, etc. De plus, une plus grande indépendance intergénérationnelle est visible à travers certaines pratiques, notamment dans le mode de désignation du prénom de l'enfant, dans ce que certains appellent la « conjugalisation de la famille » (de Singly, 1993), la privatisation de la vie privée, ou encore dans la liberté de choix du conjoint, c'est-à-dire dans l'autonomie du couple amoureux (Girard, 1981).

En même temps qu'il s'autonomise, le lien conjugal en vient à se fragiliser puisque fondé principalement sur l'affectif. À cet égard, plus que les chiffres, c'est le sens du divorce qui intéresse les sociologues. Longtemps interdit, exceptionnel, marginal, signe d'une instabilité familiale, d'une crise de l'individu et de la société, le divorce est devenu aujourd'hui un acte courant et banalisé, un choix individuel. Il n'est donc plus une forme de déviance. Autrement dit, le divorce ne s'opposerait pas au mariage mais serait plutôt l'actualisation d'une de ses virtualités (Commaille, 1987), il relèverait d'une transformation des clauses mêmes de l'alliance.

C'est ce qui amène certains auteurs à voir dans l'ampleur que prend le divorce aujourd'hui une mutation qualitative dans la définition même de la famille : celle-ci éclaterait en deux couples, le couple parental et le couple conjugal, ayant chacun leur autonomie propre, au point que le premier perdure au-delà du second. En effet, le processus de l'après-séparation, analysé notamment par Théry (1993), met en lumière un paradoxe, à savoir que la parentalité, voire la famille, survit à la déconjugalisation et même à la décohabitation ; la rupture n'est plus perçue comme la fin de la famille.

De plus, ces mutations dans les valeurs et les pratiques relatives au mariage et au divorce produisent des tensions et des contradictions au sein de la dynamique familiale, venant redéfinir d'une part l'identité des pères et des mères et d'autre part les assises juridiques et symboliques de la filiation. Ainsi, des recherches sur la dyade père-enfant lors d'une séparation ou d'un divorce mettent en évidence les tensions et contradictions où se retrouvent les hommes, écartelés entre la promotion sociale d'un nouvel idéal d'engagement paternel et l'existence de freins majeurs (économiques, culturels, etc.) à son actualisation concrète (Quéniart et Fournier, 1996). Par ailleurs, d'autres travaux montrent comment le recours aux nouvelles technologies de la reproduction soulève également des questions d'ordre identitaire, mais d'une autre façon. Tout d'abord, elles introduisent plusieurs ruptures : entre la sexualité, la procréation et la filiation, entre la dimension génétique et sociale de la paternité. Ces ruptures peuvent donner lieu à des « cafouillages intergénérationnels » dans la mesure où, par exemple, des frères et sœurs conçus au même moment peuvent voir le jour à des années de distance (Vandelac, 1996). De plus, elles amènent un questionnement sur ce qu'est la maternité aujourd'hui : quelle est la vraie mère de l'enfant ? La mère utérine ? génétique ? adoptive ?

Tous ces changements touchant la forme, la structure, la définition même de la famille se répercutent donc aussi sur le lien filial dont la sécurité n'est plus assurée aujourd'hui par la pérennité du lien matrimonial. Diverses recherches permettent de constater que la filiation prend de plus en plus le sens d'une relation particulière, qui relèverait moins du contrat que de l'appartenance (Théry, 1993). De plus, la norme juridique perdant de sa spécificité, c'est le relationnel (dialogue, négociation) qui devient la norme légitime de la régulation, non seulement au sein des familles (Fize, 1990), mais aussi devant les tribunaux. La famille deviendrait ainsi un champ d'affrontement entre différents acteurs ayant chacun des intérêts propres à défendre, comme nous l'avons déjà souligné.

Longtemps, la famille a constitué pour les sociologues un lieu privilégié d'observation de la tradition et de la reproduction des formes dominantes de vie en société ; aujourd'hui, elle permet plutôt, comme l'illustrent les travaux récents, de cerner des indices d'émergence ou de transformation des normes, des valeurs, des formes de sociabilité et d'organisation sociale. Cette famille aux contours mouvants amène aussi les sociologues à se questionner sur les nouvelles règles de constitution de la famille, du système de parenté, du mode de filiation qui émergent dans nos sociétés.

6. Le sociologue de la famille dans la cité

Dès ses débuts, la sociologie de la famille est une sociologie normative : plusieurs sociologues prennent position face aux nouveaux enjeux moraux qui surviennent dans un contexte de sécularisation des sociétés. Plus récemment, les recherches sur la famille se sont aussi développées en réponse aux demandes du secteur de la santé et des services sociaux, des milieux politiques, des groupes de pression, c'est-à-dire suite à des demandes sociales. La sociologie de la famille est d'ailleurs l'un des champs à travers lequel le politique interpelle le plus la sociologie. Comment les sociologues réagissent-ils ? Leur travail peut consister d'abord en une réinterprétation de la demande : il s'agit alors d'une logique cognitive, c'est-à-dire de traduction de la demande du politique vers le sociologique. Il peut également s'agir de produire une connaissance qui sera réutilisée par d'autres : on est ici dans une logique gestionnaire, puisqu'on vise la mesure ou l'évaluation de l'efficacité et de l'adaptation des politiques, programmes et interventions. Enfin, le sociologue exerce aussi une fonction critique qui consiste à rendre visible ce qui ne l'est pas, à s'intéresser à ce qui est en marge et en émergence, à remettre en question les évidences : les sociologues, à travers la production de connaissances, accompagnent certains groupes sociaux dans leur processus de revendication et se trouvent donc, en quelque sorte, dans une logique d'action. Ces trois façons de faire ne s'excluent pas mutuellement, comme l'illustrent bien les recherches sur l'interface entre la famille et services sociaux. Par exemple, les demandes sociales adressées aux sociologues afin de comprendre pourquoi les familles les plus défavorisées n'utilisent pas les ressources mises à leur disposition ont amené plusieurs chercheurs à s'interroger sur les contradictions qu'il peut y avoir entre la vision de la famille véhiculée par les services étatiques et celle que les familles ont d'elles-mêmes (Hurtubise et Vatz-Laaroussi, 1996). Dans le même ordre d'idées, certains préjugés concernant les familles monoparentales, notamment aux États-Unis, ont été remis en question suite à des études évaluatives : les nombreux travaux sur l'évolution des structures familiales et notamment sur l'augmentation de ces familles monoparentales (Martin et LeGall, 1987 ; Acock et Demo, 1994) ont permis, dans plusieurs sociétés, d'infléchir l'organisation des services, des politiques et des programmes qui s'adressent aux familles (révision des lois sur le divorce, sur le statut juridique de l'enfant, perception automatique des pensions alimentaires, etc.).

Conclusion : la sociologie de la famille : un art mineur ?

Il y a trente ans, la famille avait bien mauvaise réputation. Dans les cours de sociologie, les étudiants critiquaient son existence puisqu'elle « brimait » les individus et servait à reproduire les modèles traditionnels de rapports humains. Dans cette perspective, la famille était la source d'un ensemble de problèmes, expliquant aussi bien les difficultés psychologiques et les maladies de certains individus (en psychiatrie) que le manque d'entrepreneuriat (en économie politique). L'antipsychiatrie souhaitait la mort de la famille et le développement d'alternatives de vie, du côté des communes ou des réseaux. Trente ans plus tard, la famille n'est pas morte ! Le discours a cependant changé et au banc des accusés, l'éclatement de la famille remplace la famille : c'est l'absence de famille ou son instabilité qui serait à l'origine de la violence familiale, des enfants souffrant de problèmes psychologiques, du suicide chez les jeunes, voire du manque de cohésion sociale.

En ce qui concerne la connaissance sociologique, plusieurs constats ont été faits tout au long de ce texte. Sur un plan théorique, on a observé un éclatement du champ de la sociologie de la famille en de multiples objets[6] (la maternité, la paternité, le divorce, le mariage, etc.) et un isolement des chercheurs : ceux travaillant sur le divorce, par exemple, échangent peu avec ceux qui s'intéressent au désengagement paternel ou aux mères monoparentales. Cette tendance à la spécialisation vers des « sous-objets familiaux » permet aux sociologues de développer une connaissance fine des processus qui influencent diverses dimensions des réalités familiales. Toutefois, elle rend difficile le travail de «

reglobalisation » de l'objet famille et confirme parfois le dicton qui dit qu'à ne regarder que les arbres, on perd de vue la forêt.

Sur le plan méthodologique, on constate la cohabitation d'une pluralité de méthodes et d'approches et de nombreuses ouvertures vers les disciplines périphériques. De plus, on remarque un clivage entre le développement de la sociologie de la famille de langue anglaise et celle de langue française. Les objets, les approches et les méthodes diffèrent, mais ce qui étonne surtout, c'est la faible cumulativité des travaux dans la plupart des sociétés. Bien qu'on observe une préoccupation chez certains Européens pour les études américaines, l'inverse n'est pas vrai : le travail des sociologues de la famille de langue non anglaise est presque totalement ignoré par les Américains. Cette situation s'explique sûrement autrement que par des prédispositions au chauvinisme : la sociologie de la famille aux États-Unis se développe dans un contexte fortement multidisciplinaire où, comme nous l'avons noté, il est souvent difficile d'identifier spécifiquement la perspective sociologique. Signalons aussi que les sociologues d'Amérique du Nord et d'Europe connaissent peu les recherches, pourtant importantes, qui se font dans les pays d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique.

Depuis ses débuts, la sociologie de la famille est constamment remise en question. Plusieurs sociologues se sont déjà interrogés sur les chances de survie de ce champ de la discipline et au terme de ce survol, nous constatons que plusieurs incertitudes demeurent. Premièrement, le discours sociologique sur la famille établit difficilement sa spécificité par rapport aux points de vue des autres disciplines scientifiques qui s'intéressent au passage aux dimensions sociales de la famille, ou encore par rapport aux autres discours sociaux (journalistique, littéraire). Deuxièmement, malgré son importance dans les divers lieux de la pratique sociologique, la sociologie de la famille est souvent considérée comme un art mineur peu susceptible d'influencer positivement le développement de la connaissance et de la théorie sociologique. Troisièmement, les sociologues de la famille semblent coincés avec des problèmes insolubles : c'est le cas des débats sur la théorie parsonienne, sur la nécessité ou non d'une théorie générale de la famille, sur l'articulation des approches microsociologique et macrosociologique, sur la complémentarité des approches quantitatives et qualitatives. Sur ce dernier point, les difficultés rencontrées caractérisent aussi d'autres champs de la discipline sociologique, et il est probable que leur résolution ne passe pas uniquement par la sociologie de la famille.

Malgré ces difficultés, nous croyons que la sociologie de la famille contribue de manière significative au dynamisme actuel de la sociologie puisqu'elle est en mesure d'analyser plusieurs des enjeux fondamentaux concernant le couple, la parentalité et la vie domestique. Elle permet de comprendre les mutations des mécanismes qui, en cette fin de siècle, assurent la reproduction humaine et sociale. Elle offre un espace d'échange qui, de par la complexité et la mouvance mêmes de l'objet famille, favorise le décroisement et la mise en commun d'expertises sociologiques variées.

Finalement, il nous semble que l'un des apports les plus importants de la sociologie de la famille à la sociologie en général tient à sa capacité de montrer que la famille constitue l'un des lieux privilégiés pour saisir la manière dont s'articulent, selon une foule de modalités, l'individuel et le collectif, pour rendre compte de la complexité des processus de reproduction humaine et sociale, de socialisation et de construction de l'identité. La sociologie de la famille révèle aussi les tensions et les contradictions entre divers acteurs sociaux, elle rend compte du relativisme des structures et des fonctions de la famille, de la multiplicité des formes familiales et témoigne du dynamisme de diverses sociétés à transformer, innover et refaire la vie familiale.

Bibliographie

- ACOCK Alan C. et DEMO, David H. (1994), *Family Diversity and Well-Being*, Thousand Oaks, Sage.
- ANDERSEN, M. (dir.) (1971), *Sociology of the Family*, Penguin Books.
- BAKER Maureen (1990), *Families. Changing Trends in Canada*, Montréal, McGraw-Hill.
- BAWIN-LEGROS, Bernadette (1988), *Familles, mariages, divorce*, Bruxelles, Mardaga.
- BERNARD, Jessie (1974), *The Future of Motherhood*, New York, Dial Press.

- CHODOROW, Nancy (1978), *The Reproduction of Mothering. Psychoanalysis and the Sociology of Gender*, Berkeley, University of California Press.
- COLLECTIF APRE (ATELIER PRODUCTION/REPRODUCTION) (1985), Production/reproduction et rapports sociaux de sexe, *cahier n° 3*.
- COLLECTIF (1984), *Le Sexe du travail*, collectif, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- COMMAILLE, Jacques (1982), *Familles sans justice ? Le droit et la justice face aux transformations de la famille*, Paris, Le Centurion.
- COMMAILLE, Jacques (1987), « Ordre familial, ordre social, ordre légal », *L'Année sociologique*, pp. 265-290.
- DANDURAND, Renée B. et OUELLETTE, Françoise R. (1995), « Famille, État et structuration d'un champ familial », *Sociologie et sociétés*, vol. XXVII, n° 2, pp. 103-119.
- DINGWALL, A. et coll. (1983), *The Protection of Children. State Intervention and Family Life*, Oxford New York, Basil Blackwell.
- DURKHEIM, Émile (1921), « La famille conjugale », *Revue de philosophie*.
- EEKELAAR, J. (1984), *Family, Law and Social Policy*, 2^e édition, Londres, Weindelfeld and Nicolson.
- ESHLEMAN, J. R. (1988), *The Family : an Introduction*, 5^e édition, Boston, Allyn and Bacon.
- FINCH, Janet (1989), *Family Obligations and Social Change*, Londres, Polity.
- FIZE, Michel (1990), *La Démocratie familiale*, Paris, Presses de la Renaissance.
- FREEMAN, M. D. A. (dir.) (1984), *State, Law and the Family Critical et Perspective*, Londres New York, Tavistock Publications, Sweat and Maxwell.
- GIRARD, Alain (1981), *Le Choix du conjoint*, 3^e édition, Paris, INED
- HAICAULT, Monique (1984), « La gestion ordinaire de la vie à deux », *Sociologie du travail*, n° 3, pp. 268-277.
- HARTMAN, H. (1981), « The Family as the Locus of Gender, Class and Political Struggle : The Example of Housewife », *Signs*, vol. 6, n° 3, pp. 366-394.
- HENSLIN, James M. (dir.), (1989), *Marriage and Family in a Changing Society*, New York, Free Press.
- HURTUBISE, Roch et VATZ-LAAROUSSI, Michèle (1996), « L'intervention dessine les familles : régulation, uniformisation ou promotion du pluralisme ? », *Apprentissage et socialisation*, vol. 19, n° 2.
- KAUFMANN, Jean-Claude (1992), *La Trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Éditions Nathan, Paris.
- KELLERHALS, Jean, TROUTOT, Pierre-Yves et LAZEGA, Emmanuel (1984), *Micro-sociologie de la famille*, Paris, PUF, « Que sais-je ? ».
- KELLERHALS, Jean et ROUSSEL, Louis (1987), « Présentation » du numéro spécial Sociologie de la famille : « Les sociologues face aux mutations de la famille. Quelques tendances de recherche, 1965-1985 », *L'Année sociologique*, vol. 37, pp. 15-43.
- KELLERHALS, J. et MONTADON, C. (1991), *Les Stratégies éducatives des familles : milieu social, dynamique familiale et éducation des pré-adolescents*, Paris, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- LE PLAY, Frédéric (1871), *L'Organisation de la famille*, Paris, Tegui.
- MARTIN C. et LE GALL, D. (1989), *Les familles monoparentales. Évolution et traitement social*, Paris, ESF.
- MICHEL, Andrée (1972), *Sociologie de la famille et du mariage*, Paris, PUF.
- OLSON D. H., MILLER, B. C. (1984), *Family Studies, Review Yearbook*, vol. 2.
- PARSONS, Talcott et BALES, Robert (1955), *Family, Socialization and Interaction Process*, Glencoe, Free Press.
- PITROU, Agnès (1992), *Vivre sans famille ? Les Solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui*, Toulouse, Privat.
- QUÉNIART, Anne et FOURNIER, François (1996), « Les pères « décrocheurs » : au-delà des apparences et des discours », in J. Alary et L. Éthier (dir.), *Comprendre la famille*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, pp. 65-78.
- ROUSSEL, Louis (1989), *La Famille incertaine*, Paris, Odile Jacob.
- SEGALÉN, Martine (1996), *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin.
- SINGLY, François de (sous la dir.) (1991), *La Famille : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

- SINGLY, François de (1993), *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan.
- THÉRY, Irène (1993), *Le Démariage*, Paris, Odile Jacob.
- THORNE, B. et YALOM, M. (1982), *Rethinking the Family : Some Feminist Questions*, New York, Longman.
- VANDELAC, Louise (1996), « Technologies de la reproduction ; l'irresponsabilité des pouvoirs publics et la nôtre... », *Sociologie et sociétés*, vol. XXVIII, n° 2, pp. 59-75.

Note(s)

1. Nous nous intéressons plus particulièrement aux sociologies francophones et anglophones de l'Europe et de l'Amérique du Nord.
2. Aux États-Unis, la famille est souvent prise comme exemple dans des réflexions de type épistémologique concernant la sociologie en général (rôle des théories, rôle des méthodes, questionnement sur la nécessité des cadres conceptuels). Voir à titre d'exemple FARBER (1982), LIBBY et CARLSON (1973) ; RODMAN, (1980). Notons que ce type de réflexion se retrouve rarement dans les revues consacrées à la famille, mais bien plutôt dans les revues de sociologie générale comme: *The Sociological Quarterly*, *Sociological Focus*, *International Journal of Comparative Sociology*, *Teaching Sociology*.
3. Les discussions théoriques et méthodologiques foisonnent aux États-Unis et portent autant sur la sociologie féministe et son approche théorique (SPALTER et ROBERTA, 1987 ; TARG, 1989 ; FLAX, 1982) que sur la mise en application de divers cadres conceptuels ou de mesures (par exemple ARIEL et coll. 1984 ; MOEN et WETHINGTON, 1992 ; GREENWOOD et CASSIDY, (1990) ; FARBER, 1982 ; DUMON, 1987). Dans le monde francophone, les discussions théoriques « pures » sur la famille sont plus rares (voir à cet égard DANDURAND, 1994 ; CHALAND, 1994 ; BOURDIEU, 1993), la plupart concernant un objet empirique précis (le divorce, etc.). Pour des exemples, voir la note suivante.
4. Voir à cet égard les nombreuses recherches sur les « familles monoparentales » (DANDURAND, et SAINT-JEAN, 1988), les recompositions familiales (LE GALL, 1992 ; LE GALL et MARTIN, 1993), la maternité (QUÉNIART, 1988, 1994 ; DANDURAND (dir.) 1987), la paternité (FURSTENBERG et coll., 1987, LAMB, 1987 ; LAMB, PLECK et LEVINE 1986 ; BERTAUX et DELCROIX, 1991 ; RUSSEL, 1987 ; QUÉNIART et FOURNIER, 1996 ; CORDELL et coll. 1980, etc.), Le divorce (THÉRY, 1993 ; JACOBS, 1986 ; etc.).
5. Ces formes de régulation de la vie familiale reposent sur des savoirs scientifiques qui se sont développés depuis un siècle. En ce sens, il ne s'agit pas de l'émergence de nouveaux savoirs mais de leur diffusion et de leur opérationnalisation. Notons cependant que certains objets sont aujourd'hui exclus du champ de la sociologie de la famille, par exemple l'avortement, peut-être parce qu'il représente en quelque sorte, la face inversée, de la famille.
6. Notons cependant que certains objets sont aujourd'hui exclus du champ de la sociologie de la famille, comme par exemple l'avortement, peut-être parce qu'il représente la face inversée, en quelque sorte, de la famille.
7. Compte tenu de la place restreinte dont nous disposons pour cet article, cette bibliographie ne rassemble que les auteurs cités. De plus, lorsqu'un auteur est cité pour un article dans un ouvrage collectif, nous ne renommeons pas cet ouvrage. Nous renvoyons les lecteurs aux bibliographies mêmes des ouvrages cités...

Deuxième article - Famille et entourage : le jeu des proximités
in Catherine Bonvalet, Anne Gotman, Yves Grafmeyer (dir.),
La Famille et ses proches. L'aménagement des territoires,
Paris, PUF-INED, 1999, pp. 27-67.

Catherine BONVALET

Directrice de recherche à l'INED

Dominique MAISON

Maître de conférences à l'Université Paris X et chercheur associé à l'INED

Les transformations des modes d'habiter constituent un des changements majeurs que la famille a connus au fur et à mesure que la société se modernisait : l'autonomie résidentielle entre les générations est devenue la norme, même s'il subsiste des traces du passé dans la cohabitation rurale ou dans d'autres formes de corésidence (Attias-Donfut, 1995). Cette séparation résidentielle a entretenu le discours sur l'indépendance et le repli au sein de la cellule familiale de base, d'autant plus que, jusqu'à ces dernières années, l'étude de la famille s'appuyait en grande partie sur les statistiques de ménages issues des recensements et des enquêtes de l'INSEE. Qu'en est-il dans la réalité ?

Dès 1978, Louis Roussel et Odile Bourguignon ont montré que la vie de famille ne s'arrête pas lorsque les enfants franchissent le seuil du foyer pour fonder à leur tour un nouveau ménage, même si la nature de la relation change. Au gré des événements familiaux et professionnels, les générations peuvent se regrouper au sein d'une commune, ou d'un même quartier, comme se trouver séparées par des centaines de kilomètres. Mais la distance géographique existant entre ménages apparentés ne peut être purement et simplement considérée comme un indicateur de leurs relations. Dans certains cas, l'éloignement ne coïncide pas avec une rupture ou même avec un affaiblissement des liens entre générations ou collatéraux, au contraire elle peut être l'occasion de réactiver une relation. A l'inverse, dans d'autres cas, la proximité n'est pas le résultat d'un choix, mais plutôt d'une contrainte.

La combinaison de données provenant de l'enquête "Proches et parents" sur la proximité géographique et sur les relations d'affinité devrait permettre d'approcher une réalité difficile à cerner, car les deux catégories utilisées en démographie et statistique, le ménage et la famille définie comme un sous-ensemble du ménage ne rendent pas compte de la complexité des configurations familiales. Même si, dans la période d'après-guerre, l'assimilation de la famille au ménage a revêtu son sens le plus fort à travers l'émergence d'un modèle quasi-unique : la famille nucléaire, ces deux concepts nous paraissent actuellement inadaptés. On peut même se demander si, à mesure que la taille du ménage diminue, celui-ci reste bien l'unité pertinente de décision. En effet, avec les divorces, les séparations, les phénomènes de décohabitation de plus en plus complexes, le concept statistique de ménage s'écarte de plus en plus de la réalité familiale et sociale qu'il est censé décrire¹. Pour un certain nombre d'individus, il est vrai, les choix s'effectuent au niveau du ménage, celui-ci gardant son autonomie. Pour d'autres, ils ne sont compréhensibles qu'à la lumière d'interactions familiales plus larges, l'unité "ménage" ne suffisant plus à expliquer les comportements, notamment les comportements de mobilité ou de sédentarité.

L'analyse proposée ici s'inscrit dans un courant de recherche qui tente de réinsérer le ménage dans le groupe de parenté, notamment à partir de la notion d'entourage (Lelièvre et al, 1997). L'objectif poursuivi est de cerner les modes d'organisation familiale dans la société urbaine et d'en saisir la dynamique. L'enquête "Proches et parents" réalisée à l'INED² en 1990 permet de dépasser les frontières du ménage constituées par les murs de la *maison*, en analysant les proximités spatiales et affectives ainsi que les relations d'entraide au sein de la parenté et en leur donnant sens. A partir du croisement d'indicateurs relatifs à celles-ci, on devrait être en mesure, non pas de dégager une typologie des familles, mais de

¹ Catherine Bonvalet, "Sociologie du logement, sociologie de la famille : un lien à redéfinir", *Sociétés contemporaines*, janvier 1997.

² Catherine Bonvalet, Dominique Maison, Hervé Le Bras, Lionel Charles, "Proches et parents", *Population*, 1, 1993.

mettre en lumière la diversité des fonctionnements familiaux, notamment en étudiant les cas extrêmes : la famille réduite au ménage et la famille étendue à l'entourage.

1. Proximité spatiale et affinités

1.1. Le territoire des familles

Dès le milieu des années soixante-dix, Louis Roussel et Catherine Gokalp ont mis en évidence l'étonnante proximité des parents et des enfants adultes³. Ainsi, malgré l'urbanisation rapide de l'après-guerre, plus des deux tiers des personnes interviewées dans l'enquête "Réseau familial" de l'INED habitent à moins de vingt kilomètres de leurs parents. Mais cette cohésion spatiale des familles varie selon la catégorie sociale et l'état matrimonial. En effet, Hervé Le Bras et Catherine Goré ont montré que les veufs et les célibataires sont plus proches de leur famille que les couples, tandis que les divorcés en sont plus éloignés. L'enquête "Proches et parents" permet de réactualiser cette connaissance de la proximité géographique au sein de la parenté en tenant compte des profondes transformations qui ont affecté l'univers familial. Avec la banalisation de la cohabitation hors mariage et des séparations, il est possible que des évolutions se soient produites et que, par exemple, la rupture conjugale n'entraîne plus une prise de distance par rapport au groupe familial.

Les choix résidentiels ont fait l'objet de nombreux travaux, en particulier de la part des économistes et des géographes. L'acteur retenu dans ces modèles est l'individu ou le ménage. On retrouve là cependant les limites opératoires de ces notions, car elles ne constituent pas l'entrée la plus appropriée à la compréhension des processus de mobilité résidentielle. Des analyses plus fines montrent qu'en réalité les décisions s'effectuent en référence à un groupe plus large, en particulier celui des parents⁴. En effet, le choix de localisation n'est pas seulement le résultat d'un calcul d'optimisation des trajets domicile-travail en fonction des revenus des ménages et des prix des logements. Vivre dans la commune ou le quartier où demeurent un ou plusieurs parents, c'est aussi s'inscrire dans un espace relationnel qui facilite le recours aux ressources familiales. Mais la migration peut également signifier une prise de distance vis-à-vis des parents. On peut donc - dans une certaine mesure et en tenant compte d'autres facteurs comme l'affinité - analyser les proximités comme une traduction spatiale des relations familiales.

Dans l'analyse de l'enquête "Proches et parents", un premier indicateur de proximité - défini comme la proportion d'enquêtés habitant la même commune ou le même département que leur père ou leur mère - nous donne une idée de la dispersion spatiale des générations (tableau 1). Plus d'un enquêté sur cinq habite la même commune que sa mère, et un sur deux le même département. Malgré les migrations des dernières décennies, les membres de générations successives restent ainsi regroupées spatialement. On retrouve là "l'extraordinaire cohésion" des familles dans l'espace mise en évidence par Hervé Le Bras⁵. Cette dernière est le résultat de différents processus. Certaines familles sont restées dans la région d'origine, les enfants s'installant à proximité des parents, d'autres au contraire ont migré, mais « ont migré en famille » comme l'analyse Anne Gotman dans le chapitre 3 de l'ouvrage *La Famille et ses proches*.

Tableau 1 : Proportion d'enquêtés habitant la même aire géographique que leurs parents

Lien de parenté avec Ego	Commune	Département
Mère	23 %	51 %

³ Louis Roussel avec la collaboration d'Odile Bourguignon : "La famille après le mariage des enfants : étude des relations entre générations", Paris, INED, PUF, Travaux et documents, Cahier n°78, 1976. Catherine Gokalp : le réseau familial", *Population*, 6, 1978.

⁴ Daniel Bertaux et Isabelle Bertaux-Wiame "Le patrimoine et sa lignée : transmissions et mobilité sociale sur cinq générations", *Life stories/Récits de vie*, n°4, 1988.

Dominique Maison, "Pionniers de l'accession", *Les Annales de la recherche urbaine*, n°65, 1994.

Catherine Bonvalet, "La famille et le marché du logement", *Jeux de Familles*, Segalen M. (éd.), Paris, Presses du CNRS, 1991.

⁵ Hervé Le Bras, Catherine Goré : "Géographie physique et sociale de la famille dans la France actuelle." Rapport CNRS, 1984.

Père	20 %	48 %
------	------	------

Les entretiens réalisés à la suite de l'enquête par questionnaires montrent bien que les éloignements ou les regroupements opérés au sein des familles varient selon la personnalité des individus, leur histoire familiale ainsi que leur position dans le cycle de vie. Ainsi, il est possible, pour chaque individu, de restituer le sens des mobilités à la lumière de sa trajectoire familiale et sociale. Cependant une première approche, purement statistique, permet de repérer de grandes tendances dans ce jeu des proximités. La relation mère - fille que certains travaux décrivent comme particulièrement privilégiée, se traduit-elle par une implantation matrilocale ? De même, les ouvriers souvent présentés comme très centrés sur la famille se retrouvent-ils groupés spatialement ? D'une manière plus générale, quels sont les facteurs qui favoriseraient la proximité familiale et d'autres la prise de distance géographique ?

Les tableaux 2 et 3 indiquent les variables qui ont, toutes choses égales par ailleurs, une influence positive ou négative sur la distance géographique entre les générations. On peut ainsi voir comment se modifient les probabilités d'habiter la même commune ou le même département que son père ou sa mère selon différents critères⁶. Seules les variables significatives pour au moins l'un des deux parents ont été retenues.

Deux résultats importants apparaissent d'emblée. L'âge ne semble pas jouer de rôle essentiel dans la proximité spatiale entre générations. La variable sexe de l'enquêté n'est pas significative dans le modèle au niveau du département ni au niveau de la commune. Il est intéressant de souligner que l'on trouve la relation la plus forte dans la lignée féminine : 25% des femmes vivent dans la même commune que leur mère, et seulement 19% des hommes. S'il existe des liens particuliers entre mère et fille, leur traduction spatiale reste assez peu perceptible. Cependant, bien que la différence entre sexe soit faible, elle s'établit toujours au profit des femmes⁷.

En ce qui concerne l'âge, les résultats ne font pas apparaître l'existence d'un cycle selon lequel les jeunes décohabiteraient non loin des parents, s'éloigneraient au moment de la constitution de la famille pour se rapprocher ensuite de leurs parents âgés⁸. Avant 60 ans, la probabilité d'habiter la même commune ou le même département que son père ou sa mère ne varie quasiment pas. Au-delà, on note un rapprochement entre générations. Toutefois, les trop faibles effectifs, liés à la mortalité des parents, ne donnent pas des résultats significatifs. Il semble probable qu'au moment de la retraite, les retours au département d'origine expliquent en partie ces regroupements familiaux. Il se peut aussi que les adultes fassent venir leurs parents âgés près d'eux, notamment leur mère à la suite du décès du père. Quoi qu'il en soit, il nous semble important de souligner le fait suivant : si l'âge des enquêtés n'est pas, en soi, un facteur déterminant, le fait d'avoir un parent âgé (plus de 75 ans) joue un rôle effectif dans la proximité intergénérationnelle. Ce qui signifie que la variable efficiente est le fait d'avoir des parents âgés en perte d'autonomie et non la position d'Ego dans le cycle de vie.

En réalité, c'est dans l'histoire résidentielle et familiale que l'on trouve les facteurs principaux de la proximité spatiale. Loin d'être déterminée par des variables démographiques simples comme le sexe et

⁶ Les variables ont été sélectionnées à partir d'un modèle logistique réalisé avec l'aide de Denise Arbonville. Le modèle d'ajustement logistique de la probabilité p est donné par les deux formules suivantes :

(a) $\text{logit } p = \text{constante} + \sum (a_i v_i)$ où a_i est le paramètre ajusté et v_i la modalité de la variable explicative i

(b) $p = 1 / (1 + \exp(-\text{logit } p))$ permet alors d'estimer la probabilité p qu'un individu habite la même commune que sa mère lorsqu'il possède les caractéristiques correspondant aux modalités des variables i. (cf D. Arbonville "les conditions de vie des jeunes adultes de 18 à 25 ans" in O. Ekert, D. Arbonville, J. Wittwer, *ce que coûtent les jeunes de 18 à 25 ans*, INED, Dossiers et Recherches n°47, juillet 1995).

Les tableaux donnent les probabilités réellement observées et non les probabilités théoriques qui sont calculées à partir du modèle logistique.

⁷ Dominique Maison, Laurent Ortalda : "Morphologie spatiale de la parenté, proximités géographiques au sein de la famille étendue selon l'enquête " Proches et Parents ", Entretiens Jacques Cartier, *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, PUL (Yves Grafmeyer et Francine Dansereau, eds), 1998.

⁸ Catherine Gokalp notait dans son article sur le réseau familial que les enfants s'éloignaient progressivement de leurs parents et que certains rapprochements pouvaient se faire plus tard. C. Gokalp "le réseau familial", *Population*, 6, 1978, pp 1077-1094.

l'âge, elle est le résultat de phénomènes complexes qui mettent en jeu, d'une part les contraintes professionnelles et familiales, d'autre part les liens qui ont pu se tisser entre les personnes et les lieux dans lesquels elles ont vécu.

Dans tous les cas de figure - que l'on prenne l'échelle de la commune ou du département, la proximité avec le père ou avec la mère - l'éloignement géographique entre générations saisie à un moment donné est le résultat de la diversité des parcours résidentiels des enquêtés et de leurs parents. Le jeu des distances entre parents et enfants évolue tout au long de l'existence en fonction des trajectoires professionnelles et des événements démographiques qui surviennent dans la vie des uns et des autres. A la différence des entretiens qui décrivent comment, dans le réseau familial, éloignement et proximité ont pu se combiner aux différentes étapes du cycle de vie, les données de l'enquête quantitative ne fournissent qu'une photographie instantanée de la géographie familiale, mais les éléments de l'histoire résidentielle recueillis dans le questionnaire permettent de comprendre en partie comment s'est constitué l'espace de la parenté. Il est évident que la sédentarité ou la faible mobilité favorisent la proximité entre générations et de fait, plus la mobilité résidentielle des individus a été élevée, plus la probabilité d'habiter la même commune ou le même département que les parents diminue (l'indicateur de cohabitation communale s'élève à 37% pour les individus ayant vécu dans un seul logement après décohabitation, et à 11% pour ceux qui ont connu cinq logements). Ce qui est plus surprenant, c'est que la proximité familiale actuelle dépende de la mobilité passée du couple parental : la distance géographique entre générations s'accroît si, au cours de l'enfance et de la jeunesse des enquêtés, leurs parents ont changé de région, soit parce que ceux-ci ont continué à être mobiles après la décohabitation d'Ego, soit parce qu'une propension à la mobilité a peut-être été intériorisée par Ego au cours de son enfance.

Parmi les autres facteurs agissant sur la distance géographique, on trouve, bien entendu, les éléments de la vie familiale. On notera, en premier lieu, que les caractéristiques de la famille d'origine y jouent un rôle important, mais encore une fois uniquement pour la distance au domicile de la mère. L'indice de proximité à l'échelle de la commune varie, selon la taille de la fratrie, de 29 dans les familles de deux enfants à 17 dans les familles de six enfants et plus. D'autres éléments de la vie familiale durant l'enfance et la jeunesse interviennent également. La présence d'une mère au foyer, le fait d'avoir cohabité en couple chez ses parents sont des facteurs qui augmentent la probabilité de vivre dans la même commune que sa mère : celle-ci s'élève à 43% lorsque Ego a vécu en couple chez ses parents et seulement 21% dans le cas inverse.

Tableau 2 : Probabilité d'habiter dans la même commune que son père ou que sa mère (en pourcentages)

		Mère	Père
Nombre de logements occupés par Ego après la 0 décohabitation*		74*	55*
	1	37*	30*
	2	27*	23*
	3	22*	20*
	4	18*	14*
	5 et +	11*	11*
Ego appartient à une famille monoparentale	non	22*	19*
	oui	34*	33*
Ego est travailleur indépendant (non agriculteur)	non	21*	19*
	oui	32*	32*
Niveau d'études atteint par Ego	aucun	33*	30
	BEPC	23*	21
	CAP	27*	24
	BAC	16*	16
	DEUG	16*	20
	IUT	-	

	Licence et +	18*	14
Nombres de frères et sœurs d'Ego	1	29*	25
	2	26*	21
	3	24*	22
	4	22*	19
	5 et +	17*	17
Ego a vécu en couple chez ses parents ou beaux-parents	non	21*	19
	oui	43*	32
Ego a bénéficié de l'aide de sa mère, citée comme proche	non	19*	18
	oui	26*	22
Sexe d'Ego	Femme	25	23
	Homme	19	17
Ego est Actif	non	26	25*
	oui	21	19*
Faillite des parents durant l'enfance d'Ego	non	23	21*
	oui	19	14*
Le père d'Ego a 75 ans ou plus	non	21	18*
	oui	27	29*
Nombres d'amis proches cités par Ego	0	26*	22
	1	25*	25
	2	25*	23
	3	21*	18
	4	21*	18
	5	24*	17
	6	28*	15
	7 et +	14*	18
Les parents d'Ego ont changé de région durant l'enfance	non	24	22*
	oui	13	11*
La mère d'Ego vit en couple	non	22	11*
	oui	23	23*
La mère d'Ego était au foyer durant son enfance	non	20*	
	oui	23*	
Le père d'Ego est ouvrier	non	21	18*
	oui	27	25*
Ensemble		23	21

* variables significatives selon le modèle logit

Tableau 3 : Probabilité d'habiter le même département que son père ou sa mère (en %)

		Mère	Père
Nombre de logements occupés par Ego après la 0 décohabitation		87*	65*
	1	66*	59*
	2	62*	53*
	3	51*	46*
	4	45*	44*
	5	33*	33*
Catégorie de la commune de résidence d'Ego	Rural	64*	64
	Petites villes	51*	45

	Villes moyennes (50000 à 100 000 habitants)	57*	48
	Villes moyennes (100 000 à 200 000 habitants)	50*	47
	Grandes villes	54*	50
	Paris	26*	24
Ego est propriétaires de son logement	non	43*	39*
	oui	59*	55*
Niveau d'études atteint par Ego	aucun	57*	56*
	BEPC	59*	54*
	CAP	60*	54*
	BAC	47*	45*
	DEUG- IUT	40*	40*
	Licence et +	35*	31*
Avant la décohabitation, le foyer parental a toujours été situé dans :	même logement	54*	49*
	même commune	57*	58*
	même département	59*	55*
	même région	37*	38*
	Autre région	33*	27*
Ego n'a jamais été actif	non	52*	48
	oui	36*	26
La mère d'Ego a 75 ans ou plus	non	48*	47
	oui	61*	57
Sexe d'Ego	Femme	52	49
	Homme	48	45
Ego est travailleur indépendant (non agriculteur)	non	49	46*
	oui	59	61*
Ego est cadre	non	53	49*
	oui	36	29*
Age d'Ego	moins de 25 ans	50	43
	25-39 ans	49	47
	40-59 ans	51	47
	60-74 ans	78	67
Ensemble		51	47

* variables significatives selon le modèle Logit

En ce qui concerne la famille d'Ego, le fait d'élever seul un enfant apparaît très discriminant au niveau de la commune et concerne aussi bien la proximité avec le père qu'avec la mère. Ce résultat n'est pas nouveau et confirme la singularité des ménages monoparentaux qui était apparue dans les exploitations précédentes de l'enquête où l'on constatait la force de leurs réseaux d'affinités et d'entraide⁹. La rupture du couple, loin d'entraîner une prise de distance entre les générations -comme on a pu le penser un moment en raison d'une réprobation sociale supposée - se traduit par une plus forte proximité avec les parents¹⁰. Cette dernière répond au besoin d'aide créé par la situation de monoparentalité, les personnes seules avec enfants bénéficiant d'une meilleure « protection rapprochée » (Martin, 1992). Formulation d'autant plus heureuse que cette proximité s'observe uniquement au niveau de la

⁹ Catherine Bonvalet, Dominique Maison, Laurent Ortalda, " les moments difficile : l'entraide au sein de la parenté selon l'enquête "Proches et parents", *Ménages, familles, parentèle et solidarités dans les populations méditerranéennes*, Séminaire international d'Aranjuez (septembre 1994), Paris, AIDELF-PUF, 1996..

¹⁰ Dominique Maison, Laurent Ortalda, *op. cit.*

commune. D'ailleurs, les entretiens montrent que, dans ce domaine, le quartier est en fait l'échelle la plus pertinente.

Enfin, la géographie de la parenté est très liée au niveau d'études et à la profession de l'enquêté. L'accès à l'enseignement supérieur entraîne souvent, notamment chez les provinciaux, le départ des jeunes du domicile parental¹¹. De plus, la concentration des emplois qualifiés dans les grandes agglomérations implique une plus grande mobilité de certaines catégories sociales. A. Blum, G. de la Gorce et C. Thélot ont montré comment pouvaient se conjuguer mobilité géographique et mobilité sociale. La réussite sociale semble, dans une certaine mesure, associée à la "montée" à la ville, voire à Paris¹². En effet, la répartition socioprofessionnelle des individus met clairement en évidence la forte mobilité sociale qui existe dans l'agglomération parisienne, non seulement en favorisant la constitution de lignées de dirigeants, mais également en offrant plus d'opportunités à toutes les autres catégories professionnelles¹³. Paris demeure sans conteste le lieu privilégié des réussites sociales¹⁴. Aussi n'est-il pas surprenant que les cadres aient une beaucoup moins forte probabilité d'habiter le même département que leur père (49% chez les non cadres contre 20% chez les cadres).

Contrairement aux cadres, les indépendants font partie d'une catégorie de populations que nous avons désignée sous le terme "d'enracinés socialement" et géographiquement¹⁵. A l'échelle de la commune comme à celle du département, les indépendants ont toujours une probabilité de vivre à proximité de leurs parents nettement supérieure aux autres catégories sociales. Un sur trois habite la même commune que son père ou sa mère et presque deux sur trois le même département. On sait bien que pour cette population, habiter à proximité du lieu de travail est souvent une nécessité pour l'exercice même du métier. Ainsi, parce qu'ils ont souvent hérité de la profession ou de l'entreprise de leurs parents, les indépendants ont une trajectoire résidentielle qui se déroule fréquemment dans la même commune, voire dans le même quartier, comme le montre l'analyse des entretiens Isabelle Bertaux-Wiame dans le chapitre 5 de l'ouvrage *La Famille et ses proches*.

On peut poursuivre l'analyse en tenant compte de la taille des familles. Du coup, l'indicateur de proximité n'est plus la simple proportion d'enquêtés habitant la même commune que leur mère. On calcule d'abord, pour chaque enquêté, le rapport du nombre de frères ou sœurs résidant à proximité de leur mère sur l'ensemble des frères ou sœurs. Prenons, par exemple, le cas d'une fratrie de trois personnes dont deux vivent dans la même commune que leur mère. L'indice de proximité avec la mère est alors égal à 2/3. L'indicateur de proximité global est la moyenne de toutes ces valeurs. Le même indice peut être calculé pour Ego et ses enfants.

Tableau 4 : Indicateur de proximité géographique des fratries avec la mère dans deux générations successives à l'échelle de la commune

Fratie d'Ego	0.31
Enfants d'Ego*	0.36

* il s'agit des enfants qui ont quitté le domicile des parents à la date de l'enquête

Tableau 5 : Indicateur de proximité géographique des fratries avec la mère dans deux générations successives à l'échelle du département

Fratie d'Ego	0.57
Enfants d'Ego*	0.62

* il s'agit des enfants qui ont quitté le domicile des parents à la date de l'enquête

¹¹ Notons par ailleurs, que l'on retrouve un trait déjà signalé dans une précédente exploitation de l'enquête (Dominique Maison, Laurent Ortalda, *op. Cit*). Relative à l'ensemble du groupe de parenté : la position des sans diplômes différerait selon que l'on se situe à l'échelle de la commune ou du département.

¹² Alain Blum, Gilles de La Gorce, Claude Thélot, "Mobilité sociale et migration géographique", *Population* 3, 1985.

¹³ Alain Blum, Gilles de la Gorce et Claude Thélot montrent bien que les Français bougent d'autant moins dans l'espace géographique qu'ils ont la même position sociale que leur père et vice-versa.

¹⁴ Catherine Bonvalet, Eva Lelièvre, "Mobilité en France et à Paris depuis 1945. Le filtre parisien", *Population*, 5, 1991.

¹⁵ Catherine Bonvalet, Eva Lelièvre, *op. cit.*

Il existe peu de différences entre générations. Ainsi, la proximité entre Ego et ses enfants est-elle très légèrement supérieure à celle qui existe entre les membres de la fratrie d'Ego et leur mère. Ce qui est d'autant plus remarquable qu'un effet d'âge pourrait intervenir dans la dispersion des frères et sœurs au cours du temps, les enfants d'Ego étant, en moyenne, moins avancés dans leur cycle de vie familial que Ego lui-même. Il serait possible aussi qu'intervienne un effet de génération, les parents âgés aujourd'hui de 50-60 ans ayant les moyens d'aider leurs enfants adultes, alors que les conditions économiques et immobilières étaient moins favorables pour les générations plus anciennes. C'est au moment de l'installation des jeunes ménages que les aides au logement sont les plus fortes, ce qui permet, semble-t-il, aux parents de garder plus facilement leurs enfants à proximité¹⁶. Par ailleurs, comme le montrent les entretiens, le vécu subjectif de la distance entre générations dépend du point de vue adopté. Si le désir d'autonomie par rapport aux parents s'exprime parfois par un éloignement géographique, l'attitude vis-à-vis des enfants est différente. Le souhait de les garder à proximité, malgré la décohabitation et l'arrivée de gendres et brus, reste vivace. Il peut entraîner de véritables stratégies résidentielles qui consistent à installer ses enfants dans la même commune ou des communes voisines ou encore à se rapprocher d'eux au moment de la retraite.

Quoi qu'il en soit, on ne voit pas apparaître un éclatement spatial des familles lié à l'augmentation de la mobilité et à l'urbanisation. Dans la majorité des cas, les familles restent regroupées au niveau du département, soit parce qu'elles sont restées sur place, soit parce qu'elles ont migré ensemble de façon plus ou moins concomitante. Il n'en reste pas moins vrai que chaque génération doit négocier avec ce désir de proximité, prendre de la distance quand il s'agit des ascendants, et réduire cette distance quand il s'agit des enfants, tout en respectant leur besoin d'autonomie.

Ces résultats nous donnent une première image de l'espace familial, mais ils ne nous renseignent pas sur la nature des liens entre apparentés. Comme nous l'avons déjà souligné, la proximité peut être le résultat d'un impératif professionnel (et c'est souvent le cas des indépendants) ou d'un choix de vie. Il en est de même de l'éloignement géographique qui ne signifie pas nécessairement une prise de distance affective. L'examen des affinités permet d'aller plus loin dans l'analyse des jeux des proximités.

1.2. Les liens d'affinité

Pour explorer le réseau des affinités, l'enquête "Proches et parents" n'a pas retenu un critère objectif tel que la fréquence des contacts d'Ego avec son entourage. On a laissé à l'enquêté l'initiative de désigner lui-même les personnes (parents ou amis) qu'il considère comme ses proches¹⁷. Parmi ceux-ci, ont été sélectionnés, pour cette étude, les seuls membres de la famille. A partir du "livret familial", qui recense la parenté d'Ego, et de cette liste de "proches", on obtient deux cercles concentriques, le premier correspondant à l'ensemble de l'univers familial décrit par Ego, le second aux parents "élus", avec lequel Ego entretient des relations fortes. Dans ces deux cercles, nous avons retenu, pour cet article, uniquement les pères, mères, frères et sœurs survivants ainsi que les enfants qui ne cohabitent plus avec l'enquêté.

Avant de poursuivre, rappelons quelques résultats généraux de l'enquête "Proches et parents". Le choix d'une famille d'élection à l'intérieur du réseau familial apparaît assez restrictif si l'on ne retient que la moyenne (4,9 parents déclarés comme "proches"), mais il faut noter que 20% des enquêtés disposent d'un cercle de parents proches important, égal ou supérieur à 8 personnes. Pour les couples, le nombre moyen est de 5,5 personnes. Les chiffres les plus bas s'observent chez les personnes seules. Les hommes seuls (dont la parenté est la plus réduite) sont également ceux qui ont, tous âges confondus, le moins de parents "proches", mais selon les groupes d'âge, les femmes seules de 35 à 49 ans (les deux tiers étant célibataires) sont les plus isolées au sein de leur famille. C'est très souvent parmi la famille en ligne directe que les enquêtés désignent leurs proches (parents, enfants, frères et sœurs).

¹⁶ Catherine Bonvalet, Dominique Maison, Hervé Le Bras, Lionel Charles, *op. cit*

¹⁷ On trouvera plus de détails sur la question des proches dans l'article présentant la méthodologie de l'enquête ainsi que les premiers résultats, *Population*, 1, 1993.

Le nombre total des parents "proches" désignés par les 1946 enquêtés s'élève à 9534 personnes, c'est-à-dire un quart de l'ensemble de la parenté dénombrée dans le livret familial (39547 personnes).

Cette population se décompose de la manière suivante :

- 14.6% sont des parents (père et mère) et 7.3 % des beaux-parents
- 32 % des enfants ou petits-enfants
- 25.5 % des frères ou sœurs d'Ego, 9.3 % des frères ou sœurs du conjoint
- 7% des conjoints
- 2,4 % des oncles ou tantes d'Ego ou de son conjoint

Cette forte présence de la famille restreinte parmi les "proches" se retrouve dans les entretiens qui ont été menés sur un sous-échantillon de l'enquête "Proches et parents"¹⁸. Afin d'évaluer la place des parents "proches" dans le réseau familial, nous avons calculé un indicateur d'affinité qui est le rapport entre le nombre de parents "proches" et le nombre de parents survivants. Cet indice n'est pas du même ordre que l'indice de proximité géographique. Il relève d'une autre logique, dans laquelle des normes culturelles interviennent. Si la probabilité d'habiter la même commune qu'un enfant, par exemple, est liée statistiquement à la taille de la descendance, il n'en va pas de même de sa déclaration comme proche.

Les liens parents-enfants apparaissent très fort : 76 % des enquêtés se déclarent proches de leur mère, 71% de leur père, et l'indicateur de proximité entre Ego et ses enfants (pondéré par la taille de la descendance) s'élève à 76. Il n'y a pas de différences significatives, selon le sexe d'Ego, dans le fait de désigner ses parents ou ses enfants comme "proches". Cependant, en croisant le sexe des parents et celui des enquêtés, il apparaît que les femmes privilégient la relation avec leur mère (77% sont proches de leur mère et seulement 68% de leur père)¹⁹. Quant aux hommes, ils maintiennent la balance égale entre leurs deux parents (tableau 6).

Tableau 6 : Indicateur d'affinité selon le sexe d'Ego

Lien de parenté	Femme	Homme	Ensemble
Mère	0.77*	0.73	0.76
Père	0.68*	0.73	0.71
Enfants	0.78	0.74	0.76

différence significative à 90% (sens vertical)

Comme nous l'avons fait pour la distance géographique, on peut dresser une liste de facteurs qui favorisent le rapprochement des générations (tableau 7)²⁰. D'emblée, on peut faire le même constat que précédemment : l'âge n'est pas identifié comme un facteur ayant de l'influence sur la probabilité d'être proche de son père ou de sa mère. S'il y a un effet d'âge, il se situe au niveau des parents : ce qui est important, ce n'est pas l'âge d'Ego, mais celui de ses parents, car il détermine la nature du lien. En effet, le lien se distend avec les parents les plus âgés (plus de 75 ans). On peut supposer qu'avant cet âge les parents peuvent encore répondre aux attentes des jeunes ménages en terme de soutien moral et d'aide matérielle, mais qu'ensuite, dans la mesure où ils deviennent plus dépendants, la relation s'inverse comme l'indicateur d'affinité semble l'indiquer : celui-ci passe de 79 lorsque la mère est âgée de moins de 75 ans à 64 lorsqu'elle est âgée de plus de 75 ans et pour le père de 73 ou 74 à 63. Ce résultat est d'autant plus surprenant que la proximité géographique s'accroît avec l'âge de la mère et du père. Pour rendre compte de ce paradoxe, on peut faire l'hypothèse que le vieillissement des parents nécessite un rapprochement géographique des générations qui ne s'accompagnerait pas pour autant d'un

¹⁸L'analyse textuelle appliquée à l'ensemble de ce corpus permet de cerner l'univers lexical du mot "proche". Le mot proche apparaît dans 216 segments de phrases, ce qui correspond à 3% de l'ensemble des segments de phrases du corpus. Son emploi concerne essentiellement la proximité affective comme le montrent les mots qui lui sont associés : relation, affinités, contact, lien, pareil, différent, amitié, ensemble, noyau, ressembler, attirer, fréquent, régulier, affection... La famille restreinte et les amis occupent une place privilégiée. Voir chapitre 6.

¹⁹ Michael Young, Peter Willmott, *Le village dans la ville*, Paris, centre Georges Pompidou, traduit de l'anglais par Anne GOTMAN, 1983, 255 p., et Olivier Schwartz, *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du nord*, Paris, PUF, 1990, 532 p., ont bien mis en évidence la force du lien mère-fille en milieu populaire.

²⁰ Ces variables ont été sélectionnées à l'aide d'un modèle logit. Les probabilités qui sont données dans le tableau 7 correspondent aux probabilités réellement observées et non aux probabilités théoriques.

renforcement de l'affinité (telle qu'elle est saisie à travers la désignation des proches) . En fait, les liens changent de nature et c'est surtout la charge des parents âgés qui prédomine au-delà d'un certain âge. "L'obligation de générosité" semble ici être plus l'expression d'une norme sociale que d'un investissement affectif. Ce qui incline à penser que la notion de "proches" renvoie à l'existence d'un minimum de réciprocité des échanges, d'une relation qui ne soit pas trop dissymétrique.

Les facteurs concernant l'environnement familial jouent un rôle beaucoup plus important dans la proximité affective que dans la proximité spatiale. Les caractéristiques de la famille d'origine sont déterminantes, montrant ainsi l'importance de l'atmosphère familiale dans la persistance de liens forts à l'âge adulte. Ces derniers semblent très affectés par la rupture du couple parental, qu'elle résulte d'une séparation ou du décès du père (et non de celui de la mère -probablement en raison de la faiblesse des effectifs concernés).

Lorsque les parents ne vivent plus ensemble, le degré d'affinité des deux générations diminue. Toutefois les liens avec la mère semblent mieux résister : 72% des enquêtés déclarent leur mère proche en cas de séparation et 53% seulement leur père. Plusieurs explications à ceci peuvent être avancées. Dans neuf cas sur dix, les mères ont la garde des enfants et peuvent maintenir avec eux des liens étroits, à la différence des pères qui les voient moins souvent ou même plus du tout, comme le montrent les recherches sur les femmes divorcées. Par ailleurs, il n'est pas impossible que les enfants, inconsciemment ou pas, reprochent davantage la séparation à leur père qu'à leur mère. Cette dernière hypothèse se trouve renforcée lorsque l'on examine la variation de l'indicateur selon l'état matrimonial du père. La probabilité de le citer comme proche, qui est de 77% lorsque le père est toujours marié, tombe à 57% en cas de remariage et 47 % en cas de divorce.

Autre facteur déterminant : les familles nombreuses ne sont aucunement productrices d'affinités entre générations. Ainsi, lorsqu'un enquêté a appartenu dans son enfance à une famille nombreuse (taille de la fratrie supérieure à 4), il se déclare moins souvent proche de sa mère ou de son père, peut-être parce que cela est rendu moins nécessaire en raison du nombre plus grand de personnes impliquées dans la relation, surtout lorsque, dans la fratrie, se trouve un célibataire qui, comme nous le verrons plus loin, reste plus attaché aux parents. On peut aussi faire l'hypothèse que la solidarité entre frères et sœurs a pris le pas sur la solidarité entre générations. Les frères et sœurs lorsqu'ils sont nombreux constituent un groupe qui peut faire "bloc" face aux parents. Quoi qu'il en soit, dans les familles dont la fécondité a été plus élevée, les relations entre générations sont moins étroites, ce qui est loin de correspondre à l'image traditionnelle des grandes familles, qui sont censées être plus fusionnelles. Cependant, ces quelques résultats ne nous permettent pas d'aller plus loin . Les recherches sur la fratrie sont peu fréquentes et concernent essentiellement la mobilité sociale selon le nombre des frères et sœurs et la profession des parents ou des beaux-parents²¹.

Les rapports que les individus entretiennent avec leurs parents dépendent aussi de leur propre situation matrimoniale. Créer sa propre famille, c'est d'une certaine manière passer d'un groupe familial à un autre, c'est acquérir une autonomie, même si très souvent cela n'est pas synonyme de rupture. Pour les célibataires, la famille d'origine demeure le groupe de référence (la relation de causalité s'établit dans un sens comme dans l'autre, le célibat pouvant être la conséquence d'une trop forte proximité avec les parents). Ce lien passe surtout par la mère (la probabilité de déclarer sa mère proche passe de 73 % pour une personne ayant été mariée à 84% chez un célibataire). Le fait d'avoir soi-même des enfants distend les relations avec les parents (et ceci d'autant plus que la taille de la descendance augmente), ce qui semble démentir l'idée souvent exprimée que l'arrivée des petits-enfants resserre les liens entre générations.

En dehors de ces facteurs, qui relèvent essentiellement de la sphère familiale, on peut noter deux autres éléments qui ont une influence sur l'indice de proximité affective :

²¹ On trouvera dans la revue *le groupe familial* un numéro spécial consacré au réseau fraternel (n°111, avril juin 1986) articles de Hervé Le Bras, Nicole Tabard, Guy Desplanques. Voir également l'article de Bernard Zarca "l'héritage et la mobilité sociale au sein de la fratrie. I L'héritage et la mobilité sociale différentielle des frères", *Population*, N°2, 1995.

- Le niveau d'étude. A l'inverse de l'indice de proximité géographique, l'indice d'affinité augmente avec le niveau d'études (variable significative uniquement dans le cas de la mère). La probabilité de citer sa mère parmi ses proches passe de 59% pour les non diplômés à 85% pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Ces résultats confirment les travaux sur les réseaux de sociabilité selon la catégorie sociale. Il semble que les personnes dont le bagage scolaire est le plus élevé soient les plus capables de vivre des relations fortes avec leurs parents quelle que soit la distance kilométrique qui les sépare²². L'analyse textuelle montre que les personnes qui emploient le mot "proche" sont plus souvent les cadres ayant fait des études supérieures et ayant connu une grande mobilité antérieure. *A contrario*, ceci peut signifier également que, en milieu populaire, l'existence d'un lien privilégié avec la mère soit plus dépendant de la proximité spatiale et de la fréquence des rencontres (Young, Willmott, 1983),
- La taille du réseau des parents "proches". La probabilité de désigner son père ou sa mère comme proches augmente très sensiblement lorsque s'accroît le nombre de parents proches, ce qui n'est pas un résultat d'évidence. On aurait pu concevoir, au contraire, que lorsque l'on n'a qu'un seul proche, il s'agisse plus souvent du père ou de la mère. Il n'en est rien, en fait, et l'on n'observe ici aucune priorité accordée aux deux parents : parmi ceux qui ne citent qu'un seul proche, il ne s'agit du père que dans 5% des cas et de la mère que dans 29%, alors que ces proportions passent respectivement à 83% et 88% quand le nombre des parents proches atteint quatre personnes. On peut en déduire que le fait d'avoir peu de parents proches est un indice de prise de distance par rapport au père ou à la mère, ou, inversement, que l'élargissement du groupe des proches va de pair avec une intensification des affinités

Ces résultats permettent de confirmer le rôle de l'histoire familiale dans la construction des liens parents-enfants. De nouveau, les facteurs déterminants ne sont pas le genre et l'âge comme on aurait pu le penser au départ, mais un ensemble de facteurs plus complexes dans lequel se combinent à la fois des éléments liés à l'histoire matrimoniale des personnes et de leurs parents, à la taille des familles et à des caractéristiques personnelles.

Tableau 7 : Indicateur d'affinité avec la mère et le père (en %)

		Mère	Père
Nombres de parents désignés comme proches par Ego	1	29*	05*
	2	50*	42*
	3	66*	63*
	4	88*	83*
Nombre d'enfants d'Ego	0	83*	78
	1	77*	71
	2	74*	68
	3	77*	72
	4	52*	46
Nombre de frères et sœurs d'Ego	1	79*	80*
	2	80*	81*
	3	83*	74*
	4	75*	72*
	5 et +	66*	57*
Niveau d'études atteint par Ego	sans diplôme	59*	50
	BEPC	68*	67
	Cap, brevet	74*	66

²² C'est aussi, comme nous l'avons vu plus haut pour ces catégories que la distance kilométrique est la plus grande.

	bac	84*	79
	DEUG	82*	78
	Licence	85*	76
Ego est employé	non	74*	71
	oui	80*	71
La mère d'Ego est âgée de 60 à 74 ans	non	73*	
	oui	79*	
La mère d'Ego a 75 ans ou plus	non	79	
	oui	64	
Ego est célibataire	non	73	68*
	oui	84	79*
Les parents d'Ego se sont séparés	non	77	75*
	oui	72	53*
Le père d'Ego est décédé	non	77*	
	oui	64*	
Nombres d'amis proches cité par Ego	0	69	63*
	1	75	70*
	2	71	63*
	3	81	71*
	4	74	77*
	5	74	67*
	6	87	79*
	7	83	79*
Age d'Ego	< 25 ans	83	76
	25-39 ans	77	72
	40-59 ans	72	67
	60-74 ans	63	50
Etat matrimonial du père d'Ego	marié		77*
	remarié		57*
	séparé		47*
	divorcé		48*
	veuf		47*
Age du père d'Ego	40-59 ans		74*
	60-74 ans		73*
	75 ans et +		63*
La mère d'Ego était au foyer durant ses études primaires	non	75	70*
	oui	76	71*
ENSEMBLE		76	71

variables significatives selon le modèle logit

On peut poursuivre l'analyse en regardant ce qui se passe du côté des frères et sœurs (sans mener, toutefois, une analyse statistique aussi détaillée que pour les parents). Les liens entre frères et sœurs apparaissent dans l'ensemble nettement moins forts que ceux entre ascendants et descendants. L'indicateur d'affinité entre membres de la fratrie s'élève à 57% contre 76% pour la mère et les enfants et 71% pour le père²³, ce qui confirme la prédominance de la lignée sur les collatéraux (tableau 8).

On voit ici apparaître des différences selon le sexe : le lien affectif des femmes est plus fort avec leurs sœurs qu'avec leurs frères. Les hommes, par contre, ne font pas de différence (statistiquement significative) dans leur attachement à l'égard de leurs sœurs ou de leurs frères.

²³ Cette probabilité a été pondérée selon le nombre de frères et sœurs.

Ces quelques résultats, qui s'ajoutent aux précédents concernant le lien affectif mère-fille, mettent en lumière le rôle des relations féminines dans le maintien d'une cohésion du groupe familial. Ils corroborent ceux de Kellerhals selon qui "les hommes traitent leurs sœurs et frères de façon assez semblable, les femmes privilégient les premières au détriment des seconds"²⁴. Il serait intéressant d'approfondir ce rôle en étudiant les effets du rang dans la fratrie ainsi que ceux de sa taille. Par exemple, les familles nombreuses sont-elles génératrices de liens plus étroits entre frères et sœurs que les familles de taille réduite

Tableau 8 : Indicateur d'affinité entre frères et sœurs selon le sexe d'Ego

Lien de parenté	Femme	Homme	Ensemble
Sœur	0.59*	0.52*	0.56
Frère	0.52**	0.56	0.54
Frères et sœurs	0.58	0.55	0.57

* significatif (horizontal)

** significatif (vertical)

1.3. Rapports entre proximité géographique et liens affinitaires

De nombreux travaux se sont intéressés à la distance géographique et à la fréquence des contacts entre apparentés. L. Roussel et C. Gokalp font partie des précurseurs qui ont initié, en France, dans le milieu des années 70, les premières enquêtes sur ce thème. Avant d'aborder l'étude du lien entre ces deux phénomènes, nous avons souhaité introduire une autre dimension : la relation d'affinité. En effet, si l'on peut constater que le rapprochement des générations au sein d'une même commune favorise les échanges et les contacts, cela ne nous renseigne pas sur le contenu de ces relations. Comme le soulignent Coenen-Huther, Kellerhals, Von Allmen²⁵, la fréquence des rencontres ne constitue qu'un indicateur imparfait de la force réelle des liens de parenté. Celles-ci peuvent être, dans une certaine mesure, contraintes ou tout du moins subies (comme cela est parfois constaté chez les indépendants) ; inversement elles peuvent être, dans d'autres cas, le résultat d'un choix de localisation à proximité, justement pour profiter des ressources du réseau familial.

Les données que nous présentons ne nous permettent pas d'identifier le sens de la relation de causalité entre distance géographique et distance affective. Le choix de résider au voisinage de ses parents résulte-t-il de l'existence de liens privilégiés, ou bien est-ce l'inverse ? Seule l'analyse des entretiens permet de donner une signification aux proximités en les resituant dans l'histoire familiale et résidentielle des enquêtés et de leurs parents. Ainsi, certains membres de la famille peuvent-ils rester sur place, d'autres partir et se rapprocher par la suite dans la commune d'origine ou dans une autre commune : au moment de l'enquête, la "carte familiale" obtenue sera la même. Les différents scénarios dégagés par A. Gotman à partir des entretiens rendent bien compte des processus qui conduisent aux regroupements des familles ou au contraire à leur dispersion (chapitre 3 de l'ouvrage *La Famille et ses proches*).

Tout en ayant conscience de ces limites, il est possible, à partir des données recueillies dans l'enquête, d'observer les interactions qui existent entre la proximité spatiale et les liens d'affinité.

Tableau 9 : Probabilité de vivre dans la même commune que son père ou que sa mère (en %)

		Mère	Père
A cité sa mère proche comme l'ayant aidé	non	19*	18
	oui	26*	22
Ensemble		23	20

* variables significatives selon le modèle Logit

Tableau 10 : Probabilité d'habiter le même département que son père ou sa mère (en %)

		Mère	Père
Mère citée comme proche	non	43*	41*

²⁴ Josette Coenen-Huther, Jean Kellerhals, M. Von Allmen " *Les réseaux de solidarité dans la famille* ", Lausanne, Editions Réalités sociales, 1994, p 69.

²⁵ Josette Coenen-Huther, Jean Kellerhals, M. Von Allmen, *Ibid.*

	oui	53*	49*
Ensemble		51	46

* variables significatives selon le modèle logit

Les tableaux 9 et 10 apportent quelques éléments de réponse. Le fait d'avoir été aidé par sa mère désignée comme proche intervient de manière significative dans la probabilité de résider dans la même commune qu'elle (26% au lieu de 19%). De même, la probabilité d'habiter dans le même département n'est pas indépendante des liens d'affinité qui unissent les personnes avec leurs parents. Ces probabilités augmentent de 8 ou 10 points lorsque Ego a déclaré sa mère proche. Une première relation se dégage ainsi : l'intensité des relations d'affinité avec la mère fait partie des facteurs qui augmentent la probabilité de vivre dans la même aire géographique.

Afin de mieux cerner l'effet de la distance géographique, on peut calculer des indicateurs d'affinité²⁶ :— rapport du nombre de parents désignés comme « proches » au nombre de parents survivants — pour l'ensemble de l'échantillon et pour les individus habitant la même commune ou le même département que leur père ou leur mère.

A partir du tableau 11, on peut voir comment se modifie l'indice d'affinité pour les deux parents en fonction de l'échelle d'observation.

Tableau 11 : indicateur d'affinité avec ses parents selon le sexe d'Ego

Probabilité de citer sa mère ou son père comme proche	Femme	Homme	Ensemble
Mère			
indépendamment du lieu	0.77	0.73	0.76**
Ego et sa mère habitent la même commune	0.84*	0.71*	0.80**
Ego et sa mère habitent le même département	0.82*	0.75*	0.78
Père			
indépendamment du lieu	0.68	0.73	0.71
Ego et son père habitent la même commune	0.76	0.70	0.74
Ego et son père habitent le même département	0.74	0.74	0.74

* significatif horizontalement

** significatif verticalement

Les différences apparaissent clairement. En ce qui concerne les rapports au père, la dimension spatiale entre très peu en ligne de compte dans le degré d'affinité. Les écarts entre probabilités ne sont pas significatifs, même pour les femmes. En revanche, l'influence du lieu intervient dans l'intensité de la relation des femmes avec leur mère. L'indice d'affinité fille-mère est significativement plus élevé que l'indice d'affinité fils-mère lorsque la commune ou le département de résidence de Ego et de sa mère sont les mêmes ; alors que ce n'est pas le cas (différence non significative) lorsque les lieux de résidence sont différents. Par ailleurs, lorsque l'on passe de l'ensemble des enquêtés à ceux qui habitent la même commune que leur mère, le degré d'affinité avec celle-ci augmente de manière significative. L'effet est encore plus net pour les filles : la probabilité de déclarer sa mère proche passe de 77% à 84% lorsque toutes les deux vivent dans la même commune (82 à l'échelle le département). A l'inverse, cette probabilité ne varie pratiquement pas pour les hommes. Ces quelques chiffres témoignent de l'importance de la proximité locale dans la relation d'affinité mère - fille. Il est vrai qu'une grande partie des aides féminines, comme l'ont montré de nombreuses recherches (Kellerhals, 1994,

²⁶ En fait, on calcule ce rapport pour chaque individu et on fait la moyenne de ces rapports. Ceci afin d'éliminer, dans le cas des frères et sœurs et des enfants, l'effet de taille de la fratrie ou de la descendance (surpondération des plus grandes fratries ou descendances).

Attias-Donfut, 1995), sont des aides domestiques qui demandent une faible distance entre les deux lieux de résidence.

Bien que les proximités géographiques et affectives entre frères et sœurs soient beaucoup moins fortes que celles entre parents et enfants, la dimension spatiale n'intervient pas du tout dans l'intensité des relations au sein de la fratrie (tableau 12). Si la proximité n'augmente pas le niveau d'affinité, l'éloignement ne la diminue pas non plus, ce qui est appréciable lorsque l'on sait que très peu vivent dans la même commune (de l'ordre de 14%). Il faut toutefois noter que l'affinité entre sœurs est (dans l'ensemble comme à l'échelle du département) significativement plus forte qu'entre frères et sœurs. Par ailleurs, il est probable que les attentes vis-à-vis des frères et sœurs soient différentes de celles qui prévalent entre parents et enfants : moins d'aides continues et plus d'aides exceptionnelles et peut-être plus de complicité. Y aurait-il là une spécificité des liens fraternels qui s'enracinent dans les souvenirs de sociabilité enfantine et que la distance ne semble pouvoir effacer ?

Tableau 12 : Indicateur d'affinité avec les frères et sœurs selon le sexe d'Ego

	Femme	Homme	Ensemble
Frères et sœurs confondus			
indépendamment du lieu	0.58	0.55	0.57
habitent la même commune	0.56	0.59	0.57
habitent le même département	0.58	0.57	0.58
Sœurs			
indépendamment du lieu	0.59*	0.52*	0.56
habitent la même commune	0.57	0.55	0.56
habitent le même département	0.60*	0.51*	0.56
Frères			
indépendamment du lieu	0.52	0.56	0.54
habitent la même commune	0.55	0.64	0.59
habitent le même département	0.52	0.60	0.56

* significatif horizontalement

Tableau 13 : Indicateur d'affinité avec les enfants non-cohabitant

Probabilité de citer ses enfants comme proches	Femme	Homme	Ensemble
indépendamment du lieu	0.78	0.74	0.76
habitent la même commune	0.73	0.77	0.74
habitent le même département	0.77	0.77	0.77

Même constat pour les enfants (tableau 13). La distance spatiale ne joue aucun rôle dans l'intensité des liens qui se sont tissés entre les parents et leurs enfants, une fois que ces derniers ont quitté le domicile parental. Les trois quarts des parents déclarent leurs enfants proches, quel que soit l'éloignement qui a pu se produire.

En conclusion, il apparaît qu'il n'existe pas de relation entre proximité géographique et affinité, à une exception près : le rapport mère-fille. Le fait d'habiter la même commune ou le même département n'augmente pas la probabilité de se dire proche de son père, de ses enfants, de ses frères et sœurs, mais seulement de sa mère si l'on est une femme. Ceci est d'autant plus remarquable que, à l'inverse, la fréquence des contacts avec les proches est, comme nous le verrons ci-dessous, fortement liée à la proximité spatiale.

1.4. Proximité et fréquentations familiales

De nombreux chercheurs ont étudié la force des relations familiales dans la société urbaine²⁷. F. Héran distingue trois âges de sociabilité : "la jeunesse est le temps privilégié des amitiés, la maturité celui des relations de travail, la vieillesse celui des relations de parenté". Mais, si les rencontres avec les amis se font plus rares avec l'âge²⁸, selon l'enquête « Proches et parents », le nombre moyen d'amis cités comme proches reste quasiment stable²⁹. La sociabilité au sein de la famille occupe une place particulière car l'intensité de la fréquentation des parents, contrairement à celle des amis, ne varie pas avec l'âge. Les contacts avec la parenté suivent un cycle lié aux entrées et sorties du groupe familial. Au début, lorsque les enfants décohabitent, les parents et frères et sœurs continuent à jouer un rôle essentiel dans le cercle des relations ; vers 40-50 ans, leurs enfants viendront à leur tour élargir ce cercle et en deviendront bientôt le centre (Héran, 1988).

L'analyse textuelle des entretiens de l'enquête "Proches et parents" (chapitre 6 de l'ouvrage *La Famille et ses proches*) met en évidence l'importance de ces relations dans les discours des enquêtés. L'existence d'une classe "agenda familial" dans la classification effectuée par le logiciel de statistique textuelle³⁰ confirme bien le rôle que joue, dans la constitution et l'entretien des liens de parenté, la régularité des rencontres. Il n'en reste pas moins vrai que celle-ci est liée, en grande partie, à la distance géographique entre les différents membres de la parenté. Pour certains, le poids de ces liens est tel qu'ils entraînent un regroupement familial des résidences, pour d'autres, notamment les commerçants et les artisans, cette proximité est régie par des raisons professionnelles. Pour ceux qui se sont éloignés, le maintien des relations se pose différemment.

L'enquête "Proches et parents" permet d'étudier la fréquence des contacts - rencontres ou relations téléphoniques et épistolaires - avec les membres de la famille cités comme proches et de croiser ces données avec la distance géographique. Afin de mieux cerner la proximité spatiale, nous avons cherché à dépasser le cadre administratif de la commune ou du département en utilisant un découpage plus fin, prenant en compte les communes limitrophes, qu'elles se situent dans le même département ou en dehors. On a ainsi une vision différente qui fait mieux apparaître la cohésion de la famille sur le territoire. Au total, 14% des enquêtés ayant cité des parents comme proches habitent le même quartier qu'au moins un membre de leur famille, 30% la même commune et 51% vivent dans la même commune ou dans une commune limitrophe (tableau 14).

Tableau 14 : Proximité détaillée des parents cités comme proches par Ego (fréquences cumulées)

	Mère	Père	Enfants	Frères ou sœurs	au moins un proche membre de la famille
cohabite	3.4	2.4		1.0	2.6
même immeuble	5.8	4.5	1.4	1.6	5.4
même rue	7.7	6.1	3.6	2.1	8.2
même quartier	11.5	9.2	7.5	3.5	13.7
même commune	26.3	20.6	23.3	13.8	29.6
même commune ou commune limitrophe	43.2	39.7	39.7	27.0	51.0
Effectifs	807	552	1477	2431	1665

Lire : 43,2% des mères d'Ego habitent la même commune ou une commune limitrophe, 26,3% la même commune, 11,5% le même quartier que Ego.

²⁷ Daniel Courgeau, « Les réseaux de relations entre personnes : Etude d'un milieu rural », *Population*, 4-5, 1972. Agnès Pitrou, *Les solidarités familiales : vivre sans famille*, Toulouse, Privat, 1978. Claudine Attias-Donfut, *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, état*, Paris, Nathan, 1995.

²⁸ François Héran, "La sociabilité, une pratique culturelle", *Economie et statistique*, n°216, 1988.

²⁹ Catherine Bonvalet, Dominique Maison, Hervé Le Bras, Lionel Charles, "Proches et parents", *Population*, 1, 1993.

³⁰ voir chapitre sur l'analyse textuelle des entretiens de "Proches et parents".

Cette proximité explique en partie les rapports étroits entre membres de la même famille³¹. Le fait d'habiter la même commune ou une commune voisine augmente fortement la fréquence des contacts (entre Ego et au moins un parent "proche") : Les tableaux en annexe montrent qu'ils sont quotidiens pour deux enquêtés sur cinq (contre un sur cinq dans l'ensemble de l'échantillon) et quotidiens ou hebdomadaires pour neuf enquêtés sur dix (contre sept sur dix tous lieux de résidence confondus). L'éloignement géographique modifie la périodicité des contacts. Le graphique 1 montre que, si le rythme des contacts hebdomadaires reste inchangé, les relations quotidiennes diminuent très fortement au profit des contacts mensuels et annuels lorsque l'on dépasse le périmètre des communes voisines³².

Pour les personnes qui habitent la même commune ou une commune limitrophe, les profils de fréquence des relations avec les ascendants et descendants sont très proches. Les collatéraux, en revanche, se voient moins au quotidien (graphique 2). Même dans ce cadre géographique limité, l'intensité des contacts varie fortement selon le sexe des enquêtés, et ce quel que soit le lien de parenté : les femmes privilégient la relation quotidienne avec leur mère et leur père, et les hommes la relation hebdomadaire (graphique 3). Dans la fratrie, la différence apparaît au niveau de la semaine, les sœurs ayant la plus forte intensité de contact (graphique 4). On voit, à nouveau, apparaître ici le rôle moteur des femmes dans l'entretien des relations familiales étroites.

2. Un mode de fonctionnement particulier : la famille-entourage

Grâce aux enquêtes de l'INSEE sur les budgets, sur le logement et le patrimoine, on arrive à décrire avec beaucoup de détails le mode de vie des ménages. De nombreuses typologies ont été faites notamment par l'INSEE³³, puis par des sociologues. Kellerhals distingue la "famille bastion", les "groupes compagnonnage" et les "groupes négociation"³⁴. L. Roussel retient la « famille moderne », la « famille fusionnelle », la « famille club » et la « famille histoire »³⁵. G. Menahem a défini des types de ménage à partir de modes d'organisation domestique (organisation familiale de type patrimonial, conjugal ou associatif³⁶). Contrairement au ménage, la famille étendue est difficile à saisir en tant que telle du fait de l'absence de statistiques. Ce qui tend à conforter une approche qui met en avant un fonctionnement de la famille centré sur le couple (de Singly, 1993). Même si un certain nombre de grandes enquêtes³⁷ sur la parenté, en montrant l'importance des aides et des contacts entre générations, ont remis en question cette vision, les modes de fonctionnement des familles étendues restent peu connus.

Seul, Peter Willmott, à partir de résultats d'enquêtes, a proposé trois grands types de configurations de parenté dans l'Angleterre urbaine contemporaine³⁸ :

- la famille "étendue locale" dans laquelle deux ou trois ménages distincts habitent à proximité, se rencontrent presque quotidiennement et s'apportent une aide régulière ;
- la famille "étendue dispersée", composée également de deux ou trois ménages, elle n'est pas localisée. Les rencontres sont moins nombreuses, mais les contacts restent fréquents ainsi que les aides ;
- la famille "étendue atténuée" dans laquelle les liens se sont distendus.

³¹ Père, mère, enfants non cohabitant, frères ou sœurs cités comme proches.

³² On trouvera les fréquences des contacts dans les tableaux en annexe.

³³ En 1985, Michel Villac et Anne-Catherine Morin établissent un classement en ménages d'une seule personne, familles monoparentales, ménages sans familles et couples (*Ménages familles*, Paris, INSEE, Collection M, n°111, 1985).

³⁴ Josette Coenen-Huther, Jean Kellerhals, M. Von Allmen, "Les réseaux de solidarité dans la famille", Lausanne, Éditions Réalités sociales, 1994. Ces typologies comme celles de Louis Roussel (ci-dessous) sont établies à partir des sentiments, des valeurs et des normes qui unissent les différents membres du ménage.

³⁵ Louis Roussel, "La famille incertaine", Paris, Editions O. Jacob, 1989.

³⁶ Georges Menahem "3 modes d'organisation domestique selon deux normes familiales font 6 types de familles", *Population*, 6, 1988.

³⁷ Rapellons les enquêtes de l'INED sur le réseau familial, les enquêtes de l'INSEE et celle de la CNAV (Claudine Attias-Donfut, *Solidarités entre Générations Vieillesse, famille, État*, Nathan, 1995).

³⁸ Peter Willmott : "Parenté et urbanisation dans l'histoire anglaise", *Genèses*, 4 mai 1991.

Dans le prolongement de ces travaux, il est possible à partir de l'enquête "Proches et parents" de distinguer plusieurs types de configurations familiales. Établir une classification exhaustive n'est pas réalisable car les données sur les aides et les contacts ne sont disponibles que pour les parents cités comme proches. Néanmoins, on peut saisir un mode particulier de fonctionnement qui implique les proches de la famille (ceux-ci étant limités, dans cette étude, aux parents, aux enfants non cohabitants ainsi qu'aux frères et sœurs). Comme nous l'avons vu précédemment, l'enquête "Proches et parents" a recueilli pour chacun des proches cités par l'enquêté un certain nombre de données qui renseignent sur la nature des liens (proximité géographique, fréquence des contacts, entraide...). Tout en restant dans le cadre de liens familiaux forts, l'ensemble de ces indications permet de cerner une réalité familiale qui ne se limite pas au ménage. Dans un article récent, C. Bonvalet et E. Lelièvre ont défini un nouveau concept : l'entourage. "En adjoignant au cadrage du ménage la prise en compte des liens familiaux en dehors du ménage, l'ambiguïté et les glissements problématiques que nous avons décelés entre les deux notions de famille et de ménage disparaissent. Cette nouvelle infrastructure que nous appelons entourage contribue en fait à clarifier l'analyse en distinguant clairement la sphère d'influence des co-résidents de celle issue des liens d'alliance et de parenté qui peut s'exercer en dehors du cadre du ménage"³⁹.

Ce concept va nous permettre de mettre en évidence un mode de fonctionnement particulier de la famille qui prend en compte à la fois les liens de parenté et d'affinité, la fréquence des contacts et les aides. Il s'agit de cerner, par un faisceau d'indicateurs, la force des relations qui unissent les ménages d'une même famille et de dégager ce qui fait système. Un type de fonctionnement familial comprenant plusieurs ménages⁴⁰ s'opposerait ainsi au ménage nucléaire complètement autonome et isolé.

Nous avons défini la "famille-entourage" à partir de trois critères :

- les affinités (faire partie des parents désignés comme proches),
- la fréquence des contacts (au moins une fois par semaine),
- l'entraide (avoir cité le parent proche comme ayant été aidé par Ego ou comme l'ayant aidé).

Ces critères sont volontairement restrictifs. Il s'agit de repérer une logique familiale particulière. Pour correspondre à cette définition, il faut donc entretenir, avec le même parent (père, mère, enfants adultes non cohabitants ou frères et sœurs), une relation d'une certaine intensité, (c'est-à-dire le considérer comme proche), avoir des contacts réguliers (au moins une fois par semaine) et avoir aidé cette personne ou avoir été aidé par elle⁴¹. Si l'on avait retenu par exemple une fréquence des contacts de l'ordre d'une fois par mois au lieu d'une fois par semaine, le concept même de famille-entourage aurait perdu de sa force.

Comme Peter Willmott l'avait fait pour la famille étendue, on peut distinguer deux grands types de famille-entourage selon la localisation des ménages apparentés :

- la "famille-entourage locale" dans laquelle les ménages habitent la même commune ou une commune limitrophe,
- la "famille-entourage dispersée", dont les ménages qui la composent ne vivent pas à proximité les uns des autres.

2.1. La "famille-entourage locale"

Sur les 1946 personnes enquêtées, 503 font partie d'une famille-entourage, soit 26% de l'ensemble. La famille-entourage est, en grande majorité (87%), composée de deux ménages dont celui d'Ego (dans

³⁹ Catherine Bonvalet, Eva Lelièvre : "Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial, *Sociologie et sociétés*, Vol XXVII, N°2, automne 1995, p181-182.

⁴⁰ Ou un ménage comprenant un parent âgé ou un frère ou une soeur. Sur les 503 individus appartenant à un système famille-entourage 18 cohabitent avec Ego

⁴¹ La première partie du questionnaire contenait des questions, d'une part sur les aides en matière d'orientation scolaire ou professionnelle, sur la recherche d'un emploi ou d'un logement, d'autre part sur les aides durant les moments difficiles ainsi que sur les aides régulières. Une question dans la partie concernant les proches permet de repérer les personnes faisant partie d'un système d'entraide.

48% des cas, l'autre ménage est celui des parents, dans 34% celui d'un enfant, et enfin dans 18% celui d'un frère ou d'une sœur).

Le reste (12,5%) est constitué d'une constellation de parenté de trois ménages, avec trois configurations possibles :

- le ménage de l'enquêté, celui de ses parents et celui d'un frère ou d'une sœur (au nombre de 41) ;
- l'enquêté, ses parents et un enfant (12) ;
- l'enquêté, un frère ou un sœur et un enfant (8) ;

Les "familles-entourage" comprenant à la fois Ego, ses parents, ses enfants adultes et ses frères et sœurs sont quasiment inexistantes.

On peut donc constater que les ménages concernés sont majoritairement ceux des parents et des enfants adultes. Un quart seulement des "familles-entourage" comprennent le ménage d'un frère ou d'une sœur. La lignée prédomine donc largement dans ce type de famille (en tenant compte du fait que, par construction, les seuls collatéraux retenus sont les frères et sœurs - les cousins et cousines, neveux et nièces, oncles et tantes ayant été écartés).

A l'aide d'un modèle logit, il est possible de repérer les variables qui favorisent le mode d'organisation "famille-entourage" : la faible mobilité résidentielle de l'enquêté, le nombre élevé de parents proches et, inversement, le nombre peu élevé d'amis proches, (indices d'une sociabilité centrée sur la famille) le fait d'avoir vécu en couple chez les parents (la proportion de "familles-entourage" est de 36%), le sexe de l'enquêté (28% des femmes appartiennent à un système de famille-entourage contre 23% des hommes) et enfin le fait de ne pas être issu d'une grande famille (tableau 15).

On retrouve, et ce n'est pas surprenant, un certain nombre de facteurs importants de la proximité géographique et affective (cf. première partie). On notera cependant que le sexe, qui n'intervenait quasiment pas dans les proximités, devient, en revanche, une variable essentielle dans les "familles-entourage", sans doute en raison du poids de la fréquence des contacts et des aides qui passent principalement par les femmes.

Ces résultats appellent quelques commentaires. Une fois encore, le rôle de la femme est primordial, car elle apparaît au centre des relations familiales. Le fait d'avoir cohabité en couple chez ses parents témoigne d'une proximité entre parents et enfants qui se prolonge durant la vie adulte malgré la séparation résidentielle. Comme nous l'avons souligné précédemment, les familles nombreuses ne semblent pas générer des "liens forts", elles sont moins nombreuses à fonctionner selon le "mode famille-entourage" que les familles restreintes. Enfin, on notera l'influence du décès du père dans cette configuration familiale, comme si la famille se resserrait autour de la mère veuve.

Contrairement aux observations de B.Bawin-Legros, A. Gauthier et J.F Stassen, le fait de vivre en couple n'apparaît pas dans le modèle comme une variable significative de rapprochement - ni dans ceux relatifs à la proximité géographique (tableau 3), ou à l'affinité (tableau 7) ; les individus vivant en couples, au moment de l'enquête, ne paraissent pas entretenir des relations plus étroites avec leur famille d'origine. Pour ces auteurs, "être en couple n'est-ce pas formuler ou commencer à formuler pour soi-même des projets familiaux qui nécessitent un retour vers la parenté ?"⁴² On pourrait aussi bien faire l'hypothèse inverse : parce que l'on vit en couple, le souci de préserver son indépendance vis-à-vis des parents serait plus fort, afin d'éviter que ces derniers n'interfèrent trop dans la vie du nouveau ménage. On retrouverait là le besoin de distance du couple par rapport aux familles d'origine décrit par des sociologues⁴³. L'ensemble des résultats de l'enquête "Proches et parents" semblent aller dans ce sens. Le fait de vivre en couple, d'avoir des enfants, éloignerait des parents tandis qu'à l'opposé, les

⁴² Bernadette Bawin-Legros, Anne Gauthier, Jean François Stassen, "Les limites de l'entraide intergénérationnelle", *Les solidarités entre générations, Vieillesse, Familles, Etat*, (Claudine Attias-Donfut ed) Paris, Nathan, 1995. Ces auteurs notent que les résultats de leur enquête contredisent ceux de Lopata (1973) qui trouve que les non mariés sont plus proches de leur famille, "Widowed in American City", Cambridge MA Sheuckman, 1973.

⁴³ Cf François de Singly, *la sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan, 1993.

célibataires, les veufs et les familles monoparentales auraient un mode de vie plus centré sur la parentèle.

Bien que certaines caractéristiques n'apparaissent pas dans le modèle, il nous a semblé intéressant d'étudier la proportion de "famille-entourage" selon le type de ménage et la catégorie sociale. S'il existe des différences selon le type de ménage, comme on vient de le voir précédemment, la variable sexe semble plus déterminante, notamment chez les couples. La proportion de famille entourage dans les couples où la femme est l'enquêtée s'élève à 29% contre 22% dans les couples où l'homme est l'enquêté. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, on n'observe aucune différence entre les femmes seules élevant un enfant et les femmes vivant en couple (tableau 16)⁴⁴. Il est possible que, la femme, étant le pivot des relations de parenté, la présence d'un conjoint ne joue ni dans un sens ni dans un autre et que les relations mère-fille, en particulier, se maintiennent quels que soient les aléas de la vie conjugale. Ainsi, il apparaît bien, comme le laissait supposer le modèle logit, que ce n'est pas la forme du ménage qui est véritablement discriminante, mais le sexe de l'enquêté(e). Les familles monoparentales ne seraient impliquées plus intensément dans les systèmes d'entraide familiale que parce qu'elles ont, à une écrasante majorité, une femme comme personne de référence⁴⁵.

Quant aux variations selon la CSP (tableau 17), les indépendants (non agriculteurs), (31%) se distinguent par une proportion supérieure à la moyenne, à la différence des cadres (19 %).

Tableau 15 : Proportion de familles-entourage locales selon certaines variables significatives (modèle Logit)

Nombre de parents désignés comme proches par Ego	1	16
	2	21
	3	26
	4	31
Nombre de logements occupés par Ego à l'âge adulte	0 logement	36
	1 logement	34
	2 logements	28
	3 logements	26
	4 logements	21
Ego a vécu en couple chez ses parents	non	25
	oui	36
Sexe d'Ego	Homme	23
	Femme	28
Nombre d'amis proches cités par Ego	0	27
	1	29
	2	28
	3	26
	4	22
Ego est l'aîné	non	27
	oui	24

⁴⁴ Parallèlement, on n'observe pas non plus de différence entre homme seul et homme en couple.

⁴⁵ Catherine Bonvalet, Dominique Maison et Laurent Ortalda : *op. cit.*

Nombre de frères et sœurs d'Ego	1	29
	2	27
	3	28
	4	26
	5	22
Décès du père d'Ego	oui	28
	non	25

Tableau 16 : Proportion de familles-entourage locales selon le type de ménage

Type de ménage	% Familles entourage
Homme seul	23
Femme seule	26
Homme en couple	22
Femme en couple	29
Femme seule +enfant	29
Ensemble	26

Tableau 17: Proportion de familles-entourage locales selon la catégorie sociale

Catégorie sociale	% Famille entourage
Agriculteurs	24
Artisans, commerçants prof libérales	31
Cadres supérieurs	19
Professions intermédiaires	25
Employés	27
Ouvriers	27
Inactifs	26
Ensemble	26

Une autre variante de la famille entourage a retenu notre attention : il s'agit de la "famille-entourage locale semi-cohabitante", dans laquelle le rythme des contacts est quotidien au lieu d'être seulement hebdomadaire, les autres contraintes étant maintenues. Ces conditions sont évidemment très restrictives. On peut d'ailleurs noter que ce mode de vie familiale s'apparente plus à une cohabitation de proximité ou « cohabitation communale » comme la dénomme H. Le Bras⁴⁶. Cette dernière remplacerait la cohabitation domestique entre générations de la France ancienne. Mais alors que la cohabitation *stricto sensu* entre générations est, en moyenne, de 4 à 5% pour l'ensemble de la France, la cohabitation de proximité (qui inclut la cohabitation entre générations)⁴⁷ concerne 13% des enquêtés de "Proches et parents", ce qui, compte tenu des critères retenus, est loin d'être négligeable dans une société presque complètement urbanisée.

⁴⁶ Hervé Le Bras *op. cit*

⁴⁷ On remarquera, dans l'enquête, que la cohabitation effective est très peu élevée : 18 enquêtés vivent avec un membre de leur famille (non compris les enfants) sur 261 familles semi-cohabitantes (10 enquêtés habitant avec leurs parents, 5 avec un frère ou une soeur et 3 avec parents, frères et soeurs). Cela tient sans doute au mode de constitution de l'échantillon à partir de listes téléphoniques, l'enquêté étant toujours personne de référence ou conjoint de la personne de référence.

On retrouve là encore, dans le modèle logit, un certain nombre de variables significatives : le nombre élevé de parents proches, le petit nombre d'amis proches, la très faible mobilité résidentielle de Ego et bien sûr la prédominance des femmes (tableaux 18 et 20). Mais dans ce type de configuration, les indépendants se distinguent avec une proportion assez élevée de "famille entourage semi-cohabitante" (18% contre 13%).

On peut souligner également une proportion de famille-entourage semi-cohabitante supérieure à la moyenne chez les employés (tableau 19). On retrouve des résultats déjà connus par ailleurs. D'après B. Bawin-Legros, A. Gauthier et J.F Stassen, les ouvriers, les employés et petits commerçants "fonctionnent davantage sur un mode fusionnel "Nous-Couples-famille" étendu à la parentèle, où proximités spatiale et affective sont prépondérantes"⁴⁸. Dans *le monde privé des ouvriers*, Olivier Schwartz a décrit la force de la relation mère-fille : "Bien des femmes, qui disent ne pas pouvoir se passer de leur mère, ne sont manifestement pas en quête de prestations matérielles. Leur demande est beaucoup plus radicale : avec leur mère, elles font couple. Il "faut" qu'elles la voient ou qu'elles lui téléphonent. Même en absence de besoin, c'est un lien qui ne doit pas se rompre" (Schwartz, 1991).

Dans certains cas, ce type de famille-entourage constitue un mode de fonctionnement où le désir de "vivre avec", sans pour cela cohabiter, est très fort, et l'emporte sur le reste. Dans d'autres cas, la famille entourage est plus le résultat de contraintes professionnelles ou économiques, acceptées ou subies. A ce stade, on rencontre les limites de l'analyse quantitative qui permet de décrire des pratiques familiales, mais non de cerner la façon dont les individus les vivent.

Tableau 18 : Proportion de familles-entourage locales "semi-cohabitante" (modèle Logit)

		Proportions en %
Nombre de parents désignés comme proches par Ego	1	08
	2	12
	3	14
	4	16
Nombre de logements occupés par Ego à l'âge adulte	0 logement	27
	1 logement	16
	2	15
	3	14
	4	10
	5	11
Sexe d'Ego	Homme	10
	Femme	16
Nombre d'amis proches cité par Ego	0	16
	1	15
	2	11
	3	15
	4	12
	5	08
Ego vit en habitat individuel	oui	16
	non	11
décès du père d'Ego	oui	16
	non	13

⁴⁸Bernadette Bawin-Legros, Anne Gauthier, Jean François Stassen, *op. cit.* (p. 120).

Ego est travailleur indépendant (agriculteur)	non oui	13 18
---	------------	----------

Tableau 19 : Proportion de famille-entourage locale semi-cohabitante selon la catégorie sociale

Catégorie sociale	%de Familles entourage
Agriculteurs	14
artisans,commer-prof libérales	18
cadres supérieurs	06
Professions intermédiaires	12
Employés	16
Ouvriers	12
Inactifs	15
Ensemble	13

Tableau 20 : Proportion de famille-entourage semi-cohabitante selon le type de ménage

Type de ménage	Familles entourage
Homme seul	07%
Femme seule	13%
Homme en couple	09%
Femme en couple	18%
Femme seule +enfant	18%
Ensemble	13

2.2. La famille-entourage dispersée

Le jeu des migrations, de la mobilité professionnelle, du mariage a eu pour effet de séparer des familles, même s'il est atténué par une tendance au regroupement familial dans l'espace. L'éloignement géographique, comme on l'a vu précédemment, ne signifie pas forcément un relâchement des liens. Un certain nombre de familles, malgré la distance, continuent à préserver des relations fortes en ayant des contacts avec un ou plusieurs proches apparentés au moins une fois par semaine et en s'entraînant mutuellement. C'est pourquoi nous avons appelé ce nouveau type de fonctionnement : "la famille-entourage dispersée" (rappelons qu'elle diffère de la famille entourage locale en ce que les ménages concernés n'habitent pas la même commune ou une commune limitrophe).

Dans ce type de configuration de parenté, les femmes sont encore le pivot, elles arrivent mieux que les hommes à maintenir des liens avec leur famille (17% des femmes font partie d'une famille-entourage dispersée contre 12% des hommes- tableau 21). Comme on pouvait s'y attendre, la mobilité résidentielle joue un rôle important. Mais, à l'inverse de la famille-entourage locale, le nombre d'amis a un effet positif. Par ailleurs, d'autres variables émergent ici : l'activité professionnelle des deux parents (ou du parent seul élevant un enfant) et le niveau d'études. Ce dernier résultat converge avec ceux de l'enquête « Contacts » de l'INSEE sur la hiérarchie culturelle de la sociabilité⁴⁹ : c'est-à-dire la forte capacité des individus les plus diplômés à garder des liens familiaux forts malgré la distance géographique, tout en entretenant un réseau de relations amicales et professionnelles étendu. C'est ce que confirme l'analyse des proportions de "famille-entourage dispersée" selon la catégorie sociale. Avec une proportion de 23%, les cadres supérieurs et, dans une moindre mesure, les professions intermédiaires (19%) se distinguent des autres classes sociales. Pour eux, l'éloignement géographique n'affecte pas la force des

⁴⁹François Héran : "Comment les Français voisinent", *Economie et Statistiques*, n°195, 1987.

François Héran : "La sociabilité, une pratique culturelle", *Economie et Statistiques*, n°216, 1988.

relations de parenté car ils savent mieux les gérer à distance. A l'opposé, on trouve les ouvriers et les agriculteurs pour lesquels proximités spatiale et affinitaire sont plus liées.

Tableau 21 : Proportion de familles-entourage dispersées selon certaines variables significatives

variables significatives		Pourcentages
Nombre de personnes composant le ménage d'Ego	1	16
	2	17
	3	15
	4	12
	5	8
Nombre de parents désignés comme proches par Ego	1	08
	2	12
	3	14
	4	18
Nombre de logements occupés par Ego à l'âge adulte	0 logement	06
	1 logement	13
	2 logements	12
	3 logements	15
	4 logements	16
	5 logements et +	19
Sexe d'Ego	Homme	12
	Femme	17
Nombre d'amis proches cité par Ego	0	11
	1	08
	2	13
	3	12
	4	20
	5	15
Ego et son conjoint (ou le parent élevant seul un enfant) travaillent	oui	17
	`non	14
Ego propriétaire	oui	12
	non	18
Niveau études atteint par Ego	- sans diplôme	07
	- certificat d'études ou Bepc,	11
	- Cap, brevet professionnel	16
	- Baccalauréat général ou profes.	21
	- Deug ou IUT	28
	- licence et +	23

Tableau 22: Pourcentage de familles-entourage dispersées selon la catégorie sociale

Catégorie sociale	Famille entourage
Agriculteurs	08
Artisans, commerçants-prof libérales	10
Cadres supérieurs	23

Professions intermédiaires	19
Employés	16
Ouvriers	10
Inactifs	13
Ensemble	15

Tableau 23 : Proportion de familles-entourage dispersées selon le type de ménage

Type de ménage	% Famille entourage
Homme seul	15%
Femme seule	17%
Homme en couple	12%
Femme en couple	16%
Femme seule +enfant	21%
Ensemble	15%

Au total, le mode d'organisation que constitue la famille-entourage représente donc 41% de l'ensemble des enquêtés (45% lorsque la personne interrogée est une femme, 35% lorsque c'est un homme), ce qui, compte tenu de la sélectivité des critères utilisés est un chiffre élevé. Deux sur trois environ de ces familles-entourage (ce qui correspond à 26% de l'ensemble des personnes interrogées) sont des « familles-entourage locales », semi-cohabitantes ou non -13% pour chacune de ces modalités- (cf encadré). Ce résultat conduit à nuancer fortement l'image de la famille centrée uniquement sur la cellule domestique. Et ce, d'autant plus que nous n'avons pas étudié la belle-famille, ce qui aurait pour conséquence d'augmenter la proportion de famille-entourage⁵⁰. Bien sûr, les indicateurs utilisés ne nous renseignent pas sur le contenu des liens, en particulier sur le désir d'indépendance des générations. Dans les familles-entourage, il est possible que la question de l'autonomie ne se pose pas réellement en ces termes ; celle-ci se manifestant simplement par la séparation des domiciles entre parents et enfants adultes. Il semble bien qu'il existe effectivement un fonctionnement familial qui transcende les ménages. Celui-ci correspond à une logique où des contacts fréquents, une entraide entre les différents membres de la parenté "vont de soi" (sont "naturels"), ces derniers ne faisant que révéler un mode de vivre ensemble tout en préservant l'indépendance résidentielle. Mais, il est également possible que cette configuration soit le résultat de certaines contraintes. Seule, l'analyse des entretiens approfondis de l'enquête "Proches et parents" nous permettra de cerner les différentes pratiques des familles-entourage et la façon dont elles sont vécues par les enquêtés eux-mêmes⁵¹. Car comme l'écrit F. de Singly "Objectivement, on peut montrer l'importance des réseaux d'entraide en mesurant des taux de visites, de services, d'échanges, mais c'est insuffisant dans la mesure où il faut inclure la manière dont les uns et les autres négocient ces visites, ces services, ces échanges. En référence aux nouvelles orientations sociologiques, le sens que les hommes et les femmes donnent à leurs activités, leurs justifications ne doivent pas être laissés dans l'ombre"⁵²

<p>Famille-entourage locale : 26%</p> <p>dont</p> <ul style="list-style-type: none"> - Famille-entourage locale semi-cohabitante 13% - Famille-entourage locale non cohabitante 13%

<p>Famille-entourage dispersée 15%</p>
--

⁵⁰ En effet, un certain nombre d'individus peuvent s'être rapprochés de la famille de leur conjoint et avoir réellement "adopté la belle-famille". En fait, pour connaître le fonctionnement de type famille-entourage d'un couple, il faudrait interroger les deux conjoints, la notion de famille entourage étant une notion individuelle.

⁵¹ C. Bonvalet, D. Maison La famille entourage un mode de fonctionnement en réseau, collection Mémoires et documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, à paraître

⁵² François de Singly, "Sociologie de la famille contemporaine", Paris, Nathan, 1993, p 51.

TOTAL Famille-entourage : 41%

2.3. Les "isolés" : ceux qui n'ont pas cité de proches parmi leur famille

Si nous avons pu discerner un type particulier de mode de vie familial, il reste que 59% des personnes enquêtées n'en font pas partie et vivent la famille autrement. Il est possible aussi que certains privilégient leur belle-famille au détriment de leur famille⁵³. Il nous a semblé intéressant d'étudier un groupe particulier, dans la mesure où il s'oppose au fonctionnement de type famille-entourage. Ce sont les individus qui n'ont cité aucun parent parmi leurs "proches" (137). Ils représentent 7% des enquêtés. Cette faible proportion d'isolés familiaux confirme les travaux entrepris par A. Blum et H. Le Bras⁵⁴. A l'aide d'un modèle logit, on peut sélectionner les variables qui semblent influencer sur l'isolement.

Alors que dans les configurations de parenté précédentes, l'âge n'apparaissait jamais, chez les isolés, il devient un facteur déterminant (tableau 24). Pour les personnes âgées de plus de 60 ans, le risque d'être isolé familialement est multiplié par deux : 11% d'entre elles n'ont cité aucun proche de leur famille contre 5,6% chez les personnes âgées de moins de 60 ans. Autre facteur tout aussi déterminant : ne pas avoir eu d'enfant,. Intervient également le faible niveau scolaire.

Tableau 24 : Proportion d'isolés (ceux qui n'ont pas désigné de proches parmi leur famille)

Etre âgé de plus de 60 ans	oui	11%
	non	5,6%
A eu des enfants	oui	5.2%
	non	13.1 %
Niveau d'études	sans diplôme	11,4 %
	Ce, Bepc	7,4 %
	CAP	4,7 %
	BAC	3,6 %
	DEUG, IUT	3,0 %
	Licence et +	4,0 %
Ensemble		07%

L'analyse selon la catégorie sociale de l'enquêté montre que cette solitude est plus fréquente chez les agriculteurs, les ouvriers et les inactifs. En effet, si dans ces groupes, comme le signale François Héran, la sociabilité repose essentiellement sur la famille et en particulier la lignée⁵⁵, l'absence de descendants renforcerait l'isolement⁵⁶.

Tableau 25: Proportion "d'isolés" selon la catégorie sociale

Agriculteurs	13,6
Ouvriers	09
Employés`	07
Professions intermédiaires	07
Cadres supérieurs	03
Indépendants artisans commerçants	05

⁵³ Les premiers résultats concernant la belle-famille montrent que le fonctionnement famille entourage est beaucoup moins répandue : près de 9% des enquêtés En fait parmi ces 9% 4,4% ont un fonctionnement famille entourage à la fois avec leur famille et leur belle-famille et 4,5% uniquement avec leur belle famille.

⁵⁴ Alain Blum, "Fécondité, solidarité intergénérationnelle, isolement. Les familles d'aujourd'hui", Colloque de Genève, Septembre 1984, AIDELF, n°2, 1986.

Alain Blum, Hervé Le Bras, "Solidarité familiales solidarité sociale" in *Cycle de vie et générations*, éd. Kessler, Masson, Paris, Economica, 1985.

⁵⁵ François Héran, *op. cit*

⁵⁶ Cf les travaux de J.C Kaufman sur l'isolement « Vie hors couple : isolement et lien social » *Revue Française de Sociologie*, XXV, 4, 1994 et « Les ménages d'une seule personne en Europe », *Population*, 4-5, 1994.

Inactifs	10
Ensemble	07

Notons, au demeurant, que l'isolement total est très rare : les personnes n'ayant cité aucun proche - parent ou ami - ne représentent que 1% de l'ensemble des enquêtés. L'analyse des réseaux d'amis confirme que le déficit des affinités familiales peut être compensé par le recours aux amis, en particulier à ceux qui habitent dans le voisinage. C'est, par exemple, le cas des femmes seules âgées de moins de 50 ans⁵⁷. Presque un tiers des "isolés familiaux" ont cité entre 5 et 10 amis proches (63% d'entre eux ont cité au moins un ami vivant dans la même commune).

Conclusion

Dans les années 1980, le pluriel du mot famille s'est peu à peu imposé⁵⁸. Il n'existe pas un type de famille standard, mais des formes familiales dont les fonctionnements et les liens diffèrent.. Il n'y a aucune raison de penser que la diversité de ces modes de vie privée se limite au moment où parents et enfants vivent sous le même toit. On devrait donc retrouver la même pluralité lorsque l'on étudie la famille étendue. Certaines sont plus centrées sur le couple et les enfants, d'autres entretiennent davantage de relations avec l'extérieur. Certes, l'accent a surtout été mis jusqu'à ces dernières années sur le couple et les enfants. Il est vrai, comme le montrent de nombreuses enquêtes par entretiens, que, après la décohabitation, beaucoup d'enfants adultes ont le souci du "chacun chez soi" et revendiquent l'autonomie, la dépendance intergénérationnelle étant fortement dévalorisée. On a pu en conclure à une "conjugalisation" de la famille . Mais, comme F. de Singly le décrit dans son ouvrage sur la sociologie de la famille contemporaine, le désir d'autonomie et le sentiment d'indépendance n'excluent pas le maintien des liens avec la parenté. Là aussi, les relations que les individus entretiennent avec leur famille sont plurielles et la volonté de garder une distance entre générations plus ou moins fort. Le concept de famille-entourage défini à partir d'indicateurs d'affinités, de fréquences de contacts et d'entraide permet une appréhension de la réalité qui, sans négliger l'autonomie des ménages, ne confirme pas l'existence d'une tendance générale au repli domestique. Dans la famille-entourage, notamment la famille-entourage locale, se manifeste un mode de vie qui dépasse les ménages. Ainsi, il existe une continuité entre les aides fournies à l'intérieur du groupe domestique et celles qui dépassent ce cadre (c'est le même geste de donner une aide à un enfant - par exemple acheter une voiture -, qu'il vive sous le même toit ou qu'il ait déjà son autonomie résidentielle). Dans ce cas, les aides font partie intégrante d'un véritable système familial.

Pluralité donc : la famille-entourage concerne 41% des personnes enquêtées, les "isolés familialement" 7%. On pourrait en déduire que plus de la moitié des individus ont un mode de fonctionnement plus centré sur le groupe domestique ou/et les amis, mais comme nous l'avons souligné plus haut, les critères de définition de la famille-entourage sont, à dessein, très restrictif. Il est évident que la réalité sociale est plus fluide et que d'autres formes de configurations familiales multipolaires peuvent coexister.

On a parfois considéré que la nucléarisation de la famille correspondait à un moment de l'histoire, celui de l'arrivée à l'âge adulte des enfants du baby-boom, désireux d'acquérir leur autonomie et soucieux de revendiquer leur indépendance vis-à-vis de leurs parents, sur le fond d'une conjoncture particulièrement favorable. Dans un tout autre contexte, celui de la crise de l'emploi, la famille-entourage qui - on peut le supposer - a toujours existé, ne serait plus perçue comme une entrave à l'épanouissement individuel mais comme un type d'organisation mieux adapté aux difficultés contemporaines.

Bibliographie

- Attias-Donfut C., 1995a, *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, Etat*, Paris, Nathan.

⁵⁷ Article "Proches et parents", *op. cit.*

⁵⁸ En ouvrant le colloque sur les "Familles d'aujourd'hui" H.M. Hagman a dit : "Quand le démographe s'empare d'un sujet d'étude, il introduit tout naturellement le pluriel. La Famille, avec un grand F, n'existe pas. Il n'y a pas une famille mais de multiples types familiaux qu'il faut décrire et mesurer, conceptualiser et analyser", in *Familles d'aujourd'hui*, Colloque de Genève, septembre 1984, Paris, INED-AIDELF n°2, 1985.

- Bawin-Legros, B., Gautier A. et Stassen J.-F., 1995, « Les limites de l'entraide intergénérationnelle », in : C. Attias-Donfut (éd.), *Les solidarités entre générations, vieillesse, familles, Etat*, Paris, Nathan.
- Blum A. et Le Bras H., 1985, « Solidarités familiales solidarité sociale », in : D. Kessler et A. Masson (éd.), *Cycle de vie et générations*, Paris, Economica.
- Bonvalet C., 1991, « La famille et le marché du logement », in : M. Segalen (éd.), *Jeux de Familles*, Paris, Presses du CNRS.
- Bonvalet C. et Lelièvre E., 1991, « Mobilité en France et à Paris depuis 1945. Le filtre parisien », *Population*, n°5.
- Bonvalet C. et Lelièvre E., 1995, « Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial », *Sociologie et sociétés*, vol. XXVII, n°2.
- Coenen-Huther J., Kellerhals J. et Von Allmen M., 1994, *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne, Réalités sociales.
- Héran F., 1987, « Comment les Français voisinent », *Economie et Statistique*, n°195.
- Héran F., 1988, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Economie et Statistique*, n°216.
- Le Bras H., et Goré C., 1984, *Géographie physique et sociale de la famille dans la France actuelle*, Rapport CNRS.
- Lelièvre E., Bonvalet C. et Bry X., 1997, « Analyse biographique des groupes : les avancés d'une recherche en cours », *Population*, n°4.
- Menahem G., 1988, « Trois modes d'organisation domestique selon deux normes familiales font six types de famille », *Population*, n°6.
- Roussel L. (avec la collab. D'O. Bourguignon), 1976, *La famille après la mariage des enfants : étude des relations entre générations*, Paris, Ined, Puf, Travaux et Documents, chaire n°78.
- Roussel L., 1989, *La famille incertaine*, Paris, O. Jacob.
- Schwartz O., 1990, *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*, Paris, Puf.
- Singly F. De, 1993, *La sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan.
- Singly F. De, 1996a, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan.
- Singly F. De, 1996b, *Habitat et relations familiales*, *Bilan*, Plan, construction et architecture-Cersof.

Annexe

Tableau 1 : fréquence des contacts avec la mère selon le lieu de résidence de celle-ci et le sexe d'Ego

	Ensemble			même commune*		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
cohabite avec Ego	4.4	2.9	3.6	11.3	5.6	8.0
une fois par jour	9.6	25.9	18.3	21.6	44.5	35.0
une fois par semaine	42.6	48.4	45.8	55.6	44.2	50.0
une fois par mois	24.8	13.3	18.6	10.5	5.4	7.5
une fois par an	15.1	8.8	11.7	0.9	0	0.4
moins d'une fois par an	3.2	0.7	1.8	-	-	0.2
Effectifs	100 370	100 433	100 803	100 146	100 203	100 349

Tableau 2 : Fréquence des contacts avec le père selon le lieu de résidence de celui-ci et le sexe d'Ego

	Ensemble			même commune*		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
cohabite avec Ego	3,1	1,8	2,4	8,5	4,2	6,1
une fois par jour	8,2	19,7	14,1	16,7	39,9	29,7
une fois par semaine	44,0	46,8	45,4	66,1	46,4	55,1
une fois par mois	25,4	19,8	22,5	8,1	8,4	8,2
une fois par an	17,8	10,9	14,2	0,6	1,1	0,9
moins d'une fois par an	1,5	0,8	1,1	0	0	0
Effectifs	100 263	100 280	100 544	100 95	100 120	100 216

* y compris commune limitrophe

** y compris commune et commune limitrophe

Tableau 3 : Fréquence des contacts avec les frères ou sœurs selon le lieu de résidence de ceux-ci et le sexe d'Ego

	Ensemble			même commune*		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
cohabite avec Ego	2,1	1,4	1,7	6,0	3,8	4,7
une fois par jour	7,0	8,9	8,0	16,5	22,1	19,7
une fois par semaine	32,4	40,4	39,0	54,5	55,5	55,1
une fois par mois	30,1	25,9	27,8	20,3	12,9	16,7
une fois par an	24,5	16,7	20,2	2,6	5,2	4,1
moins d'une fois par an	3,8	2,7	3,2	0	0,5	0,3
Effectifs	100 490	100 601	100 1091	100 171	100 228	100 399

* y compris commune limitrophe

Tableau 4 : Fréquence des contacts entre frères et sœurs (tous lieux de résidence) selon le sexe d'Ego

	Hommes	Femmes
--	--------	--------

	Frères	Sœurs	Frères	Sœurs
Cohabite avec Ego	1.8	0.9	0.3	0.9
une fois par jour	4.8	3.5	4.2	5.7
une fois par semaine	24.4	21.6	31.2	38.5
une fois par mois	31.6	33.5	32.1	28.3
une fois par an	30.3	29.9	26.7	22.4
moins d'une fois par an	7.1	10.2	5.4	4.2
Total	100	100	100	100
Ensemble	577	548	606	700

Tableau 5 : Fréquence des contacts avec les enfants selon le lieu de résidence de ceux-ci et le sexe d'Ego

	Ensemble			même commune*		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
une fois par jour	26,1	31,5	29,2	47,3	52,2	47,9
une fois par semaine	47,8	44,8	46,1	50,43	39,3	44,1
une fois par mois	14,6	11,5	12,8	5,6	5,1	5,3
une fois par an	10,1	11	10,6	1,7	3,4	2,7
moins d'une fois par an	1,3	1	1,2	0	0	0
Effectifs	100 271	100 373	100 644	100 151	100 198	100 349

* y compris commune limitrophe

Tableau 6 : Fréquence des contacts avec au moins un membre de la famille proche selon le lieu de résidence celui-ci et le sexe d'Ego

	Ensemble			même commune*		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Cohabite avec Ego	3,6	2,5	3	7,3	4,8	5,9
une fois par jour	16,7	27,8	22,8	29,6	46,5	39,2
une fois par semaine	45,7	45,9	45,8	53,6	40,5	46,2
une fois par mois	19,2	12,4	15,4	8,5	5,5	6,8
une fois par an	12,6	10,2	11,3	1,1	2,5	1,9
moins d'une fois par an	2,2	1,1	1,6	0	1,1	0,1
Effectifs	100 750	100 919	100 1669	100 368	100 483	100 851

* y compris commune limitrophe

Troisième article - Le lien de germanité à l'âge adulte
Une approche par l'étude des fréquentations
Revue française de sociologie, vol. 41, n°2, 2000, pp. 211-239.

Emmanuelle CRENNER

INSEE

Jean-Hugues DÉCHAUX

Observatoire Sociologique du Changement. CNRS

Nicolas HERPIN

INSEE - Observatoire Sociologique du Changement.

Résumé

Qu'est-ce que le lien de germanité à l'âge adulte ? L'exploitation d'une enquête de l'Insee auprès de 6 000 ménages traitant des rencontres entre frère(s) et/ou sœur(s) permet de dégager trois conclusions principales. 1) Le lien de germanité apparaît comme un lien faiblement normé : les scores de fréquentation sont très variables selon les individus. Au contraire du lien de filiation direct, les relations entre germains semblent régies par le choix et l'intérêt davantage que par des obligations statutaires. 2) La régulation du lien de germanité est toutefois plus affinitaire chez les hommes que chez les femmes où, comparativement, elle est plus statutaire. 3) Enfin, le lien de germanité est structurellement second par rapport au lien de filiation direct (père et mère-enfants adultes) : la fréquence des relations entre germains est fonction de la présence des père et mère, et décline lorsque les individus s'établissent en couple et ont des enfants. Le fait que le lien de germanité serve de substitut en cas de carence ou d'absence du lien de filiation direct est une autre illustration de la position structurale seconde des germains parmi les parents consanguins primaires. Il s'agit probablement là de propriétés du lien de germanité propres au système cognatique « à parentèle » qu'est la parenté occidentale moderne.

La sociologie et l'anthropologie de la parenté dans les sociétés modernes ont jusqu'ici porté très peu d'attention à l'étude des relations dans la fratrie à l'âge adulte. C'est d'autant plus surprenant que ce lien dit « de germanité » qui s'établit entre frère(s) et/ou sœur(s) est, au même titre que le lien de filiation direct (père et mère-enfants), constitutif de la famille élémentaire ou nucléaire, laquelle est l'unité de base du système de parenté occidental. Dans les sociétés occidentales modernes comme chez les Eskimo, le réseau de parenté peut en effet être décrit comme un « emboîtement de familles élémentaires » (Ghasarian, 1996, p. 48). Chaque individu appartient à deux familles nucléaires : celle dans laquelle il est né, sa famille d'orientation, et celle qu'il crée avec son conjoint et ses enfants, sa famille de procréation.

Les liens qui composent la famille élémentaire sont des liens de consanguinité directs, c'est-à-dire non liés par un intermédiaire : frère et sœur, comme père, mère, fils, fille forment les parents consanguins « primaires ». Pour cette raison, ces liens sont les plus assurés de se maintenir tout au long de la vie. Dans notre société, les relations avec la famille nucléaire d'orientation constituent le noyau du réseau de parenté fréquenté à l'âge adulte : on connaît le rôle central des relations entre les père et mère et les enfants adultes, mais on ne sait rien ou presque de celles qui peuvent s'établir entre germains. Or, de tous les liens de parenté primaires, c'est pourtant le lien de germanité qui a la durée de vie la plus longue en raison de la proximité en âge des frères et sœurs. Sa position « structurale » dans l'ensemble du réseau de parenté est donc éminente et devrait logiquement lui conférer un rôle clé. Tout indique ainsi que l'étude de ce lien est indispensable à l'analyse de l'organisation du système de parenté occidental dans son ensemble.

Sur cette question, les contributions les plus riches datent des années cinquante et soixante, époque à laquelle les anthropologues de la parenté, jusqu'alors strictement spécialisés dans l'étude des systèmes unilinéaires, commencent à s'intéresser aux systèmes bilatéraux ou indifférenciés dont relève, entre autres, la parenté occidentale. Le texte le plus stimulant sur le plan théorique est incontestablement l'article de Cumming et Schneider publié en 1961 dans *American anthropologist*. Reprenant une idée lancée par Pherson (1954), les deux anthropologues soutiennent, s'appuyant sur une enquête réalisée à Kansas City¹, que le lien de germanité est l'archétype du lien de parenté dans les systèmes indifférenciés² qui, à l'instar du système américain, se caractérisent par des relations de parenté égalitaires. Le lien entre germains à l'âge adulte y apparaît fort, solidaire, notamment sur le plan émotionnel, mais aussi marqué par un degré élevé d'autonomie, de choix et d'égalitarisme. Davantage que le lien de filiation direct, plus normé et plus hiérarchique, il semble être particulièrement en phase avec les orientations culturelles de la société moderne, imprégnées d'individualisme. En somme, la « modernité » du lien de germanité s'opposerait au « passéisme » du lien de filiation.

Depuis lors, cette thèse n'a pas été réellement démentie faute, dans un premier temps, d'enquêtes portant sur ce thème, y compris aux États-Unis où l'analyse du lien de germanité a longtemps été négligée (Irish, 1964). Ces dernières années, la sociologie nord-américaine manifeste un regain d'intérêt pour l'étude des fratries. Comme nous le verrons, elle y consacre des enquêtes statistiques dont les résultats confirment pour l'essentiel l'interprétation de Cumming et Schneider. Il y a donc à l'heure actuelle parmi les spécialistes nord-américains consensus autour de l'idée d'une relation de germanité forte, mais découlant des initiatives individuelles plus que de l'observance de normes statutaires.

Sans préjuger de sa validité pour le cas français, on peut s'inspirer de la thèse de Cumming et Schneider en proposant d'apprécier la réalité du lien de germanité à l'âge adulte en le confrontant à deux autres types de lien social : le lien de filiation direct d'une part, car il s'agit des relations qui s'établissent avec les autres parents consanguins primaires (père et mère-fils et filles) ; le lien d'amitié d'autre part, car la faiblesse des normes statutaires devrait rapprocher le lien de germanité du lien

¹ Enquête réalisée auprès d'un échantillon de 220 personnes.

² Les systèmes indifférenciés, dits aussi « cognatiques », ignorent le sexe pour définir les liens de parenté.

affinitaire qu'est en principe la relation entre amis. Notre problématique peut être qualifiée de structurale³ dans la mesure où l'on cherche, à partir de l'identification des facteurs déterminant la fréquentation des germains, à cerner la place du lien de germanité dans l'organisation d'ensemble de la parenté et les propriétés qui en découlent. Notons que cette approche ne nous oblige en rien à renouer avec l'anthropologie structuro-fonctionnaliste en voyant dans la parenté une sorte d'individu collectif, une entité une et indivise, mais nous invite au contraire à l'envisager comme un réseau de relations dyadiques où chaque relation ne se définit que relativement aux autres. C'est la raison pour laquelle nous tenons les expressions « parenté » et « réseau de parenté » pour synonymes.

On conduira ce travail en s'appuyant sur l'enquête « Réseau de parenté et entraide » réalisée par l'Insee en octobre 1997 auprès d'un échantillon de 6 000 ménages⁴. Cet article n'est qu'une première contribution à l'analyse des liens de germanité dans la société française contemporaine puisque nous ne traitons ici que des résultats relatifs à la fréquentation des germains, nous réservant d'aborder les questions concernant les aides et soutiens dans une étude ultérieure.

1. Un lien peu normé

Trois constats généraux convergent pour souligner le caractère peu normé du lien de germanité. D'abord, on constate une grande variabilité du nombre de rencontres selon les individus et leur situation familiale et sociale. Ensuite, il n'y a pas en ce qui concerne le score global de fréquentation de différence entre hommes et femmes ; or traditionnellement, s'agissant des relations de parenté, cette différence est marquée et indique la présence d'obligations statutaires fortes pour les femmes. Enfin, les rencontres entre germains sont d'autant plus fréquentes que la durée de vie commune au cours de laquelle se forment les affinités a été longue, à l'exception des fratries dyadiques où la relation de germanité paraît être plus normée.

1.1. Grande variabilité des relations et faiblesse des obligations statutaires

En dépit de la tendance au rétrécissement collatéral du réseau de parenté due à l'affaiblissement continu de la fécondité depuis 30 ans, la présence à l'âge adulte d'un germain ne vivant pas avec soi est encore aujourd'hui chose très commune. Parmi les individus de 15 ans et plus, 74 % ont au moins un frère ou une sœur adulte hors ménage, la proportion dépassant 84 % entre 25 et 59 ans (Crenner, 1998). La moyenne s'établit à deux germains hors ménage, mais cache une grande dispersion : une personne sur quatre n'en a aucun⁵ et un cinquième en a plus de trois.

La fréquentation des germains est dans l'ensemble inférieure à celle des autres parents consanguins primaires : elle s'établit à 35 rencontres par an, contre 86 pour la mère, 85 pour les enfants et 69 pour le père. Mais ce résultat moyen n'a pas grand sens tant la fréquentation est variable selon les individus. Statistiquement, les scores de fréquentation sont très dispersés : 15 % des individus n'ont pas rencontré

³ Précisons que notre emploi du terme « structural » n'a rien à voir avec le structuralisme selon Lévi-Strauss : pour ce dernier, les structures de la parenté se rapportent à l'analyse de l'alliance, et plus spécialement aux règles qui régissent les échanges matrimoniaux, dont il n'est aucunement question dans notre article. Nous prenons le terme « structural » dans l'acception que lui donnent les ethnologues de la parenté à la suite de Radcliffe-Brown. Des auteurs aussi différents que Davenport, Freeman, Leach, Murdock, Parsons emploient cette expression sans nécessairement partager les mêmes orientations théoriques. En ce sens, le terme désigne non une méthode ou une théorie, mais plus simplement une démarche d'analyse attentive à rendre compte de l'organisation et du fonctionnement de la parenté, de l'agencement de ses parties et sa cohérence interne. L'analyse structurale de la germanité vise donc à dégager les propriétés du lien de germanité lesquelles dépendent de la position relative de ce dernier dans l'organisation d'ensemble de la parenté. Un tel usage du terme « structural » n'oblige nullement à faire nôtre les théories structuro-fonctionnalistes de la parenté, aujourd'hui largement discréditées.

⁴ L'enquête est présentée en annexe.

⁵ Observons à ce propos qu'il n'y pas d'universalité du lien de germanité. Des liens consanguins primaires (lien d'ego avec son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère, sa sœur), c'est celui qui est le moins commun. Dans le cadre du système de parenté, la germanité offre donc une possibilité relationnelle qui fait défaut à certains, et ce d'autant plus dans les sociétés occidentales où la fécondité baisse de façon continue. Ne serait-ce que d'un point de vue purement démographique, la position structurale du lien de germanité parmi les liens consanguins primaires est seconde. Comme nous le verrons dans la deuxième partie de cet article, d'autres arguments proprement relationnels renforcent cette conclusion.

leur frère (et/ou sœur) au cours de l'année et 10 % l'ont (ou les ont) rencontré(s) une fois par semaine. Une telle dispersion semble à première vue confirmer le caractère peu normé du lien de germanité. En effet, l'absence de tout contact avec les germains (15 %) est bien supérieure à ce que l'on enregistre pour la mère (6 %) ou le père (8 %). Cela indique que les individus se sentent moins tenus de maintenir le contact avec leurs plus proches collatéraux (les germains) que ce n'est le cas en filiation directe.

Les relations entre germains seraient ainsi très largement ce que les individus décident d'en faire (Cumming et Schneider, op. cit. ; Muxel, 1998). Cette variabilité particulièrement forte des relations de germanité, amplifiant une tendance commune caractéristique de la parenté occidentale moderne, a déjà été plusieurs fois soulignée par des enquêtes antérieures (Adams, 1968 ; Firth, Hubert et Forge, 1969 ; Allan, 1977) : comparativement aux relations avec les père et mère ou les enfants adultes, les obligations statutaires (de contact, de soutien) à l'égard des germains sont beaucoup moins affirmées et les relations, plus variables, sont aussi plus discrétionnaires, c'est-à-dire davantage régies par le choix et l'intérêt.

L'influence de la distance géographique sur la fréquentation des germains est très forte (Tableau I)⁶, plus forte encore que ce n'est le cas pour la fréquentation des père et mère. Ce constat conforte des résultats d'enquêtes antérieures réalisées en France (Gokalp, 1978) et aux États-Unis (Lee, Mancini et Maxwell, 1990 ; White et Riedmann, 1992) et corrobore l'hypothèse relative au caractère peu normé du lien de germanité : on fait moins d'effort de déplacement lorsque la norme de fréquentation n'est pas très contraignante ou n'est pas assortie de réelles sanctions.

Les familles nombreuses sont volontiers considérées comme plus soudées que les autres. Il n'en est rien pour ce qui regarde les relations de germanité. La fréquence des rencontres diminue régulièrement selon la taille de la fratrie (Tableau II) : le nombre de rencontres dans les fratries de deux est de 46, contre seulement 28 dans les fratries de cinq et plus. Cela signifie que la fréquence des rencontres par germain décline encore plus fortement. L'hypothèse, alternative à la précédente, d'un temps consacré aux germains relativement incompressible et par conséquent d'une fréquence de rencontres constante selon la taille de la fratrie n'est pas non plus vérifiée⁷. Ce résultat, déjà relevé par Lee, Mancini et Maxwell (1990), prouve que les familles nombreuses sont impuissantes à renforcer les obligations statutaires entre germains : les relations dans la fratrie y apparaissent encore moins normées qu'ailleurs au point que beaucoup s'y soustraient⁸.

Les variations selon la catégorie sociale (Pcs) et le niveau de diplôme sont conformes à celles qui concernent l'ensemble des relations de parenté : la fréquentation des germains évolue en raison inverse de la hiérarchie sociale d'une part, les agriculteurs faisant le même score que les ouvriers (Tableau III),

⁶ L'analyse développée dans cet article s'appuyant sur un grand nombre de tableaux, aucun n'apparaissant plus décisif ou central qu'un autre, nous avons choisi de les présenter tous en annexe. Leur numérotation est continue selon leur ordre d'appel dans le texte.

⁷ À ceci près que l'équivalence que nous établissons entre la fréquence des rencontres (que nous mesurons) et le temps consacré à ces rencontres (que nous ne mesurons pas et qui peut être très variable) est une approximation. Voir Annexe.

⁸ Il aurait été intéressant d'évaluer l'impact des divorces et recompositions familiales intervenus durant l'enfance – ou d'autres événements liés à l'histoire familiale – sur la fréquentation des germains à l'âge adulte. Nous ne l'avons pas fait dans la mesure où l'enquête « Réseau de parenté et entraide » ne s'y prête pas. En effet, les informations relatives à l'histoire familiale y sont très parcellaires : nous savons si les père et mère ont ou non divorcé, mais ne savons rien de ce qui a pu survenir à la suite d'un divorce ou d'une séparation des parents. En outre, il aurait fallu, non pas se cantonner aux seules conséquences du divorce ou de la séparation, mais élargir l'investigation à d'autres événements graves liés à l'histoire familiale et susceptibles d'influer sur les relations entre germains : maladie grave ou décès d'un parent, retrait et placement d'enfants, recueil et hébergement durable de cousins, etc. Tout juste pouvons-nous remarquer que les fratries dissociées restent un phénomène assez rare ; on le constate indirectement à travers la proportion de germains ayant vécu moins de 10 ans ensemble : elle n'est que de 14%. Parmi ces 14%, on trouve certes des familles dissociées, mais aussi des écarts d'âge forts entre enfants de même lit ou de lits différents. Il reste que ces questions relatives à l'impact de l'histoire familiale sur la fréquentation des germains à l'âge adulte mériteraient de faire l'objet d'une enquête à part entière.

et du niveau de diplôme d'autre part, bac et diplômes inférieurs au bac se situant à la même hauteur (Tableau IV). Les variations selon le niveau de revenu font apparaître une distribution analogue, mais de moindre amplitude, les individus les plus riches (4^{ème} quartile) fréquentant moins leurs germains que ceux dont le revenu est faible ou moyen (1^{er} et 2^{ème} quartiles) (Tableau V). Du point de vue des variables concernant la position sociale au sens large (socioprofessionnelle, économique et culturelle), le lien de germanité ne se différencie pas des autres types de lien de parenté, notamment du lien de filiation directe (père et mère-enfants adultes). On aurait pu croire qu'étant plus affinitaire que statutaire, bref plus proche de l'archétype du lien électif particulièrement valorisé dans les catégories moyennes et supérieures (Bidart, 1997, pp. 244-246), le lien de germanité soit plus prisé dans ces milieux. Les résultats de notre enquête invalident cette hypothèse. Comme l'ont montré Coenen-Huther, Kellerhals et Allmen (1994, pp. 157-160) à propos des relations d'entraide, la faible normativité du lien de germanité est une donnée générale du système de parenté occidental qui transcende les différences de milieux sociaux. Sur ce point, la thèse de Cumming et Schneider est donc confirmée.

1.2. Les femmes ne fréquentent pas davantage leurs germains que les hommes

Outre la forte variabilité des relations, le second constat général est l'absence de différence entre hommes et femmes, si l'on regarde le score global de fréquentation : il s'établit à 35 rencontres pour les hommes et à 34 pour les femmes. Les variations par âge confirment cet équilibre entre hommes et femmes (Tableau VI) : les écarts sont dans l'ensemble très faibles et augmentent modérément après 40 ans, d'abord au profit des hommes (entre 40 et 59 ans), puis des femmes (après 60 ans). Les contacts téléphoniques sont certes plus fréquents chez les femmes (+ 7) – ce qui ne surprend pas quand on sait leur rôle central en matière de sociabilité téléphonique –, mais cela n'annule pas le constat précédent, leur niveau restant faible : 24 contacts téléphoniques en moyenne sur l'année (Tableau VII).

Cette absence de clivage selon le sexe est à première vue surprenante, car elle va à l'encontre de la thèse selon laquelle les femmes ont en matière de relations de parenté des responsabilités spécifiques. Plus précisément, elle infirme l'idée souvent avancée que les relations de germanité sont surtout l'affaire des femmes. Par exemple, plusieurs études monographiques britanniques (Young et Willmott, 1983 [1957] ; Townsend, 1977 [1957] ; Firth, Hubert et Forge, op. cit.) soulignent la plus grande implication des femmes dans les relations avec les frères et sœurs ; il est vrai que ces monographies sont déjà anciennes et portaient sur des quartiers ouvriers, à l'exception de l'étude conduite par Firth, Hubert et Forge. Aux États-Unis, cette plus grande implication des femmes dans les relations de germanité a été récemment confirmée tant sur le plan des contacts que sur celui des rapports affectifs ou du soutien – que l'aide soit attendue ou effective (White et Riedmann, 1992).

En France et dans les pays proches, les enquêtes plus récentes retrouvent cette plus grande implication des femmes non pas en termes de fréquentation, mais de proximité affective déclarée. L'enquête « proches et parents » de l'Ined montre que le lien affectif – mesuré par un indicateur d'affinité (rapport entre le nombre de parents déclarés « proches » et le nombre de parents survivants) – dans la fratrie est un peu plus fort pour les femmes que pour les hommes (Bonvalet, Gotman et Grafmeyer, 1997, p. 40). L'enquête conduite en Suisse par l'équipe de Kellerhals va dans le même sens : les femmes déclarent plus souvent que les hommes une proximité affective avec leurs germains (Coenen-Huther, Kellerhals et Allmen, op. cit., p. 66).

Notre résultat ne contredit donc pas ce dernier point puisqu'il ne mesure que la fréquence des rencontres avec les germains, non la qualité affective de la relation. Or, comme l'ont établi Walker et Thompson (1983) pour le cas particulier des relations mère-fille, la fréquence des rencontres entre parents n'est pas nécessairement un bon indicateur du degré d'intimité de la relation. Rien n'empêche donc que les femmes, sans voir davantage leurs germains que les hommes, leur soient plus liées sur le plan affectif. Si clivage il y a, ce que semblent montrer toutes les enquêtes antérieures, il tiendrait davantage au contenu et à la qualité des relations qu'à leur périodicité. Comme nous le verrons, ce clivage peut trouver à s'exprimer dans le choix des germains à fréquenter⁹.

⁹ On peut en effet soutenir que si la qualité affective des relations de germanité est supérieure chez les femmes à ce qu'elle est chez les hommes, l'impact effectif chez les premières des préférences personnelles sera moindre et le traitement des germains peu différencié. Voir *infra*, paragraphe 3.1.

1.3. L'importance de la durée de vie commune

La fréquentation des germains est naturellement conditionnée par la durée de vie commune (Tableau VIII) : la fréquence des rencontres augmente parallèlement à la durée de vie commune. Confirmant la tendance, déjà mentionnée, à l'indifférenciation des relations de germanité avec l'âge, cette influence s'affaiblit régulièrement avec l'avancée en âge, les écarts étant au plus fort chez les plus jeunes (moins de 30 ans) et au plus bas chez les plus âgés (plus de 60 ans). Si l'influence s'atténue avec l'âge, c'est sans doute parce que le temps qui s'est écoulé depuis la décohabitation s'est lui-même accru, estompant les préférences nées de la vie commune. Ceci étant, lorsque la durée de vie commune excède 20 ans, la fréquentation est toujours supérieure, et ce à tous les âges, même chez les plus de 60 ans. Cela semblerait donc indiquer que 20 ans de vie commune entre germains signale un vrai « saut qualitatif » : une telle durée aurait suffisamment marqué les esprits pour que ses suites ne s'effacent pas sous l'effet du temps qui s'est écoulé depuis la décohabitation. L'enfance fait traverser des épreuves diverses. Le fait de les avoir vécues ensemble rend les frères et sœurs plus « proches », plus sensibles aux points de vue différents des uns et des autres, plus capables d'anticiper leurs réactions, d'accepter leurs suggestions et critiques. On comprend ainsi pourquoi une longue vie commune dans l'enfance entraîne des relations plus suivies entre germains.

Toutefois, la césure qui s'établit à partir de 20 ans de vie commune ne concerne que les fratries nombreuses, c'est-à-dire d'au moins trois germains. Les fratries de deux sont moins affectées par la durée de vie commune sauf lorsqu'elle est courte (moins de 15 ans) ou très courte (moins de 10 ans) : la césure se situe cette fois à 15 ans de vie commune. Dès 15 ans de vie commune, les germains se fréquentent beaucoup plus dans les fratries de deux que dans celles de taille supérieure (Tableau II). Le seuil des 20 ans de vie commune différencie donc les germains lorsqu'ils sont plusieurs, mais devient inopérant dans les fratries de deux où l'on fréquente son frère ou sa sœur même si la durée de vie commune est moins longue, à condition toutefois qu'elle ne soit pas trop courte. À quoi tient cette plus forte propension des fratries dyadiques à générer des relations assidues une fois quitté le domicile parental, y compris lorsque la durée de vie commune n'est pas très longue ? On peut avancer une explication qui fait intervenir le poids des normes statutaires : floues et peu contraignantes dans l'ensemble, il est cependant plus difficile de s'y soustraire lorsque les frères (et/ou sœurs) ne sont que deux. Au contraire, quand ils sont au moins trois, la logique affinitaire reprend plus facilement ses droits et le jeu des préférences (d'âge, de sexe ou d'une autre nature) peut conduire à négliger l'un d'eux, comme c'est le cas en particulier dans les triades mixtes pour le germain de sexe opposé¹⁰. Firth, Hubert et Forge (op. cit.) ont d'ailleurs montré que le fait de n'avoir qu'un seul frère (ou sœur) pousse à avoir de bonnes relations avec lui, alors que dans les fratries d'au moins trois, la part des bonnes relations décline. Seule une longue vie commune – d'au moins 20 ans – est alors en mesure de contrebalancer cet effet centrifuge et de souder la fratrie. En d'autres termes, la régulation des rapports de germanité dans les fratries nombreuses toucherait davantage à la dimension interpersonnelle de la relation, et à ce qui, comme le temps de la vie commune, peut la conditionner, qu'à son encadrement normatif.

2. Une position structurale seconde parmi les parents consanguins primaires

Très intenses lors de la jeunesse, les relations entre germains déclinent substantiellement à l'âge adulte, au moment de la mise en couple, et plus encore lorsque les enfants sont nés. Cette inflexion illustre la position structurale seconde des germains par rapport aux parents en filiation directe : une fois la famille de procréation constituée, les relations de filiation l'emportent nettement ; en outre, si les germains se fréquentent beaucoup étant jeunes, c'est aussi en partie grâce à leurs père et mère. Seule la présence de neveux peut partiellement compenser cette position structurale seconde du lien de germanité.

2.1. L'âge d'or des relations dans la fratrie est la jeunesse

Les variations selon l'âge sont fortes, mais non continues (Tableau IX) : les fréquentations des frères et sœurs sont très fortes entre 15 et 19 ans ; elles diminuent de moitié entre 20 et 29 ans, puis encore de moitié entre 30 et 39 ans et se stabilisent à un faible niveau après 40 ans. Cette évolution est en partie compensée par le recours au téléphone, qui remonte après 60 ans mais reste très inférieur à ce qu'il est avant 30 ans.

¹⁰ Voir *infra*, paragraphe 3.1.

L'âge d'or des relations de germanité est donc la jeunesse, tant pour les hommes que pour les femmes : passé 30 ans, la fréquentation des germains décline fortement pour s'établir autour de 30 rencontres par an. Cette chute drastique, qui contraste avec la très faible diminution qui caractérise aux mêmes âges les relations père et mère-enfants adultes (Tableau X), paraît être caractéristique de la relation de germanité si l'on en croit les recherches nord-américaines : selon de nombreux indicateurs, le passage à l'âge adulte se manifeste par une baisse d'intensité de la relation entre germains (Goetting, 1986). Sur ce point, la similitude avec les relations d'amitié est frappante (Héran, 1988).

Il faut y voir l'effet de la mise en couple et de l'arrivée des enfants qui réduisent la disponibilité pour les frères et sœurs. Avant d'aborder l'effet propre de l'arrivée des enfants – qui fait l'objet du paragraphe suivant –, voyons ce qu'il en est de l'influence de la mise en couple. Globalement, elle se traduit par une moindre fréquentation des germains, pour les hommes (- 23 rencontres) plus encore que pour les femmes (- 14 rencontres) (Tableau XI), cette différence hommes/femmes reflétant une certaine sexuation des rôles sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir. Cette moindre fréquentation des personnes vivant en couple se retrouve à tous les âges, y compris avant 30 ans où l'écart est même particulièrement sensible (Tableau XII) : - 29 rencontres pour les hommes, - 17 pour les femmes. Même s'il reste un effet propre lié à l'âge – parmi les individus vivant en couple, les 20-29 ans demeurent les plus assidus dans leur fréquentation –, l'influence de la mise en couple est très nette.

Cela signifie très probablement que les relations se recentrent sur le conjoint et les enfants éventuels (i.e. la famille de procréation) au détriment des relations avec la fratrie. Le déclin beaucoup plus modeste des relations avec les père et mère selon l'âge dépend certes de la plus grande disponibilité de ces derniers, mais il confirme surtout la moindre normativité du lien de germanité. Si les deux types de lien de parenté pâtissent de la mise en couple, le lien de germanité s'en trouve bien davantage éclipsé que le lien de filiation direct entre adultes. Les obligations statutaires sont sans doute trop faibles pour qu'elles puissent inciter au maintien régulier des relations de germanité en dépit de la mise en couple, ce qui n'est pas vraiment le cas pour les relations avec les père et mère. C'est un enseignement très important d'un point de vue structural : dans le système de parenté occidental, les relations avec les parents de la famille d'orientation sont secondes par rapport à la dyade conjugale qui est prééminente (sur ce point, Parsons, 1955 [1943], a raison), mais elles ne le sont pas toutes au même degré ; les relations de germanité sont clairement périphériques par rapport aux relations de filiation directes, comme le montre aussi le fait que la fréquentation des germains dépende de la présence des père et mère.

Cumming et Schneider faisaient du lien de germanité un lien relativement autonome et considéraient que la relation entre germains l'emportait sur la relation avec les père et mère (op. cit., p. 502)¹¹. Or, la relation de germanité est en réalité fonction de la présence des père et mère. Lorsque au moins l'un des deux parents est en vie, les rencontres sont beaucoup plus fréquentes (+ 14 rencontres) que ce n'est le cas lorsque les deux parents sont décédés (Tableau XIII). C'est entre 30 et 39 ans que la présence des parents exerce son plus fort effet, ce qui correspond à un âge (la cinquantaine) où les parents – la mère notamment – assument leur rôle de gardien et d'animateur du réseau de parenté (Coenen-Huther, Kellerhals et Allmen, op. cit.). Les relations de germanité des enfants adultes sont donc très dépendantes de celles qu'entretiennent leurs père et mère : c'est souvent à l'initiative des père et mère que les germains se rencontrent et restent en relation, comme l'ont relevé des enquêtes nord-américaine (Adams, op. cit.) et britannique (Allan, op. cit.). Il n'est ainsi pas étonnant que ce soient les jeunes qui fréquentent le plus assidûment leurs germains. Ce résultat confirme bien que le lien de germanité est structurellement second par rapport au lien de filiation direct entre adultes (père et mère-enfants adultes) : si celui-ci disparaît, celui-là n'est pas assuré de se maintenir ou du moins s'en trouve substantiellement déprécié.

2.2. Les relations de germanité s'amointrissent avec la présence des enfants

Le fait d'avoir des enfants, dans ou hors ménage, fait chuter la fréquentation des germains. Inversement, le fait de ne pas en avoir encourage à fréquenter davantage ses frères et/ou sœurs ; à l'exception des

¹¹ Il est vrai que leur échantillon était composé de personnes âgées de 50 à 80 ans.

plus de 70 ans, cette corrélation existe à tous les âges (Tableau XIV), pour les hommes et les femmes (Tableau XV). Le contraste est encore plus net lorsque l'on compare les individus avec enfant(s) hors ménage (i.e. soit des enfants adultes, soit des enfants de parents divorcés ou séparés) et ceux sans enfants : - 21 rencontres, contre seulement - 7 lorsque les enfants sont dans le ménage. Ce résultat conforte l'hypothèse explicative relative à la constitution d'une famille de procréation avancée ci-dessus ; il est d'ailleurs très proche de celui dégagé par White et Riedmann (op. cit., p. 93) : la présence d'enfant(s) d'au moins 18 ans exerce un fort effet négatif sur la fréquentation des germains.

Ce n'est pas surprenant compte tenu de ce que nous venons d'établir : le lien de filiation direct entre adultes (père et mère-enfants adultes) prime sur le lien de germanité. Il apparaît même comme le lien nodal entre parents non cohabitants (Finch, 1989 ; Pitrou, 1992). Dès lors que l'on a des enfants indépendants, les relations de parenté se recentrent sur les enfants (et petits-enfants) tant sur les plans de l'attention, de la fréquentation que de l'aide fournie. Dans sa monographie de 1957, Townsend (1977 [1957], pp. 117-118) relevait déjà la tendance au déclin progressif avec l'âge des relations de germanité essentiellement du fait de l'attention consacrée aux enfants et petits-enfants. Faute de ressources adéquates (disponibilité, moyens matériels, expérience), les frères et sœurs ne peuvent être aussi présents en cette phase du cycle de vie que les père et mère.

Si, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, le lien de germanité est en général second par rapport au lien de filiation direct entre adultes, lorsque ce dernier est affaibli ou absent, il peut servir de substitut. C'est ce que l'on observe pour les personnes âgées sans enfants. Alors que pour l'ensemble de la population la fréquentation des germains se stabilise après 40 ans, ce n'est pas le cas pour les individus sans enfants : on enregistre au contraire une remontée après 60 ans et un écart de + 8 rencontres par rapport au score global de cette catégorie d'âge (Tableau XV). À cet âge, la probabilité est assez forte pour que les père et mère soient décédés ou affaiblis par leur grand âge. La relative surfréquentation des germains apparaîtrait donc comme un phénomène compensatoire : on se concentre sur les frères et sœurs faute de parents en filiation directe (père, mère, enfants). On retrouverait la thèse avancée par certains travaux anglo-saxons selon laquelle les relations de germanité s'intensifient en fin de vie, notamment au moment de la retraite (Jerrome, 1981), mais pour le seul cas des personnes sans descendance directe. Townsend (op. cit., p. 121) l'avait aussi constaté. Ce rôle de compensation semble être assez caractéristique des frères et sœurs dans le système de parenté occidental (Goetting, op. cit.) : dès lors que les parents font défaut en filiation directe (décès ou divorce des père et mère, absence de descendance), les germains ont souvent une fonction de substitut (rencontres plus assidues, délégation de tâches éducatives, soutien).

2.3. Les relations de germanité se raffermissent avec la présence des neveux

Il existe une compensation relative à l'amoindrissement des relations de germanité avec l'avancée en âge et l'installation familiale. En effet, la fréquentation des germains dépend aussi de la présence ou non d'enfants chez les frères et sœurs, c'est-à-dire de neveux. Pris globalement, tous âges confondus, les rencontres sont plus nombreuses lorsqu'il n'y a pas de neveux. Mais ce résultat s'explique essentiellement par la surfréquentation des frères et sœurs aux jeunes âges (15-19 ans, 20-29 ans), âges où la probabilité d'avoir des neveux est évidemment plus faible. En réalité, pour chaque catégorie d'âge, dès lors qu'il y a des neveux, la fréquentation des germains est plus forte, notamment avant 30 ans où l'écart est supérieur à 20 rencontres (Tableau XIV).

Il est vrai que la relation qu'a ego avec le ménage de son frère (ou celui de sa sœur) est alors « dédoublée » : relation de germanité avec le frère (ou la sœur), mais aussi relation d'oncle (ou tante) à neveu avec l'enfant du frère (ou de la sœur). Cela crée deux motifs d'entretien de la relation : « Je le vois parce que c'est mon frère ; je le vois parce que c'est le père de mon neveu. » Lorsqu'elle est ainsi « dédoublée », la relation de germanité est sans doute plus normée et l'obligation de se fréquenter plus impérative. Cet effet ne disparaît pas avec la probable décohabitation du (ou des) neveu(x) : elle s'atténue, mais demeure après 60 ans. Notons que ce dédoublement prend volontiers la forme du parrainage, parrains et marraines étant généralement choisis parmi les collatéraux du père et de la mère, germains et alliés (Fine, 1994). L'encadrement normatif est alors plus explicite, la relation parrain-filleul étant conçue sur le modèle de la relation parentale idéalisée.

Enfin, on peut aussi envisager une autre explication possible qui fait intervenir la présence d'enfant(s) dans le ménage d'ego. La fréquentation des germains avec enfant(s) serait d'autant plus forte que l'on aurait soi-même des enfants : le rapprochement s'opérerait par les enfants, conformément à ce que l'on observe pour la sociabilité entre amis. En réalité, l'effet de la présence d'enfant(s) dans le ménage sur la fréquentation des germains avec enfant(s) est faible : + 4 rencontres pour l'ensemble de la population (Tableau XVI). Des deux effets concevables, celui, négatif, du recentrage sur la famille de procréation et celui, positif, de l'entente entre cousins, le premier contrebalance le second au point de le rendre très modéré¹².

3. Une régulation affinitaire plus affirmée chez les hommes que chez les femmes

Si le score global de fréquentation ne fait apparaître aucune différence entre hommes et femmes¹³, il n'en va pas de même lorsque l'on s'intéresse aux préférences selon le sexe ou le niveau scolaire dans le choix des germains fréquentés. Il ressort que les relations des femmes sont plus indifférenciées que celles des hommes, leurs fréquentations étant moins conditionnées par leurs préférences personnelles. La régulation du lien de germanité est ainsi plus affinitaire chez les hommes et, au contraire, plus statutaire chez les femmes.

3.1. Homophilie de sexe : quelques contrastes entre les comportements masculins et féminins

L'homophilie de sexe peut être appréciée pour toute la population quelle que soit la composition des fratries ou uniquement pour les individus ayant des fratries mixtes. La première, qui est en partie contrainte par la composition de la fratrie, sera appelée « homophilie brute » et la seconde, « homophilie nette ». Comme il s'agit de cerner une « préférence » sexuelle parmi différents germains « éligibles », l'analyse sera généralement conduite en termes d'homophilie nette, c'est-à-dire pour les seuls individus pour qui le choix dans la fratrie est possible.

Globalement, entre les sexes, on décèle une homophilie brute tant chez les hommes que chez les femmes. Hommes et femmes ont tendance à fréquenter plus volontiers des germains de même sexe qu'eux. Cette préférence homophile est un peu plus prononcée chez les hommes : + 8 rencontres¹⁴, contre + 5 chez les femmes (Tableau XVII). Lorsque l'on raisonne uniquement quand le choix est possible, l'homophilie nette reste grosso modo dans les mêmes proportions, mais cette fois ce sont les femmes qui ont une préférence homophile un peu plus marquée (+ 7 rencontres) que les hommes (+ 6 rencontres) (Tableau XVII). Ce léger contraste pourrait laisser penser que l'homophilie des femmes est plus choisie que contrainte par la composition de la fratrie – l'homophilie nette étant plus marquée que l'homophilie brute – alors que c'est l'inverse chez les hommes – l'homophilie brute étant cette fois plus forte que l'homophilie nette. Mais, comme nous le verrons, outre leur modestie, ces écarts globaux cachent d'assez sensibles variations selon l'âge.

Cette homophilie de sexe qui joue pour les hommes et les femmes va à l'encontre de la thèse classique de la complicité des femmes dans la parenté (Bott, 1957) plusieurs fois confirmée par des enquêtes nord-américaines (Lee, Mancini et Maxwell, op. cit., p. 436 ; White et Riedmann, op. cit., p. 93) et des résultats avancés en ce sens par des recherches récentes s'intéressant aux proximités affectives dans la fratrie. L'enquête « proches et parents » de l'Ined montre que le lien affectif – mesuré par l'indicateur d'affinité (voir supra) – est plus fort entre sœurs qu'entre frères et entre frères et sœurs (Bonvalet, Gotman et Grafmeyer, op. cit., p. 39). Les résultats de l'enquête suisse conduite par l'équipe de Kellerhals (Coenen-Huther, Kellerhals et Allmen, op. cit.) sont similaires : les femmes se déclarent beaucoup plus proches de leurs sœurs que de leurs frères, alors que l'écart est nettement plus réduit

¹² En l'état, la catégorie « pas d'enfant dans le ménage » est hétérogène : elle recouvre les personnes qui n'ont pas d'enfant et celles qui ont des enfants mais hors ménage. Faute d'effectifs suffisants, nous ne pouvons pas faire d'analyse plus fine. Dans le cas contraire, on aurait pu savoir si les individus sans enfants (ni dans ni hors ménage) fréquentent davantage leurs germains avec enfant(s) et tester ainsi l'hypothèse des neveux comme descendance substitutive.

¹³ Voir *supra*, paragraphe 1.2.

¹⁴ Cet indicateur mesure la différence entre le score de fréquentation des germains de même sexe et celui des germains de sexe différent.

chez les hommes, même s'il s'établit au profit des sœurs (Ibid., p. 66). Dans les deux cas, il s'agit de mesurer l'attachement affectif entre germains, non le degré de fréquentation. Si l'on se fonde sur le seul critère de la fréquence des rencontres, force est de reconnaître qu'il y a aussi dans la fratrie une complicité des frères, même si – et avec les réserves tenant à la faiblesse des écarts –, davantage que la complicité des sœurs, elle apparaît contrainte par la composition des fratries.

Cette similitude globale entre hommes et femmes dissimule de réelles différences selon les âges. Observons tout d'abord les différences de distribution selon que l'homophilie est mesurée de façon brute ou nette (Tableau XVIII). Le rapprochement des deux indicateurs pour les hommes et les femmes fait apparaître des distributions par âge analogues à deux exceptions près (Tableau XIX) : pour les jeunes hommes (moins de 30 ans), on passe d'un écart brut (mesurant la préférence homophile) négatif (- 2 rencontres) à un écart net positif (+ 9 rencontres) ; pour les femmes âgées (plus de 60 ans), on passe d'un écart brut faiblement positif (+ 1 rencontre) à un écart net très positif (+ 12 rencontres). Autrement dit, pour les deux catégories, la préférence homophile est beaucoup plus affirmée dès lors que le choix dans la fratrie est possible. Cela s'explique sans doute pour les jeunes hommes par un effet de structure : la décohabitation des jeunes filles étant plus précoce, les hommes de moins de 30 ans ont plus de chances d'avoir des sœurs ne vivant pas avec eux que des frères. Leur hétérophilie s'en trouve mécaniquement augmentée. En revanche, pour les femmes de plus de 60 ans, l'écart ne semble pas explicable par un effet de structure lié par exemple au différentiel de mortalité entre les hommes et les femmes puisque au contraire l'homophilie brute des femmes devrait en être augmentée. On doit alors faire l'hypothèse d'un comportement spécifique des femmes âgées non dotées de fratrie mixte : l'écart enregistré paraît indiquer que les femmes âgées n'ayant qu'un (ou des) frère(s) le (ou les) fréquentent très assidûment au point de contrebalancer pour l'ensemble de la population la préférence homophile qui trouve à s'exprimer lorsque le choix dans la fratrie est possible. Faut-il alors penser que les femmes âgées n'ayant qu'un (ou des) frère(s) s'en sentent tout particulièrement responsables ? Dès lors que dans une fratrie mixte il y aurait plus d'une fille, la préférence homophile des sœurs se rétablirait car le soutien apporté au(x) frère(s) serait partagé. Une telle explication rejoindrait des résultats issus de monographies déjà anciennes qui montraient que les hommes âgés, célibataires ou veufs, avaient tendance à être pris en charge par une sœur (Townsend, op. cit., p.123 ; Young et Willmott, op. cit., p.106).

Venons-en à présent à l'analyse de l'homophilie nette par âge pour les hommes et les femmes. Cette dernière est relativement constante pour les deux sexes : hommes et femmes, à tous les âges, ont une préférence homophile. Toutefois, la courbe féminine connaît un palier inférieur aux âges intermédiaires (30 - 59 ans) sans équivalent pour la courbe masculine (Tableau XIX). La préférence homophile des femmes se manifeste très fortement avant 30 ans et après 60 ans, mais reste modérée aux âges moyens. En somme, l'homophilie des hommes est moins affectée par l'âge ou le cycle de vie, au contraire de celle des femmes qui tend plutôt à se concentrer sur les plus jeunes et les plus âgées.

Comment expliquer cette différence ? Les femmes d'âge intermédiaire subiraient-elles des contraintes spécifiques sans équivalent chez les plus jeunes et les plus âgées, ainsi que chez les hommes ? On sait que les femmes dans la parenté ont la responsabilité de gérer les relations (Finch, op. cit. ; Coenen-Huther, Kellerhals et Allmen, op. cit., p. 62) : elles sont plus engagées que les hommes dans ce travail relationnel. Ce rôle qui leur incombe de par l'organisation familiale en fait des agents de liaison travaillant à assurer l'unité et l'intégration du groupe de parenté, ce que traduit bien le terme « kinkeeper » utilisé par les sociologues américains pour qualifier le parent plus particulièrement en charge de cette fonction (Rosenthal, 1985). D'une façon plus générale, à l'intérieur de leur parenté consanguine, les femmes se mettent à la disposition du groupe pour faire circuler l'information et coordonner les interventions des uns et des autres (Coenen-Huther, Kellerhals et Allmen, op. cit., pp. 137-138 et p. 142). Il est ainsi normal qu'elles veillent à ne pas trop faire de différence selon le statut de chacun ; entre germains, c'est vrai du sexe comme – nous le verrons – du niveau de diplôme. En outre, le rôle spécifique de « kinkeeper » revient tout spécialement aux femmes d'âge intermédiaire, notamment les quinquagénaires (Ibid., p. 143). Passé cet âge, sous l'effet de l'effacement progressif de

la mère¹⁵, ce sont les filles ou les sœurs cadettes qui prennent la relève. Mais dès avant d'endosser ce rôle, vers 50 ans, les femmes sont déjà plus impliquées que les hommes dans le travail relationnel de liaison et de coordination. Le clivage surgit dès la mise en couple et s'affirme avec la naissance des enfants (Finch, op. cit.). Il n'est donc pas surprenant de relever que la préférence homophile des femmes s'atténue dès 30 ans et reprend ses droits après 60 ans. L'effet propre de la vie en couple est d'ailleurs confirmé : les femmes en couple ont une préférence homophile (+ 3 rencontres) beaucoup plus faible que celles qui ne sont pas en couple (+ 10 rencontres) (Tableau XX).

Ces résultats différents entre hommes et femmes éclairent la question des rôles dans la parenté. L'homophilie de sexe est une tendance générale de la sociabilité (Héran, op. cit.) qui découle probablement du caractère sexué de la socialisation. Dans la parenté, elle peut être redoublée par des normes particulières qui inclinent les individus de même sexe à se fréquenter plus que les autres, ce qui est le cas de la relation mère-fille. Mais, en règle générale, l'homophilie (de sexe et plus largement de statut) est plutôt le signe d'une faible normalisation des rôles dans la parenté et d'un alignement des liens de parenté sur les liens amicaux (Hoyt et Babchuk, 1983). Si, entre 30 et 60 ans, l'homophilie de sexe s'atténue pour les femmes, c'est bien qu'un rôle spécifiquement familial – celui d'agent de liaison – leur incombe. Le fait, relevé plus haut, que l'influence négative de la mise en couple sur la fréquentation des germains soit moins prononcé pour les femmes que pour les hommes, corrobore cette hypothèse. Il semblerait donc que les relations de germanité soient plus normées pour les premières que pour les seconds et par conséquent tenues par des règles spécifiques qui s'écartent des normes générales de la sociabilité.

L'homophilie de sexe dépend dans une certaine mesure de la taille des fratries. Elle est en effet plus marquée dans les fratries mixtes de trois germains (+ 10 rencontres) que dans les autres (+ 4 rencontres) (Tableau XXI). La triade paraît ainsi plus propice à l'établissement d'une préférence homophile que les fratries mixtes de quatre germains et plus, comme si les deux germains de même sexe formaient une coalition contre celui de sexe opposé. Une telle interprétation est confortée par les résultats d'une étude déjà ancienne portant sur les triades de frères et sœurs qui a montré que lorsque les coalitions se forment dans les fratries de trois, elles s'établissent presque exclusivement entre germains de même sexe et se poursuivent à l'âge adulte (Gerstl, 1956, cité par Caplow, 1971, pp.165-166). Dans les fratries de quatre germains ou plus, les alliances seraient plus changeantes et se traduiraient moins clairement par des préférences sexuelles.

3.2. Homophilie de diplôme : le comportement plus différenciateur des hommes

On relève une légère tendance homophile concernant le niveau de diplôme : on fréquente plus volontiers des germains de même niveau de diplôme que soi (Tableau XXII). Cette préférence homophile joue surtout au détriment des moins diplômés que soi (+ 7 rencontres, contre + 3 si l'on compare avec les plus diplômés que soi). Elle est aussi beaucoup plus forte avant 30 ans, s'atténue entre 30 et 39 ans, et tend à disparaître après 40 ans ; de ce point de vue, il y a une tendance à l'indifférenciation des relations de germanité avec l'âge.

Outre cette préférence homophile, les plus jeunes (moins de 30 ans) privilégient très nettement les germains de diplôme supérieur au leur (+ 16 rencontres si l'on compare germains de diplôme supérieur et germains de diplôme inférieur). Cette prédilection pour les plus diplômés disparaît quasiment après 30 ans. Peut-être est-elle essentiellement guidée par des considérations utilitaristes : aide à l'insertion sociale et professionnelle sous la forme de conseils ou de services. Cette préférence pour les germains plus diplômés que soi n'est d'ailleurs pas unanime selon les milieux sociaux (Tableau III) : très forte chez les cadres et professions intellectuelles au point de dépasser largement la fréquentation des germains de même diplôme que soi, elle disparaît chez les professions intermédiaires et employés, et va même jusqu'à s'inverser au profit des moins diplômés chez les ouvriers et les agriculteurs. Les variations selon le niveau de revenu confirment cette distribution (Tableau V) : les plus riches (4^{ème} quartile) délaissent les germains de diplôme inférieur au leur, alors que les plus pauvres (1^{er} quartile) au contraire les privilégient. Cela montre que la sélection des germains selon leur capital scolaire est d'autant plus affirmée que l'on se trouve dans un milieu lui-même pourvu de cette ressource (et, d'une façon générale,

¹⁵ Que cet effacement soit dû au décès ou plus généralement au vieillissement.

aisé) et semble donc indiquer que les relations de germanité y seraient vécues sur un mode plus utilitariste. En somme, on se détournerait des germains peu diplômés parce qu'ils n'offrent aucune ressource au contraire de ce qui se passe dans les milieux populaires où, conformément à ce que décrivaient Young et Willmott (op. cit., pp. 200-203) à Bethnal Green en 1957, on s'en méfie plutôt et se rapproche plus volontiers des autres.

Enfin, il faut surtout préciser que l'homophilie de diplôme est un comportement exclusivement masculin. Le clivage hommes/femmes est saisissant : les femmes ne font pas de différence selon le niveau de diplôme de leurs germains, là où inversement les hommes procèdent à un traitement très différencié (Tableau XXIII). Comme pour les préférences sexuelles, mais de façon beaucoup plus tranchée cette fois, on note une plus grande indifférenciation des relations de germanité chez les femmes qui peut être expliquée par leur rôle d'agent de liaison : la femme travaillant à renforcer l'unité et l'intégration de son groupe de parenté, ses préférences peuvent exister mais ne doivent pas s'afficher. On peut aussi avancer une explication en termes de rôle sexué plus largement défini. La socialisation des femmes les prépare moins que les hommes à avoir le souci de rentabiliser sur le plan professionnel leur investissement scolaire ; de sorte que leur perception des relations de germanité serait moins affectée par ce prisme utilitariste.

*
* *

Nous l'annonçons en introduction, l'analyse des facteurs déterminant la fréquentation des germains doit permettre de dégager certains traits structuraux relatifs à la place du lien de germanité dans le système de parenté. Quels enseignements d'ordre structural peut-on alors extraire de notre étude ?

Le premier enseignement est une confirmation partielle de la thèse de Cumming et Schneider. Le lien de germanité apparaît effectivement comme un lien faiblement normé : les scores de fréquentation sont très variables selon les individus et leur situation familiale et sociale. Les relations entre germains semblent régies par le choix et l'intérêt davantage que par des obligations statutaires. Cette régulation affinitaire est assez conforme à l'image d'une relation idéalement égalitaire. En revanche, l'idée sur laquelle se concluait l'article de Cumming et Schneider d'un lien de germanité archétype du lien de parenté moderne et donc appelé, en raison de son adéquation aux orientations culturelles de la société contemporaine, à se substituer au lien de filiation, plus traditionnel, est infirmée. Il ressort clairement de notre enquête que le lien de germanité est structurellement second par rapport au lien de filiation direct (père et mère-enfants adultes) : la fréquence des relations entre germains est fonction de la présence des père et mère, et décline lorsque les individus s'établissent en couple et qu'arrivent les enfants. Les relations se recentrent alors sur ces derniers, en particulier lorsqu'ils quittent le domicile de leurs parents. Le fait que le lien de germanité serve de substitut en cas de carence ou d'absence du lien de filiation direct est une autre illustration de la position structurale seconde des germains parmi les parents consanguins primaires. Ces conclusions confirment et affinent sur un plan statistique des résultats déjà relevés à partir de petits échantillons par quelques monographies s'intéressant plus largement aux réseaux de parenté en milieu urbain (Adams, op. cit. ; Firth, Hubert et Forge, op. cit.)

Dans son analyse du système de parenté américain, Parsons (op. cit., pp. 132-134), cherchant à souligner le caractère « conjugal » (ou « nucléaire ») du système, distinguait les cercles « interne » et « externe » de la parenté. Les deux familles élémentaires (d'orientation et de procréation) d'ego forme le cercle interne, les autres parents constituant le cercle externe. Si l'on reprend cette catégorisation, il est évident que les germains sont structurellement à la frontière des deux cercles de parenté. Par eux-mêmes, ils relèvent du cercle intérieur d'ego, mais dès qu'ils fondent leur famille de procréation, leur conjoint et leurs enfants deviennent membres du cercle extérieur. On pourrait ajouter, s'appuyant sur nos propres données, que la relation est réversible : membres du cercle intérieur d'ego quand ce dernier est encore enfant ou jeune adulte, les germains deviennent membres du cercle extérieur lorsque ego fonde sa propre famille de procréation. À l'inverse, les père et mère relèvent du cercle intérieur d'ego tout au long de la vie de celui-ci.

Le deuxième enseignement a trait aux différences de genre. Bien qu'étant faible dans l'ensemble, le degré d'encadrement normatif du lien de germanité n'est pas le même selon le sexe. Certes, les femmes ne fréquentent pas davantage leurs germains que les hommes, mais leurs relations sont plus indifférenciées (sur les plans du sexe et du diplôme). Si elles semblent « plus équitables », faire moins de différences dans le traitement des germains, cela signifie non qu'elles n'ont pas de préférences mais que leurs relations sont moins conditionnées par leurs choix personnels que celles des hommes. Il faut donc faire l'hypothèse d'une obligation statutaire leur interdisant d'afficher trop ouvertement leurs préférences, liée au rôle d'agent de liaison dans la parenté qu'elles assument beaucoup plus volontiers que les hommes, notamment lorsqu'elles ont entre 30 et 60 ans. Nos résultats s'écartent ici quelque peu des conclusions des enquêtes anglaises ou nord-américaines : toutes insistent sur les différences de genre généralement dans le but de montrer la plus forte implication des femmes dans les relations de germanité. Ici l'implication des femmes n'apparaît pas plus intense que celle des hommes, mais de nature différente : plus normée, moins discrétionnaire.

Bien sûr, notre analyse présente de nombreuses limites : d'abord, elle ne traite des relations de germanité que sous l'angle des fréquentations ; de plus, elle n'aborde pas le problème particulier de la qualité affective de la relation si bien que la thèse relative à la plus grande implication relationnelle des femmes ne peut être rigoureusement réfutée ; enfin, comme c'est souvent le cas lorsqu'il s'agit de mesurer des fréquentations, l'enquête ne permet pas d'approcher la réalité des tensions qui peuvent exister entre germains. Or, si l'on se fie à la littérature orale, aux contes et aux mythes, la relation de germanité est souvent marquée par la jalousie, voire la haine fratricide. La solidarité entre germains n'exclut pas la rivalité et l'agressivité¹⁶, manifestant peut-être plus volontiers que toute autre relation une profonde ambivalence propre au lien de parenté.

Il reste qu'au terme de cette étude certains points sont fermement établis. 1) Au sein de la parenté consanguine primaire, le lien de germanité est un lien second par rapport au lien de filiation. 2) Tout comme la parenté occidentale moderne dans son ensemble, il est régi par des principes qui relèvent à la fois d'une « régulation statutaire » et d'une « régulation affinitaire » bien qu'il soit plus affinitaire que ne l'est le lien de filiation direct. 3) Sa position, qui n'est que seconde parmi les liens consanguins primaires, montre a contrario qu'il y a place dans la parenté moderne pour des liens plus normés, plus inconditionnels, à l'instar du lien de filiation direct et que, contrairement à ce que suggère une vision fonctionnaliste partagée tant par Parsons que par Cumming et Schneider, les principes qui gouvernent la parenté ne sont pas toujours ni nécessairement ceux qui organisent le lien social dans la société globale. Au-delà du seul cas français, ces trois points valent probablement pour l'ensemble occidental moderne et recouvrent des propriétés spécifiques propres à tout système cognatique « à parentèle », c'est-à-dire sans tendance lignagère découlant d'un régime de reproduction sociale à composante foncière¹⁷. Dans l'aire culturelle occidentale, il semble que le lien de germanité n'ait joué un rôle social majeur et n'ait été très fortement normé que dans le cadre des sociétés paysannes du passé où précisément l'impératif de transmission du foncier conduisait à la constitution de quasi-groupes de parenté sur le modèle du lignage (Augustins, 1989). Dans un système de reproduction sociale à composante scolaire, plus rien ne pousse à la constitution de quasi-lignages et, par conséquent, les obstacles à l'exercice du principe de sélectivité, qui est au fondement des systèmes de parenté cognatique, sont moindres. Les quasi-lignages font place à une configuration en réseau égocentré dite « parentèle » et le rôle de la régulation affinitaire est alors plus important.

¹⁶ Dans une recherche consacrée aux relations fraternelles à l'adolescence, Widmer (1999) montre que près d'un adolescent sur deux est en conflit au moins une fois par semaine avec son germain. Le conflit fraternel est le premier conflit familial, dépassant le conflit entre l'adolescent et ses parents. Il reste à savoir ce qu'il advient de cette conflictualité à l'âge adulte.

¹⁷ Les systèmes cognatiques ont parfois des niveaux d'organisation extérieurs à la stricte parenté, ainsi par exemple la tenure foncière dont l'impératif de transmission peut pousser à la formation de quasi-lignages.

Annexe

L'enquête « Réseaux de parenté et entraide » a été réalisée par l'Insee en octobre 1997 dans le cadre de la partie variable de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (PCV). L'échantillon interrogé est de 6 000 ménages. La personne interrogée dans le ménage sur les frères et sœurs est tirée au sort selon la méthode Kish parmi les membres du ménage de 15 ans et plus.

Après avoir enregistré le prénom de tous les frères et sœurs ne vivant pas avec la personne, des informations individuelles étaient recueillies sur leur sexe, leur âge, leur diplôme, leur activité professionnelle et la distance qui séparait les deux domiciles. L'enquêteur posait alors les questions suivantes : « À quelle fréquence avez-vous rencontré X [le prénom du frère ou de la sœur] au cours des douze derniers mois ? » « À quelle fréquence vous êtes-vous téléphoné au cours des douze derniers mois ? » Ces deux questions étaient posées pour chacun des frères et des sœurs initialement recensés.

Les tableaux ci-dessous comptabilisent le nombre moyen des rencontres avec chacun des frère(s) ou sœur(s). Il s'agit de visites chez l'un, chez l'autre ou chez une tierce personne, par exemple chez le père ou la mère. Notons qu'une seule réunion de famille peut faire rencontrer plusieurs de ses frères ou sœurs. Sont aussi comptées au nombre des rencontres les activités accomplies en commun : sorties au spectacle ou vacances passées ensemble. En revanche, n'ont pas été inclus parmi les rencontres les contacts fortuits (se croiser dans la rue, dans un magasin, à la sortie de l'école, etc.) même si l'on a échangé quelques mots à cette occasion. Les contacts téléphoniques entre frère(s) et sœur(s) ne vivant pas ensemble ne sont pas confondus avec les rencontres, mais comptabilisés à part.

TABLEAU I. - Distance entre les domiciles : influence sur les rencontres entre frère ou sœur, et celles avec le père et la mère

	Frère sœur*	ou Père **	Mère***
Moins de 10 km	99	165	179
10 à 49 km	31	57	65
50 à 499 km	11	19	19
Plus de 500 km	2	5	8
Ensemble	35	69	86

Source : « Réseau de parenté et entraide », Enquête PCV d'octobre 1997, Insee¹⁸.

Champ : Résidents en France de plus de 14 ans, *ayant au moins un frère ou une sœur hors de leur domicile ; ** leur père vivant hors de leur domicile ;

*** leur mère vivant hors de leur domicile.

Lecture : Les personnes de plus de 14 ans, ayant au moins un frère ou une sœur ne partageant pas leur logement, ont rencontré ce ou ces frère(s)/sœur(s) 99 fois au cours des derniers 12 mois si les domiciles sont séparés de moins de 10 kilomètres.

TABLEAU II. - Durée de vie commune et taille de la fratrie : influence sur les rencontres entre frère ou sœur

	Ensemble	Un frère ou une sœur	2 frères et sœurs	3 frères et sœurs	4 frères et sœurs ou +
Moins de 10 ans	24	34	22	25	23
10 à 14 ans	32	38	41	36	27
15 à 19 ans	33	49	40	32	26
Plus de 20 ans	43	49	48	44	37
Ensemble	35	46	41	35	28

Champ : Résidents en France de plus de 14 ans ayant au moins un frère ou une sœur hors de leur domicile¹⁹.

¹⁸ La source étant la même pour tous les tableaux, cette information n'est pas rappelée dans les tableaux qui suivent.

¹⁹ Pour la plupart des tableaux, le champ étant le même, l'information n'est pas rappelée. Elle n'est mentionnée que dans les cas où le champ diffère du champ habituel.

Lecture : Les personnes de plus de 14 ans, ayant un frère ou une sœur, ont rencontré ce frère ou cette sœur 34 fois au cours des derniers 12 mois s'ils ont vécu moins de dix ans ensemble dans leur enfance et 49 fois s'ils ont vécu plus de 20 ans ensemble.

TABLEAU III. - Écart de diplôme et catégorie socioprofessionnelle : influence sur les rencontres entre frère ou sœur

Diplôme frère ou sœur	Ensemble	Agriculteur artisan commerçant	Cadre profession intellectuelle	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Inactif
Diplôme supérieur	33	38	36	20	31	30	68
Même niveau de diplôme	36	39	19	26	33	40	50
Diplôme inférieur	29	43	18	24	31	61	44
Ensemble	35	39	21	23	32	39	54

Lecture : Les personnes de plus de 14 ans, ayant au moins un frère ou une sœur, agriculteur, artisan ou commerçant, ont rencontré ce ou ces frère(s)/sœur(s) ayant le même niveau de diplôme 39 fois au cours des derniers 12 mois.

TABLEAU IV. - Écart et niveau de diplôme : influence sur les rencontres entre frère ou sœur

Diplôme frère ou sœur	Ensemble	< bac	bac	bac+2	> bac+2
Diplôme supérieur	33	32	39	27	7
Même niveau de diplôme	36	38	35	23	15
Diplôme inférieur	29	-	37	32	17
Ensemble	35	37	37	29	16

Lecture : Les personnes de plus de 14 ans, ayant le niveau scolaire du bac, ont rencontré un frère ou sœur ayant ce même niveau de diplôme 35 fois au cours des derniers 12 mois.

TABLEAU V. - Écart de diplôme et niveau de revenu : influence sur les rencontres entre frère ou sœur

Diplôme frère ou sœur	Ensemble	1 ^{er} quartile	2 ^{ème} quartile	3 ^{ème} quartile	4 ^{ème} quartile
Diplôme supérieur	33	39	33	31	34
Même niveau de diplôme	36	37	39	36	32
Diplôme inférieur	29	44	41	30	20
Ensemble	35	38	38	34	29

Lecture : Les personnes de plus de 14 ans, ayant un niveau de revenu inférieur au premier quartile et ayant au moins un frère ou une sœur, ont rencontré ce ou ces frère(s)/sœur(s) ayant ce même niveau de diplôme, 37 fois au cours des derniers 12 mois.

TABLEAU VI. - Sexe et âge : influence sur les rencontres entre frère ou sœur

	Ensemble	< 30 ans	30 à 39 ans	40 à 59 ans	= > 60 ans
Hommes	35	69	35	28	25
Femmes	34	68	33	23	28
Ensemble	35	68	34	26	27

Lecture : Les hommes, ayant au moins un frère ou une sœur hors de leur domicile et âgés entre 30 et 39 ans, ont rencontré ce ou ces frère(s)/sœur(s) 35 fois au cours des derniers 12 mois.

TABLEAU VII. - Contacts téléphoniques entre frères et sœurs de même sexe ou de sexe différent

	Ensemble	Sexe différent	Même sexe
Femmes	27	18	36

Hommes	20	21	18
Ensemble	24	19	28

Lecture : Les hommes, ayant au moins un frère ou une sœur hors de leur domicile, ont eu des contacts téléphoniques avec ce(s) frère(s) 18 fois au cours des derniers 12 mois et 21 fois avec cette (ces) sœur(s).

TABLEAU VIII. - Durée de vie commune et sexe : influence sur les rencontres entre frère ou sœur

	Ensemble	Hommes	Femmes
Moins de 10 ans	24	26	20
10 à 14 ans	32	35	32
15 à 19 ans	33	37	31
20 à 25 ans	42	42	46
Plus de 25 ans	47	40	58
Ensemble	35	34	35

Lecture : Les hommes, ayant au moins un frère ou une sœur hors de leur domicile, ont rencontré ce ou ces frère(s)/sœur(s) 26 fois au cours des derniers 12 mois quand ils ont eu moins de 10 ans de vie commune dans leur famille d'origine et 40 fois quand ils ont eu plus de 25 ans de vie commune dans leur famille d'origine.

TABLEAU IX. - Âge : influence sur les contacts téléphoniques et sur les rencontres entre frère ou sœur

	Contacts téléphoniques	Rencontres
15-19 ans	44	115
20-29 ans	36	60
30-39 ans	24	34
40-49 ans	16	26
50-59 ans	19	26
60-69 ans	24	27
70 ans et plus	29	27
Ensemble	24	35

Lecture : Les 15-19 ans, ayant au moins un frère ou une sœur hors de leur domicile, ont eu des contacts téléphoniques avec ce ou ces frère(s)/sœur(s) 44 fois au cours des derniers 12 mois.

TABLEAU X. - Sexe et âge : (1) influence sur les rencontres avec le père

	Ensemble	< 30 ans	30 à 39 ans	40 à 59 ans	= > 60 ans
Hommes	67	68	66	66	-
Femmes	72	77	73	65	-
Ensemble	69	73	70	66	-

Champ : Résidents en France de plus de 14 ans, père vivant hors de leur domicile.

Lecture : Les hommes âgés de 30-39 ans, dont le père vit hors de leur domicile, l'ont rencontré 66 fois au cours des derniers 12 mois.

(2) influence sur les rencontres avec la mère

	Ensemble	< 30 ans	30 à 39 ans	40 à 59 ans	= > 60 ans
Hommes	82	89	82	78	-
Femmes	89	96	97	78	-
Ensemble	86	93	90	78	-

Champ : Résidents en France de plus de 14 ans, mère vivant hors de leur domicile.

TABLEAU XI. - Vie en couple (ou non) et sexe : influence sur les rencontres entre frère ou sœur

	Ensemble	Hommes	Femmes
Vie en couple	30	30	30
Seul	48	53	44
Ensemble	35	35	34

Lecture : Les hommes vivant en couple et ayant au moins un frère ou une sœur ont rencontré ce ou ces frère(s)/sœur(s) 30 fois au cours des derniers 12 mois.

TABLEAU XII. - Vie en couple (ou non), sexe et âge : influence sur les rencontres entre frère ou sœur

	< 30 ans		30 à 39 ans		40 à 59 ans		= > 60 ans	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Vie en couple	53	60	34	31	26	22	24	25
Seul	82	77	40	39	41	28	30	33
Ensemble	69	68	35	33	28	23	25	28

Lecture : Les hommes de 30-39 ans, ayant au moins un frère ou une sœur hors de leur domicile, ont rencontré ce ou ces frère(s)/sœur(s) 34 fois au cours des derniers 12 mois s'ils vivent en couple, 40 fois s'ils vivent seuls.

TABLEAU XIII. - Parents (père et mère) en vie et âge : influence sur les rencontres entre frère ou sœur

	Ensemble	< 30 ans	30 à 39 ans	40 à 59 ans	= > 60 ans
Au moins un des deux parents en vie	39	68	35	27	29
Aucun des deux parents en vie	25	71	23	21	27
Ensemble	35	68	34	26	27

Lecture : Les 30-39 ans, ayant au moins un frère ou une sœur hors de leur domicile et ayant au moins un de leurs deux parents en vie ont rencontré ce ou ces frère(s)/sœur(s) 35 fois au cours des derniers 12 mois.

TABLEAU XIV. - Âge et ménage avec ou sans enfants : influence sur les rencontres entre frère ou sœur

	Ensemble	Avec enfant(s) (dans ou hors ménage)	Sans enfants (ni dans ni hors ménage)	Avec neveu(x)	Sans neveux
15-19 ans	115	ns	115	129	107
20-29 ans	60	ns	60	57	34
30-39 ans	34	30	44	35	29
40-49 ans	26	22	28	26	20
50-59 ans	26	25	29	26	23
60-69 ans	27	24	45	27	27
70 ans et plus	27	28	23	27	23
Ensemble	35	25	41	32	51

Lecture : Les 40-49 ans, avec enfant(s) dans (ou hors) leur ménage et ayant au moins un frère ou une sœur hors de leur domicile, ont rencontré ce ou ces frère(s)/sœur(s) 22 fois au cours des derniers 12 mois.

TABLEAU XV. - Âge, sexe, présence d'enfant(s) dans le ménage et hors ménage : influence sur les rencontres entre frère ou sœur

	Ensemble	Avec enfant(s) dans et hors ménage	Avec enfants hors ménage seulement	Avec enfants dans ménage seulement	Sans enfants dans hors ménage	ni ni
15-29 ans	68	-	-	-	66	
30-39 ans	34	33	28	31	44	
40-59 ans	26	20	24	26	29	
60 ans et plus	27	-	24	-	35	
Hommes	35	32	25	36	45	
Femmes	34	26	23	39	44	
Ensemble	35	29	24	38	45	

Lecture : Les hommes, avec enfant(s) dans le ménage seulement et ayant au moins un frère ou une sœur hors de leur domicile, ont rencontré ce ou ces frère(s)/sœur(s) 36 fois au cours des derniers 12 mois.

TABLEAU XVI. - Présence ou non d'enfant(s) dans le foyer de la personne et de neveu dans le foyer du frère ou de la sœur : influence sur les rencontres entre frère ou sœur

	Ensemble	Avec neveu(x)	Sans neveux
Enfant(s) dans le ménage	37	35	52
Sans enfant(s) dans le ménage	34	31	50
Ensemble	35	32	51

Lecture : Les personnes, ayant au moins un neveu vivant chez leur frère ou sœur, ont rencontré 35 fois au cours des derniers 12 mois ce ou ces frère(s)/sœur(s) ayant des enfants quand eux-mêmes ont des enfants et seulement 31 fois quand ils n'ont pas d'enfant.

TABLEAU XVII. - Rencontres entre frères et sœurs de même sexe ou de sexe différent

	Ensemble des individus	
	Sexe différent	Même sexe
Femmes	31	36
Hommes	31	39
Ensemble	31	38

Champ : Résidents en France de plus de 14 ans, ayant au moins un frère ou une sœur hors de leur domicile.

	Quand le choix est possible dans la fratrie	
	Sexe différent	Même sexe
Femmes	30	37
Hommes	29	35
Ensemble	30	37

Champ : Résidents en France de plus de 14 ans, ayant au moins un frère et une sœur hors du domicile.

Lecture : Les hommes, ayant au moins un frère et une sœur hors de leur domicile, ont rencontré ce(s) frère(s) 35 fois au cours des derniers 12 mois et 29 fois cette (ces) sœur(s).

TABLEAU XVIII. - Sexe et âge : rencontre entre frère et sœur de même sexe ou de sexe différent

	Ensemble des individus							
	< 30 ans		30 à 39 ans		40 à 59 ans		= > 60 ans	
	Sexe différent	Même sexe	Sexe différent	Même sexe	Sexe différent	Même sexe	Sexe différent	Même sexe
Femmes	60	75	30	35	22	25	28	29
Hommes	70	68	30	42	23	33	23	33
Ensemble	65	72	30	38	22	29	25	29

Champ : Résidents en France de plus de 14 ans, ayant au moins un frère **ou** une sœur hors de leur domicile.

	Quand le choix est possible dans la fratrie							
	< 30 ans		30 à 39 ans		40 à 59 ans		= > 60 ans	
	Sexe différent	Même sexe	Sexe différent	Même sexe	Sexe différent	Même sexe	Sexe différent	Même sexe
Femmes	60	73	32	37	22	27	23	35
Hommes	57	66	29	35	24	31	23	31
Ensemble	59	70	30	37	23	28	23	33

Champ : Résidents en France de plus de 14 ans, ayant au moins un frère **et** une sœur hors du domicile.

Lecture : Les hommes de 30 à 39 ans, ayant au moins un frère et une sœur hors de leur domicile, ont rencontré ce(s) frère(s) 35 fois au cours des derniers 12 mois et 29 fois cette (ces) sœur(s).

TABLEAU XIX. - Indicateur* d'homophilie brute et indicateur d'homophilie nette selon le sexe et l'âge

	< 30 ans	30 à 39 ans	40 à 59 ans	= > 60 ans
Hommes				
Homophilie brute	-2	+12	+10	+10
Homophilie nette	+9	+6	+7	+8
Femmes				
Homophilie brute	+15	+5	+3	+1
Homophilie nette	+13	+5	+5	+12

* La définition est donnée en note 14 du texte.

Champ : Résidents en France de plus de 14 ans, ayant au moins un frère ou une sœur hors de leur domicile (pour l'homophilie brute) ; résidents en France de 14 ans, ayant au moins un frère et une sœur hors du domicile (pour l'homophilie nette).

Lecture : Les hommes, ayant au moins un frère ou une sœur hors de leur domicile et âgés entre 30 et 39 ans, rencontrent plus souvent leurs frères que leur sœurs. La différence entre le score de fréquentation des germains de même sexe et celui de sexe différent s'élève à 6 dans les cas où les hommes ont au moins un frère **et** une sœur (homophilie nette) et à 12 dans les cas où ils ont au moins un frère **ou** une sœur (homophilie brute).

TABLEAU XX.- Sexe et vie isolée ou en couple : influence sur les rencontres entre frère et sœur de même sexe ou de sexe différent

	Vie en couple		Seul	
	Sexe différent	Même sexe	Sexe différent	Même sexe

Femmes	27	30	32	42
Hommes	25	34	46	47
Ensemble	27	33	35	45

Champ : Résidents en France de plus de 14 ans, ayant au moins un frère **et** une sœur hors du domicile.

Lecture : Les hommes, ayant au moins un frère **et** une sœur hors de leur domicile, ont rencontré ce(s) frère(s) 47 fois au cours des derniers 12 mois quand ils ne sont pas en couple et 34 fois quand ils sont en couple.

TABLEAU XXI.- Sexe et composition de la fratrie : influence sur les rencontres entre frère et sœur de même sexe ou de sexe différent

	Deux Un frère et une sœur		Trois Frère(s) et sœur(s)		Quatre et plus Frère(s) et sœur(s)	
	Sexe différent	Même sexe	Sexe différent	Même sexe	Sexe différent	Même sexe
Femmes	33	45	30	43	26	27
Hommes	37	46	41	36	23	36
Ensemble	35	45	35	39	25	31

Champ : Résidents en France de plus de 14 ans, ayant au moins un frère **et** une sœur hors du domicile.

Lecture : Les hommes, ayant un frère **et** une sœur hors de leur domicile, ont rencontré ce frère 46 fois en moyenne au cours des derniers 12 mois et 37 fois cette sœur.

TABLEAU XXII.- Niveau relatif du diplôme et âge : influence sur les rencontres entre frère ou sœur

	Ensemble	< 30 ans	30 à 39 ans	40 à 59 ans	= > 60 ans
Diplôme supérieur	33	65	30	25	28
Diplôme égal	36	79	38	29	30
Diplôme inférieur	29	49	27	24	26
Ensemble	35	68	34	26	27

Lecture : Les 30-39 ans, ayant au moins un frère ou une sœur hors de leur domicile, ont rencontré ce ou ces frère(s)/sœur(s) 30 fois au cours des derniers 12 mois quand ils avaient un diplôme supérieur au leur.

TABLEAU XXIII. - Niveau relatif du diplôme et sexe : influence sur les rencontres entre frère ou sœur

Diplôme frère ou sœur	Ensemble	Hommes	Femmes
Diplôme supérieur	33	33	35
Diplôme égal	36	39	34
Diplôme inférieur	29	23	33
Ensemble	35	35	34

Lecture : Les hommes, ayant au moins un frère ou une sœur hors de leur domicile, ont rencontré ce ou ces frère(s)/sœur(s) 39 fois au cours des derniers 12 mois quand ils avaient un même niveau de diplôme que le leur et 33 fois quand ils avaient un niveau de diplôme supérieur au leur.

Bibliographie

- Adams B. N., 1968. - *Kinship in a urban setting*, Chicago, Markham.
- Allan G., 1977. - « Sibling solidarity », *Journal of marriage and the family*, 39, 1, pp. 177-184.
- Augustins G., 1989. - *Comment se perpétuer ? Devenir des lignées et destins des patrimoines dans les paysanneries européennes*, Nanterre, Société d'ethnologie.
- Bidart C., 1997. - *L'amitié, un lien social*, Paris, La Découverte.
- Bonvalet C., Gotman A., Grafmeyer Y (dirs.), 1997. - *Proches et parents : l'aménagement des territoires*, Paris, INED (Dossiers et Recherches, 64).
- Bott E., 1957. - *Family and social network. Roles, norms and external relationships in ordinary urban families*, London, Tavistock publications.
- Caplow T., 1971. - *Deux contre un. Les coalitions dans les triades*, Paris, Armand Colin (Collection U2).
- Coenen-Huther J., Kellerhals J., Allmen M. von, 1994. - *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne, Réalités sociales.
- Crenner E., 1998. - « La parenté : un réseau de sociabilité actif mais concentré », *INSEE première*, 600.
- Cumming E., Schneider D. M., 1961. - « Sibling solidarity : a property of American kinship », *American anthropologist*, 63, 3, pp. 498-507.
- Finch J., 1989. - *Family obligations and social change*, Cambridge, Polity Press.
- Fine A., 1994. - *Parrains, marraines. La parenté spirituelle en Europe*, Paris, Fayard.
- Firth R., Hubert J., Forge A., 1969. - *Families and their relatives. Kinship in a middle-class sector of London*, London, Routledge and Kegan Paul.
- Gerstl J., 1956. - *Coalitions in the sibling triad*, Minneapolis, University of Minnesota.
- Ghasarian C., 1996. - *Introduction à l'étude de la parenté*, Paris, Le Seuil (Points).
- Goetting A., 1986. - « The developmental tasks of siblingship over the life cycle », *Journal of marriage and the family*, 48, 4, pp. 703-714.
- Gokalp C., 1978. - « Le réseau familial », *Population*, 33, 6, pp. 1077-1093.
- Héran F., 1988. - « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et statistique*, 216, pp. 3-22.
- Hoyt D. R., Babchuk N., 1983. - « Adult kinship networks : the selective formation of intimate ties with kin », *Social forces*, 62, 1, pp. 84-101.
- Irish D. P., 1964. - « Sibling interaction : a neglected aspect in family life research », *Social forces*, 42, 3, pp. 279-288.
- Jerrome D., 1981. - « The signifiante of friendship for women in later life », *Ageing and society*, 1, 2, pp. 175-177.
- Lee T. R., Mancini J. A., Maxwell J. W., 1990. - « Sibling relationship in adulthood : contact patterns and motivations », *Journal of marriage and the family*, 52, 2, pp. 431-440.
- Muxel A., 1998. - « Être frères et sœurs, le rester : un lien évident et ambivalent », *Informations sociales*, 67, pp. 4-15.
- Parsons T., 1955.- « Le système de parenté dans les États-Unis d'aujourd'hui », dans *Éléments pour une sociologie de l'action*, Paris, Plon, pp.129-150 [1^{er} éd.1943]
- Pherson R., 1954. - « Bilateral kin grouping as structural type », *Journal of East Asiatic studies*, 3, pp.199-202.
- Pitrou A., 1992. - *Les solidarités familiales. Vivre sans famille ?* Toulouse, Privat.
- Rosenthal C. J., 1985 ; - « Kinkeeping in the familial division of labor », *Journal of marriage and the family*, 47, 4, pp. 965-974.
- Townsend P., 1977. - *The family life of old people. An inquiry in East London*, London, Penguin Books [1^{er} éd. 1957].
- Walker A. J., Thompson L., 1983. - « Intimacy and intergenerational aid and contact among mothers and daughters », *Journal of marriage and the family*, 45, 4, pp. 841-849.
- White L. K., Riedmann A., 1992. - « Ties among adult siblings », *Social forces*, 71, 1, pp. 85-102.
- Widmer É., 1999. - *Les relations fraternelles des adolescents*, Paris, Presses Universitaires de France (Psychologie sociale).
- Young M., Willmott P., 1983. - *Le village dans la ville*, Paris, Centre Georges Pompidou (Alors) [1^{er} éd. 1957].

Quatrième article - A Snapshot of Family Homelessness Across America
Political Science Quarterly, vol. 114, n°2, 1999, pp. 289-307.

Ralph NUNEZ

Columbia University's School of International and Public Affairs

Cybelle FOX

Institute for Children and Poverty

Homelessness remains one of the most misunderstood and least documented social policy issues of our time. For almost two decades, the majority of efforts to understand the issues surrounding homelessness have focused solely on transient men. Yet over the last fifteen years, the country has seen the rise of a new poverty: homeless families. Each year since 1993, the U.S. Conference of Mayors has reported that this group comprises the fastest growing segment of the homeless population. [1] Today there are 400,000 homeless families in shelter, representing 1.1 million homeless children across America. [2] Many Americans refuse to believe, however, that entire families are homeless in the richest country of the world. This collective denial has had grave consequences for homeless children and their families. The lack of hard data has not only obscured the complex nature of family homelessness, it has led to a crisis of policy in the dark. Policy prescriptions that are politically expedient have dominated public discourse. However, these policies are long on rhetoric and short on a reasoned appreciation for the myriad factors that contribute to and sustain family homelessness.

In response to this gap between research and public policy, this study was designed to take a national snapshot of family homelessness: to describe the typical homeless family; to identify common trends in income, housing, educational and employment histories of homeless families across regions; and to establish a foundation for future longitudinal analysis of these trends as they are influenced by changing economic forces and social policy measures.

1. The Study

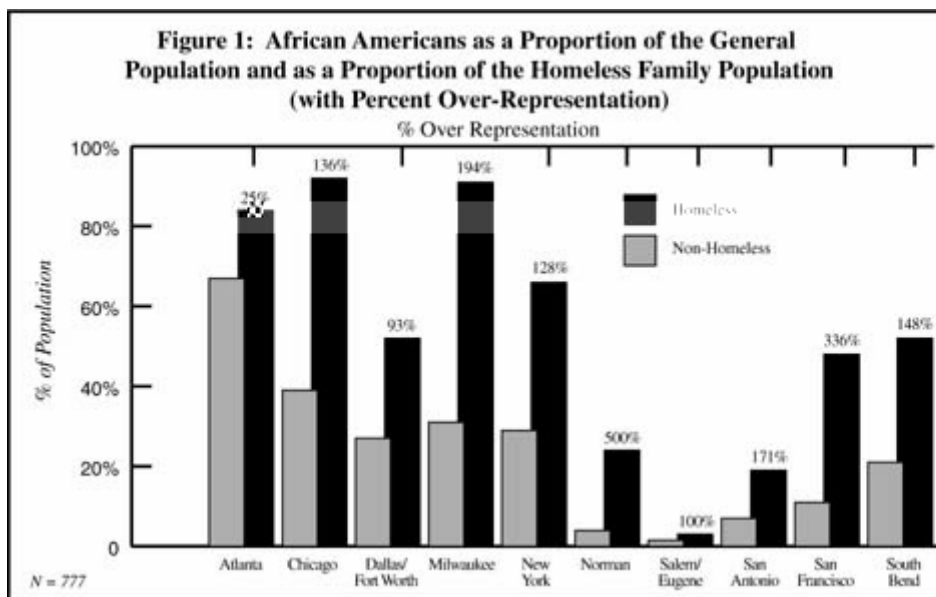
Seven-hundred and seventy-seven homeless parents, with 2,049 homeless children, were surveyed. [3] Families were drawn from a total of fifty-eight residential and supportive service facilities for homeless families located in ten cities: Atlanta, GA; Chicago, IL; Dallas/Fort Worth, TX; Milwaukee, WI; New York, NY; Norman, OK; Salem and Eugene, OR; San Antonio, TX; San Francisco, CA; and South Bend, IN.

2. Parent demographics

The typical homeless family in America today consists of a single mother, about thirty years old, with two or three children averaging five years of age. Though less than a tenth of the homeless families surveyed fit this profile exactly, most homeless families share this general demography. To begin, the vast majority--95 percent--of heads of household in shelter surveyed are female. While 29 percent of the families interviewed resided in facilities that said they only served women, the percent of men among heads of households rose only 1.5 percent when facilities with these requirements were excluded. Thus, eligibility requirements did not have a significant impact on the survey sample. In addition, over 81 percent of homeless parents nationally are between twenty and thirty-nine years old, with a median age of twenty-nine. While 7 percent of the families interviewed resided in facilities that did not admit parents under the age of 18, these restrictions had no effect on the mean or median age of the parent population. Few cities depart significantly from this national trend with one exception: in New York, the average age among parents dips to twenty-four, with 37 percent between the ages of nineteen and twenty-one.

African Americans are heavily over-represented among homeless families, and whites are significantly under-represented. Nationally, over half (58 percent) of homeless families are African American (compared to 12 percent in the general population), followed in frequency by whites (22 percent of homeless families--74 percent in the general population) and Latinos (15 percent of homeless families--10 percent in the general population). [4] Indeed, African Americans make up the largest racial group in

seven of the ten cities, comprise the majority of homeless families in six, and are over-represented among homeless families in all of the ten cities examined. (See Figure 1.)



Racial representation varies dramatically between cities. African Americans, for example, make up only 3 percent of homeless families in Salem and Eugene, but 92 percent in Chicago. The highest proportions of homeless African American families are seen in large southern, midwestern, and eastern cities; the highest proportions of Latino homeless families in New York and the Southwest; and the highest proportions of white homeless families are seen in the Northwest and in smaller cities such as Norman and South Bend.

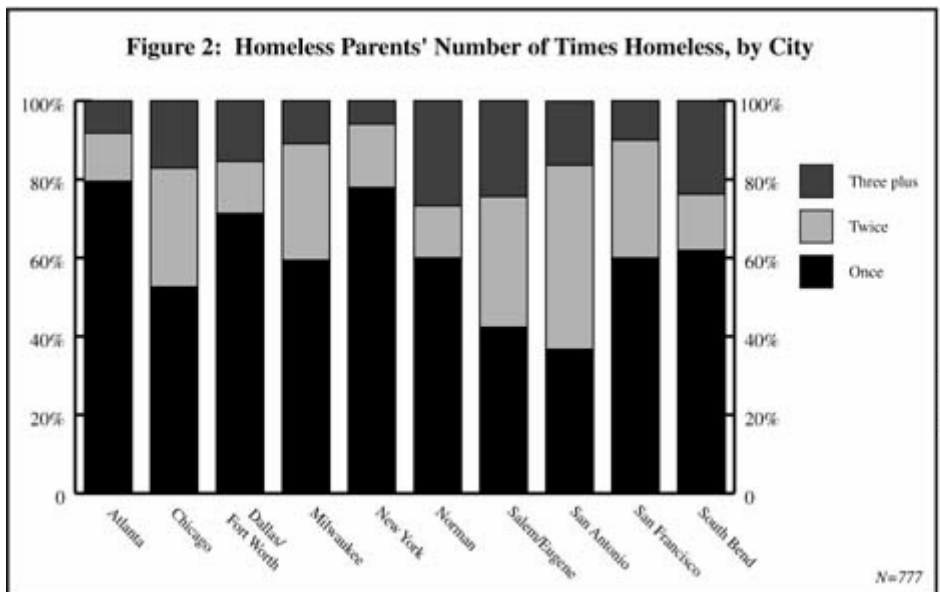
The vast majority (81 percent) of homeless parents across the ten cities examined are currently single. In fact, 78 percent of all families surveyed are headed by single mothers; only 19 percent are two-parent families. Single fathers made up the remaining 3 percent. Married parents represent the minority in every city studied, peaking at 42 percent in Salem and Eugene and plummeting to 5 percent in Milwaukee. Marital history among parents also varies significantly along racial and ethnic lines: 62 percent of homeless African-American parents and 44 percent of homeless Latino parents have never married. That percentage drops to 28 percent when one looks at white homeless parents. More significant variations are evident in the marital history of those currently single. Nationally, 62 percent of single homeless parents have never been married, while 38 percent are separated, divorced, or widowed. In New York, far more single parents--87 percent--have never married, while in Norman only 30 percent have never married.

An overwhelming majority of homeless parents are U.S. citizens, both native born and naturalized. In fact, only 5 percent of homeless parents nationally are not U.S. citizens, but rather green card holders or other legal immigrants (only 1 percent identified themselves as illegal immigrants). [5] Although one might expect high proportions of non-U.S. citizens in the Southwest or in large urban areas, Salem/Eugene, somewhat surprisingly, has the highest rate of non-U.S. citizens at 14 percent. In addition, while 22 percent of homeless parents nationally are not native English speakers, only 7 percent identify themselves as being less than fluent in English. New York and the southwestern cities are home to more parents who are not native English speakers than other parts of the country.

2. Housing

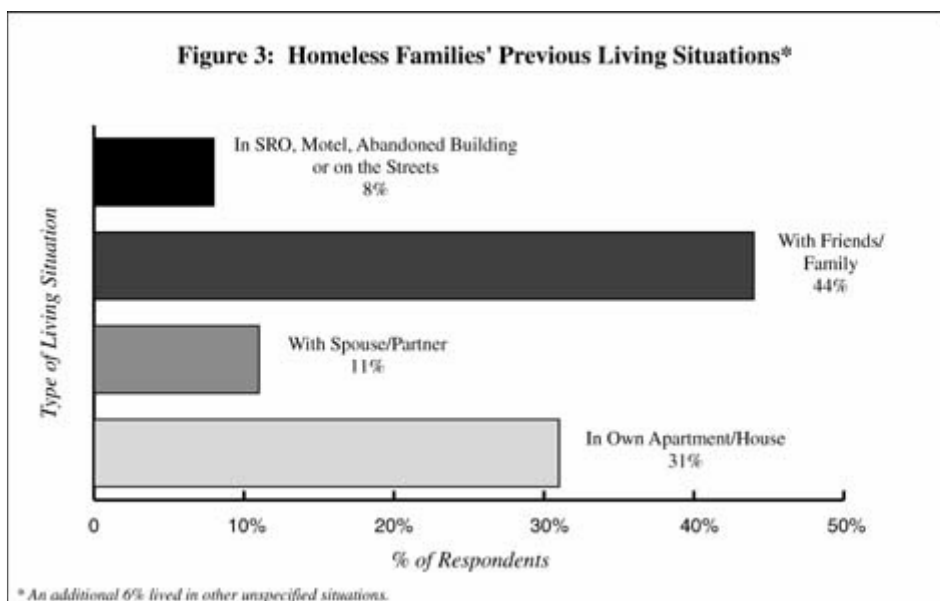
Homelessness is not a brief and isolated episode for many families. More than a third (37 percent) of homeless families nationally have been homeless more than once, with the percentage of those returning to shelter for at least the second time ranging from a low of 20 percent in Atlanta to a high of 63 percent in San Francisco. (See Figure 2.) More than two in five (42 percent) parents first experienced

homelessness while still twenty-five years of age or younger, and 8 percent became homeless before turning eighteen. On average, these families had been homeless for eight months at the time of their interview. It also appears that many may have spent time in more than one shelter since the onset of their current bout of homelessness, as 83 percent reported staying at their current shelter for under six months.



Nationally, more than a third of homeless parents have been homeless more than once, with the percentage of those returning to shelter for at least a second time ranging from a low of 20 percent in Atlanta to a high of 63 percent in San Francisco.

For many families who become homeless, residential instability is a problem before they ever enter the shelter system. Forty-three percent of homeless parents have never rented or owned their own residence. Locally, this rate varies from a high of 58 percent in New York to a low of 23 percent in Norman. More than two in five (44 percent) homeless families were living doubled- or tripled-up with family and friends prior to entering the shelter system. (See Figure 3.) For most families, these arrangements did not represent stable, long-term alternatives to maintaining their own homes. Almost half (48 percent) of the homeless parents interviewed had been in their previous residence for under six months prior to becoming homeless, and only 19 percent had stayed in their previous home for over two years. Families who lived in their own homes before entering the shelter system tended to have lived in their own homes longer--74 percent stayed more than six months--than those whose last homes were with friends or relatives, where only 40 percent stayed more than six months.



Nationally, more than two in five homeless families were living doubled- or tripled-up with family and friends prior to entering the shelter system.

Only 4 percent of parents indicated that they spent time on the streets or in abandoned buildings before turning to a shelter. While many members of the public are accustomed to thinking of these as the traditional indicators of homelessness (as they frequently are among single individuals), anecdotal evidence points to the likelihood that families are more likely to avoid the streets at any cost, for fear of losing their children to foster care placement. Thus, families are more likely to depend on friends or family members for long and often dangerous or uncomfortable periods before entering the shelters.

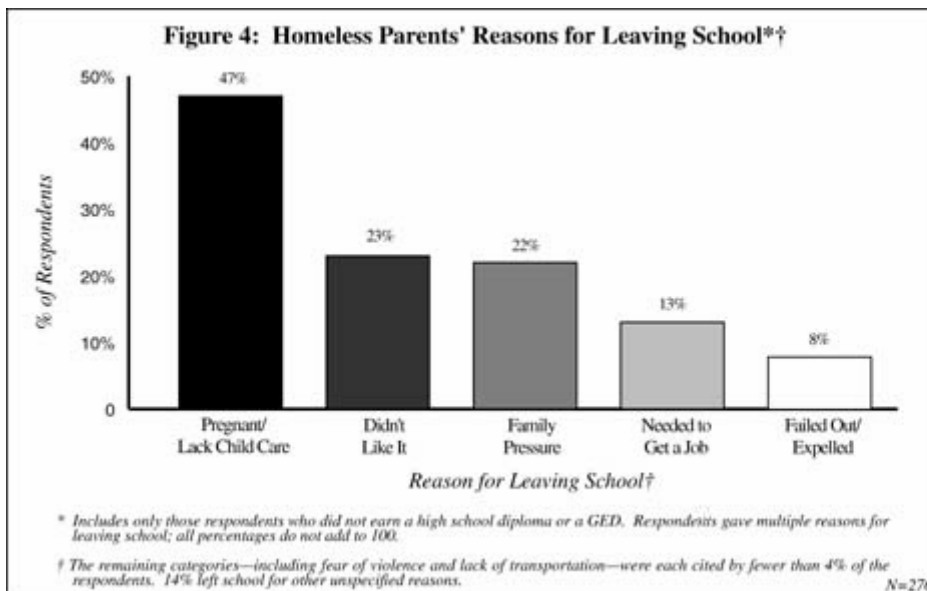
These trends toward doubled-up living arrangements and the problems that ensue are reflected in families' reasons for leaving their last residence. Over half of homeless families--56 percent--cited a combination of the following reasons for turning to shelter: a disagreement with someone else in the household (31 percent), domestic violence (22 percent), or overcrowded living quarters (19 percent). Sixteen percent of homeless families cited job loss or reductions in public assistance as a cause of their homelessness. Only 7 percent, however, cited physical housing problems, such as substandard housing or a one-time emergency such as a fire. [6]

Although two-parent households have been touted nationally as providing more stability for children, this research reveals the fallibility of that assumption. Among parents who lived with a spouse or partner, more than three-quarters (76 percent) left for domestic violence, overcrowding, or disagreement reasons. Even more significant is the fact that domestic violence alone was cited by more than half (57 percent) of these homeless parents. Among those who lived doubled- or tripled-up with friends or family, almost three-quarters (74 percent) cited a combination of the following: a disagreement with a member of the household (50 percent), overcrowding (33 percent), or domestic violence (13 percent).

3. Education

Educational achievement among homeless parents is beneath that of nationwide statistics. While 75 percent of persons twenty-five and over in the general population have completed high school, that number drops to 68 percent among homeless parents age twenty-five and over. This disparity grows to 63 percent when one takes into account all homeless parents. While national comparative statistics only apply to individuals twenty-five and older, homeless parents of all ages should be included in any analysis, as the responsibilities of parenthood and independence do not provide an exemption based on youth. On average, those who did not complete high school left school in the tenth grade. Locally, less than half (47 percent) of all homeless parents in New York have completed high school or received their general equivalency diploma (GED), while homeless parents in Atlanta and Salem/Eugene had the highest rate of matriculation at 77 percent and 75 percent, respectively.

Though many factors contribute to under-education, teen pregnancy ranks among the leading explanations. More than half (53 percent) of homeless parents who first had children while in their teens have less than a high school education, while 72 percent of those who waited to have children until they were at least nineteen or older have at least their high school diploma or GED. Of those parents who left school before completing twelfth grade and never earned their GED, the leading reason given for leaving school was conflict with parenthood: 47 percent said they left because they were pregnant or lacked child care. This was followed by two disparate explanations: family pressure, cited by 22 percent of parents (which might be interpreted as either lack of educational support in the household or conflicting family obligations, such as sibling care or need for extra income); and not liking school, cited by 23 percent of parents. An additional 13 percent said they needed to get a job. Only 8 percent said they failed out or were expelled. [7] (See Figure 4.) More than half--53 percent--of those who said they failed out or were expelled from school also said they left because of family pressures. While trends in each of these areas varied dramatically by city, one trend remained constant: between 30 percent and 44 percent of homeless parents in each region said they left school due to pregnancy. In fact, pregnancy was the primary reason cited for parents' leaving school in eight out of ten cities, and the secondary cause in the remaining two cities.

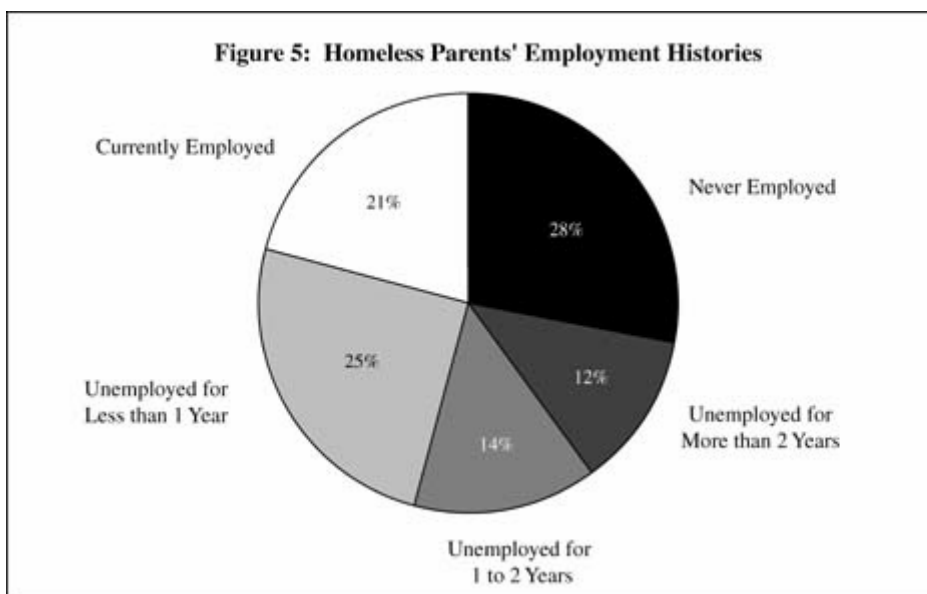


The majority of homeless parents (59 percent) have never graduated from high school or earned a GED. Parents most frequently cite pregnancy and/or lack of child care (47 percent) as their reason for dropping out.

While undereducation is likely to present an obstacle to many homeless parents, most of the parents interviewed recognize the value of education. Over 72 percent of parents responded that a high school diploma or higher is necessary for independence, and 36 percent believe a college degree or more is the minimum. The bridge between belief and action is limited, however, with only 19 percent currently taking steps to overcome these obstacles by participating in educational programs.

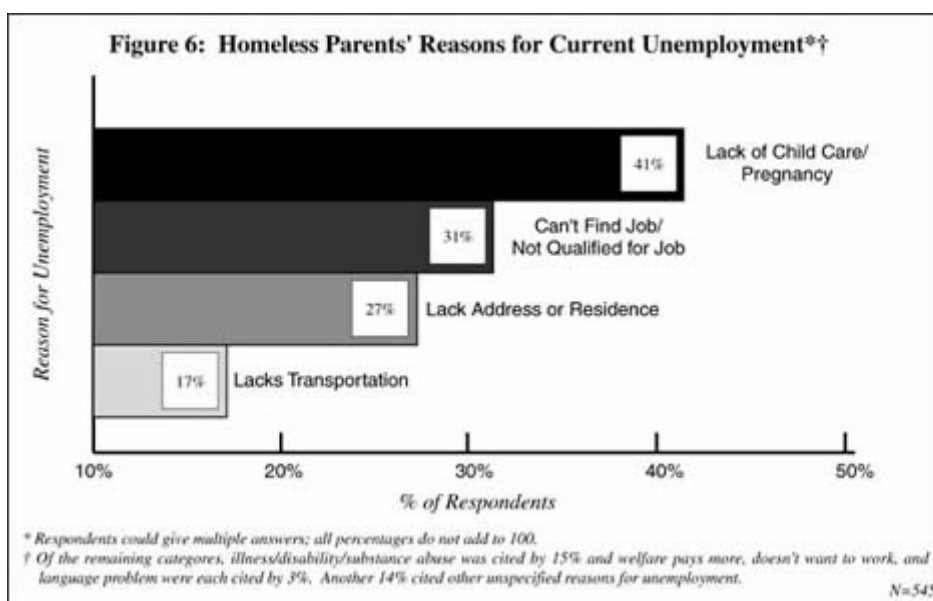
4. Employment/Income

Nearly four out of five (79 percent) homeless parents nationally are currently unemployed. (See Figure 5.) While the vast majority--72 percent--have worked at some point in the past, more than one in four (28 percent) have never worked. Those who previously worked have been unemployed for an average of one year, and 12 percent have been unemployed for over two years. While high rates of long-term unemployment and inexperience with work are consistent across the cities studied, these rates still vary dramatically by city. The employment picture is brightest in Norman, where 30 percent are currently employed, only 13 percent have never worked, and the remaining 57 percent have been out of work for an average (median) of only five months. Local unemployment rates were at a low of 3.3 percent at the time of the survey. Employment is bleakest in New York, where only 8 percent are currently employed, 34 percent have never worked, and the remaining 58 percent have not worked for an average of twelve months. Local unemployment rates were at a high of 9.2 percent at the time of the survey. [8]



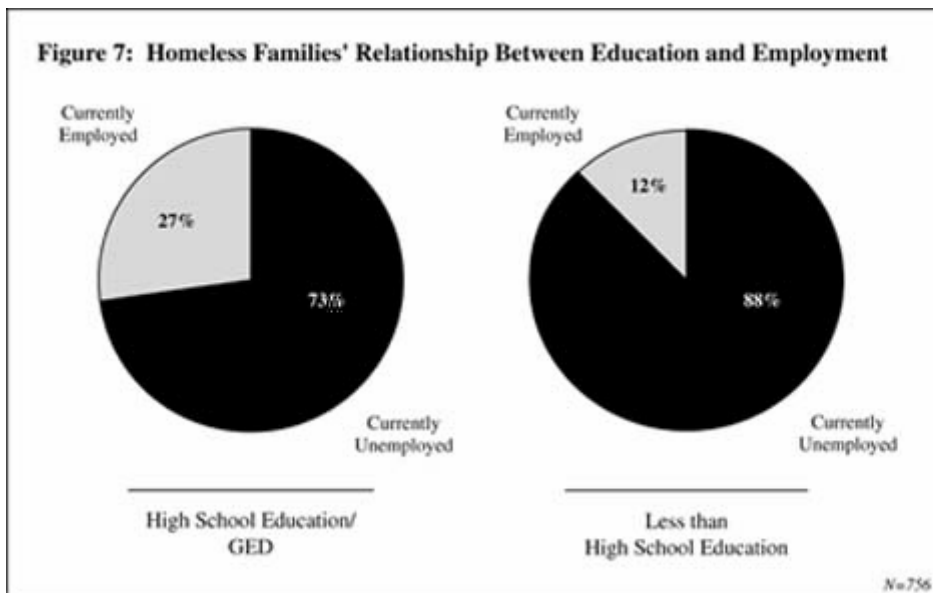
Nationally, nearly four out of five homeless parents are currently unemployed. Many, in fact, have never been employed.

Homeless families face many barriers to employment. The leading reason cited (41 percent) by homeless parents for current unemployment is lack of child care or pregnancy. Indeed, lack of child care or children too young to leave in child care is the most frequently cited reason for unemployment in seven out of the ten cities, and the second or third in two of the remaining cities. The second most frequently cited cause of unemployment results from poor matches between job skills and available jobs--not being hired or not being able to find jobs to apply for (31 percent). The next most frequently cited reason for unemployment is a lack of permanent address--cited by 27 percent of respondents. [9] Lack of transportation creates significant barriers to employment as well, ranking in the top three in seven of the ten cities, and cited by 17 percent of the homeless families nationally. Fifteen percent cited illness, disability, or substance abuse. Only 3 percent said they were unemployed because welfare paid more, and an equal percentage said that they simply did not want to work. (See Figure 6.) The reasons for leaving previous employment are similar in percentages to those given for current unemployment, with one omission: almost one-third (29 percent) left their last job because they were fired or laid off. [10]



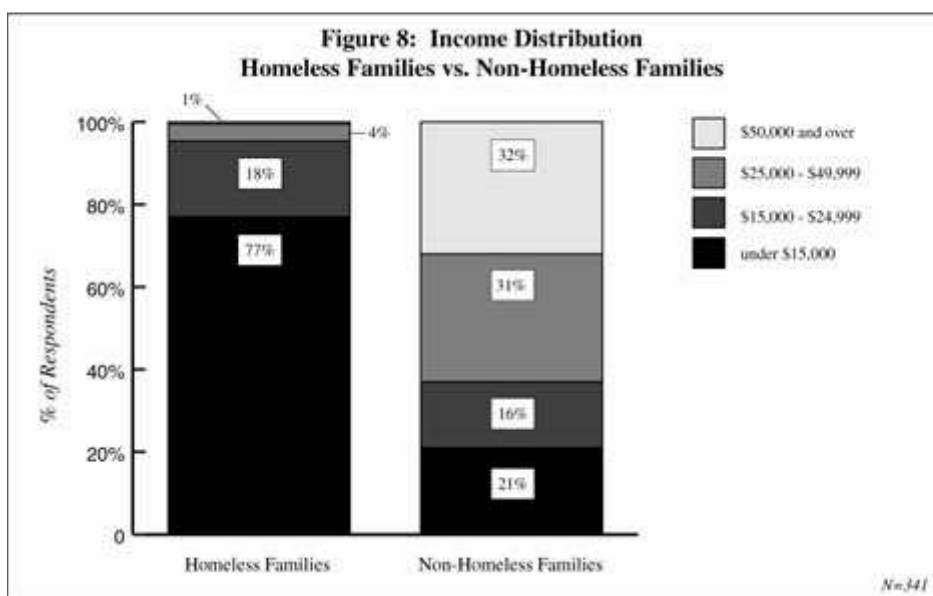
The reasons most frequently cited by homeless parents for not working are a lack of child care and an inability to find appropriate employment.

A strong determinant of workforce participation among homeless parents is education. A full 79 percent of the homeless parents who are currently employed have at least a high school education. Only 12 percent of those with less than a high school education are currently employed in a nonworkfare job, compared to 27 percent of homeless parents with a high school diploma. (See Figure 7.) Neither marital status, race, the age of a mother when she first had children, nor even number of children seems to have an impact on work participation rates for these homeless families. These findings do not suggest that issues of discrimination and teen pregnancy, for example, have no effect on overall employment. However, among homeless families only education seems to be correlated to employment.



Though there is a high rate of unemployment among all homeless families, attainment of a high school diploma or GED increases the likelihood that a homeless parent will be employed by 125 percent.

While these unemployment rates and histories begin to explain the circumstances that contribute to and sustain poverty and homelessness among families, work schedules and income in current and previous employment paint a fuller picture. One-third (34 percent) of parents currently employed are working only part-time or in temporary positions, with this portion rising to 71 percent in Chicago and 80 percent in New York. Unemployed parents who previously worked experienced similar rates of underemployment, with 33 percent having last worked only part-time or in temporary employment, rising to 61 percent in San Francisco. Median weekly income in current and previous employment is \$220. This amount is 86 percent of the federal poverty level for a family of three, which is \$256.35 per week (or \$13,330 per year). (See Figure 8.) Among all the incomes reported for either current or previous work, 67 percent were at the poverty level or under, and only 11 percent of parents earned over 150 percent of the poverty level.



Homeless families fared far below the national average in incomes for current or previous employment. Three quarters (77 percent) of homeless families make under \$15,000 per year, compared to only 21 percent of families nationwide.

Irrespective of employment status, the vast majority (84 percent) of homeless families receive some sort of public assistance to support their families, and more than half (51 percent) cited public assistance--including Temporary Assistance to Needy Families (TANF), food stamps, Women Infants and Children (WIC), and Medicaid--as their only source of income. In particular, more than half (59 percent) of homeless families currently receive TANF, while the vast majority (81 percent) have received TANF or Aid to Families with Dependent Children (AFDC) at some point in their lives. [11] For a few, additional sources of income include gifts (8 percent) and child support (8 percent). Strangely, 18 percent of those

who said they receive income from work (4 percent of the total parents surveyed) reported that they were not currently working. One possible explanation is that they are working in an unofficial capacity in order to bring in unreported, untaxed income to support their families. Finally, it is also noteworthy that single mothers who are separated or divorced are nearly twice as likely to receive child support as women who have never married (13 percent and 7 percent respectively).

5. Children

While the mean number of children per family (2.7) is slightly higher than the mean among the general population, the vast majority (77 percent) of homeless families have three children or fewer. [12] Various correlations were discovered explaining the size of homeless families. For obvious reasons, parents who are older tend to have more children than younger parents. Parents who were younger at the birth of their first child also tend to have more children than those who waited until they were older. Finally, parents with lower levels of education have more children than parents with more education. What is not evident from the data is whether early parenthood determines educational attainment or whether educational attainment determines a parent's number of children.

Most homeless parents began their families when they were quite young. Specifically, 84 percent of parents had their first child when they were twenty-five or younger, and more than half--52%--had their first child when they were nineteen or younger. Of note, 10 percent of the parents interviewed were currently pregnant. Dallas/Fort Worth has the lowest percentage of pregnant homeless parents with 6 percent, while Atlanta has the highest at 22 percent.

Young children are over-represented among homeless children. In fact, nearly half (48 percent) of all children in shelter are under age five, compared to 28 percent of all children (under eighteen) nationally. [13] While the median age for all children of the parents interviewed is seven years old, this falls to six years old when one asks for the age of children under eighteen, and to five years old when one asks about children under eighteen in the shelter. Families in Salem and Eugene have older children in general, averaging age seven in shelter. New York has the youngest, averaging age four in shelter.

The vast majority--80 percent--of children under eighteen live with their parents in shelter. Those children under eighteen not living with their parent or parents are most likely staying with another relative (9 percent) or with their other parent (6 percent). An additional 3 percent are in foster care or kinship care, with percentages ranging from 0 percent in Norman and San Antonio to 14 percent in San Francisco.

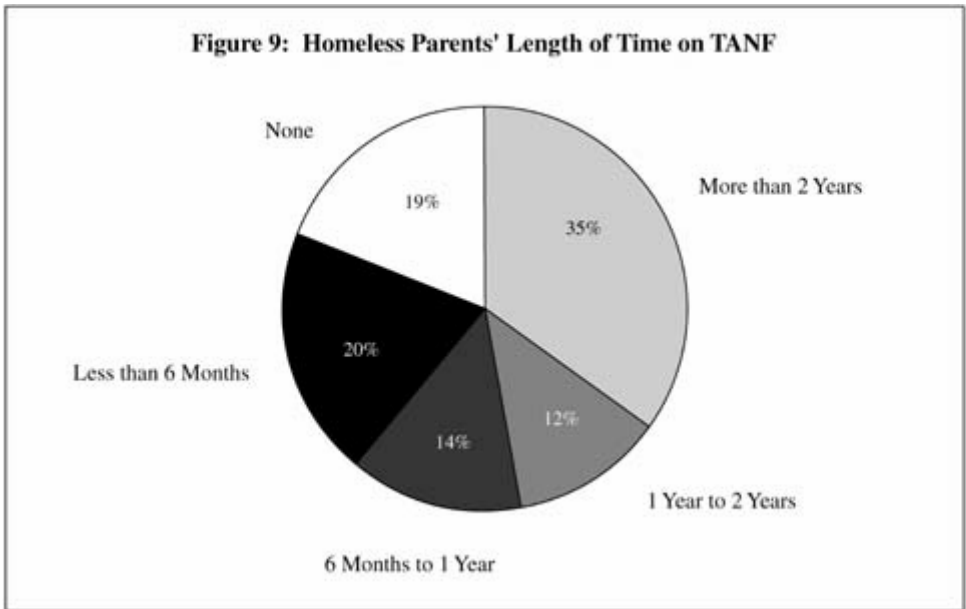
Nearly two-thirds (62 percent) of parents interviewed said they do not currently use child care on a regular basis. This rate varies dramatically by region, with over 55 percent saying they use child care in San Antonio to under 20 percent reporting child care use in Chicago (19 percent) and Milwaukee (16 percent). [14] Of those who use child care, the majority (57 percent) say they use a child care center, followed by a relative (16 percent), and a paid baby-sitter (10 percent). While these three child care sources dominate in each city, the distribution of users among them varied dramatically. It may be likely that the type of child care used by homeless parents is dependent on child care availability within local shelters.

Those parents who do not use child care frequently explain that they want their children to be with them (33 percent), or they do not trust their children to strangers (34 percent). More homeless parents cite these personal reasons than any sort of availability issues. While one could speculate that substandard child care might be the reason for lack of trust in organized child care, only 3 percent cite substandard child care. A significant number of parents (30 percent) report that they are not able to afford child care, but only 8 percent cited unavailability of child care. [15] Of those who said child care was substandard, all (100 percent) were older than twenty-five, 80 percent had completed high school, more than half (56 percent) were white (none were Latino), and more than half (56 percent) had four or more kids.

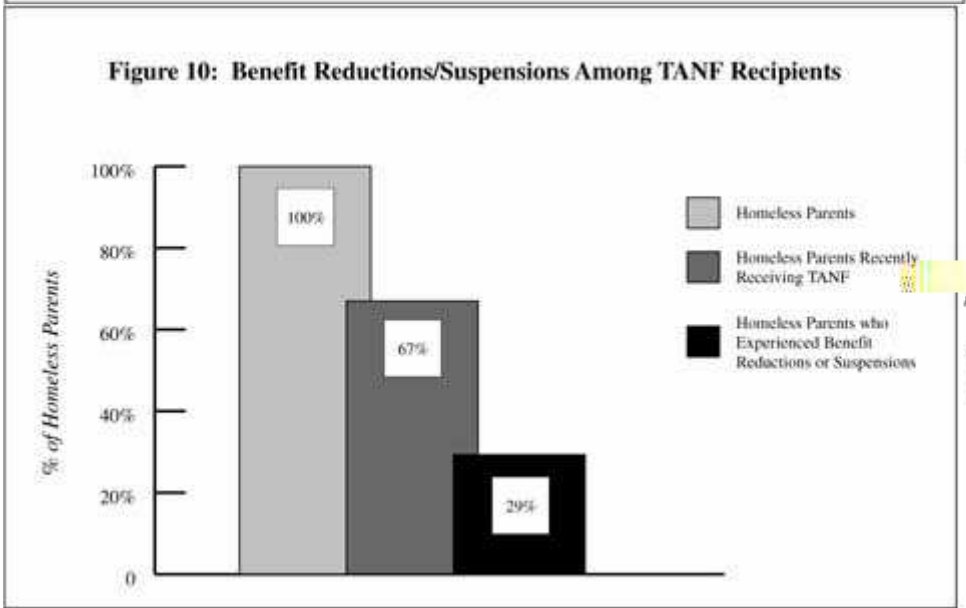
6. Welfare

Fifty-nine percent of homeless parents currently receive TANF. (See Figure 9.) An additional 8 percent of families do not currently receive TANF but experienced reductions in public assistance within the six months prior to their interview, indicating that their benefits had been cut off entirely. In fact, a total of 29

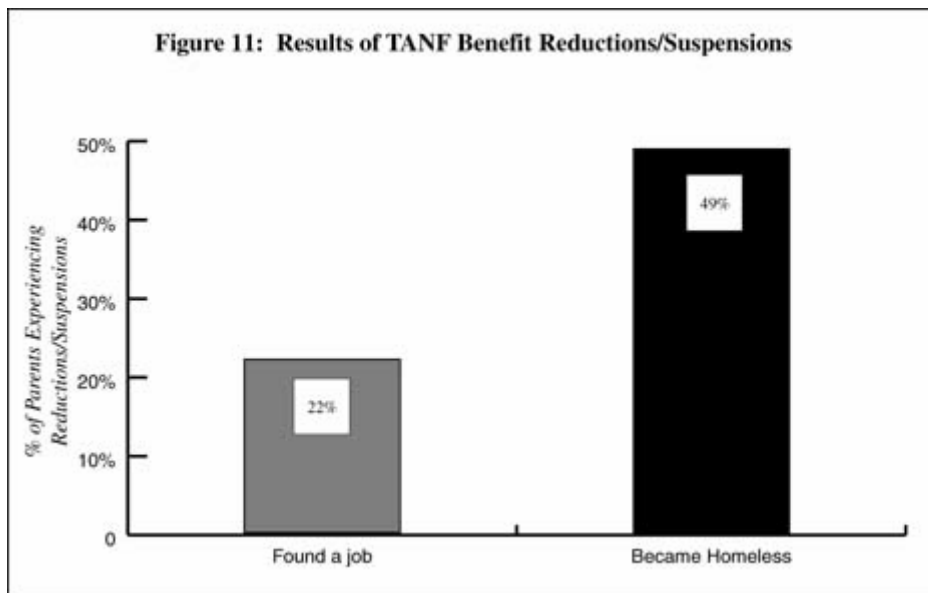
percent of all parents who ever received TANF had experienced a reduction in or elimination of public assistance within the six months prior to being interviewed for this study. (See Figure 10.) While 22 percent of these parents reported finding work as a result of these reductions or eliminations in public assistance, they earned a median annual income of only \$9,250-69 percent of the poverty level for a family of three. Another 49 percent said they became homeless as a result of their public assistance cuts. (See Figure 11.)



Though almost one in five homeless families have never received TANF, 35 percent have relied on TANF for more than two years.



Twenty-nine percent of all homeless parents surveyed experienced reductions or suspensions of their TANF benefits in the last six months prior to the interview.



While 22 percent of families found a job directly as a result of their TANF sanctions, 49 percent reported becoming homeless.

Conclusion

This study demonstrates that family homelessness is not simply an issue of housing. The causes of homelessness are a complex web of issues and problems that vary widely by community. However, race, low educational levels, poor employability, and welfare dependence emerge as common themes in these findings. This study shows that although African Americans represent only 12 percent of the general population, they comprise more than half of the homeless family population. Furthermore, homeless families lag behind the general population in education and income levels. Homeless parents have tumultuous work histories at best, if they have work experience at all. Lastly, most homeless families depend on welfare for survival and face serious consequences as their benefits are eliminated.

The U.S. Conference of Mayors recently reported a 15 percent increase in family homelessness during the last year alone. [16] Despite various initiatives spanning the last decade and a half, the number of homeless families continues to rise. In order to begin constructing realistic solutions to family homelessness, a formal quantification of the problem is needed; this study is a first step. These findings provide a broad, national picture of homelessness and serve as a foundation for additional research leading to policies that can begin to curb the numbers of homeless families.

Notes

1. The United States Conference of Mayors, A Status Report on Hunger and Homelessness in American Cities: 1998, Washington, DC, December 1998, app.
2. The Institute for Children and Poverty, A Tale of Two Nations: The Creation of American Poverty Nomads, New York City, 1996.
3. All tables and figures may be found in the appendix at the end of this article.
4. U.S. Bureau of the Census, Statistical Abstract of the United States: 1997, Washington, DC, 1997, table 46.
5. Self-reporting and the project's definition of homeless families as families in shelter likely result in an underestimation of the frequency of language and immigration issues among homeless parents. Families fearful of deportation are likely to be more hesitant to turn to shelters when they lack housing. They are also less likely to acknowledge any citizenship questions, even for an anonymous survey. No provisions were made within the project to ensure that fluent surveyors would be available to meet the needs of parents speaking languages other than English. Participating shelters were encouraged to make use of their bilingual staff in completing the surveys, but it is possible that some families who did not speak English were excluded from the research.
6. It should be noted that while substance abuse was not included as a category in this multiple choice question, an additional twenty-three respondents volunteered this information. This significant anecdotal evidence will be formally addressed in future surveys.

7. Respondents could give multiple reasons for leaving school; all percentages do not add to 100.
8. U.S. Bureau of Labor Statistics, "Local Area Unemployment Statistics," Table 1: Civilian labor force and unemployment by state and metropolitan area (<http://stats.bls.gov/news.release/metro.t01.htm>), March 1998.
9. Seventy-two percent of these respondents had been unemployed before they became homeless. This might suggest that this is not the primary reason for their current unemployment.
10. Respondents could select more than one reason for current unemployment and for leaving previous employment; as a result, percentages may add up to more than 100 percent.
11. With the advent of welfare reform, the program formerly known as AFDC (Aid to Families with Dependent Children) is now called TANF (Temporary Assistance to Needy Families). Both will be referred to as TANF throughout this report.
12. U.S. Bureau of the Census, Statistical Abstract, table 77.
13. Ibid., table 33.
14. Fifty-three percent in Atlanta also reported using child care. These responses, however, include parents drawn from one facility that is primarily a day care center. Once these responses were controlled for, the rate of child care use dropped to 38 percent in Atlanta.
15. Respondents could give multiple reasons for not using child care frequently; all percentages do not add to 100.
16. The United States Conference of Mayors, A Status Report, appendix.

Annexe - Les familles actives modestes à l'épicentre des mutations sociales américaines
Compte-Rendu de l'ouvrage de Theda Skocpol,
The Missing Middle. Working Families and the Future of American Social Policy

Julien DAMON

CNAF – Responsable du Bureau de la Recherche

Theda Skocpol, universitaire à Harvard et intellectuelle engagée aux côtés de l'aile gauche du parti Démocrate, analyse l'architecture de la protection sociale aux Etats-Unis (1). Elle déplore la fragmentation du débat public américain autour de quelques thèmes : les impôts des plus aisés, l'assistance, la pauvreté des enfants, le système public de retraites. Avec cette étroite polarisation sur les plus jeunes, les plus vieux, les plus riches et les plus pauvres, on ne trouve plus de politiques visant les hommes et les femmes qui travaillent et qui gagnent modestement leur vie. Pour Skocpol il convient de déplacer le curseur vers les familles actives de la classe moyenne.

Skocpol défend depuis longtemps une thèse qualifiée d'universaliste, opposée aux pratiques de ciblage catégoriel qui se sont implantées aux Etats-Unis (comme en France) depuis une trentaine d'années. Cherchant à la fois l'efficacité et l'acceptabilité des politiques, elle plaide pour des programmes sociaux universels (2).

Les valeurs et les objectifs qu'elle soutient ont été épousés par une partie des Démocrates, et un temps par Bill Clinton. Le thème de la classe moyenne « oubliée » a émergé il y a dix ans, mais il a été progressivement... oublié des décisions. Sur cette période les inégalités ont augmenté. Les 20 % les plus fortunés ont vu leurs revenus s'accroître tandis que les salaires réels de tous les hommes actifs ont baissé. Les revenus réels des familles situées au milieu de l'échelle des revenus ont très peu évolué depuis les années soixante-dix, alors que dans ces ménages les femmes travaillent en moyenne 15 semaines de plus par an. Ces familles modestes connaissent des difficultés croissantes avec un système de couverture santé moins performant. Le taux de personnes non couvertes, que ce soit par le privé ou le public, est passé de 15 % en 1987 à 18 % en 1997.

1. Une tradition américaine de protection sociale généreuse

Si les Américains ont toujours valorisé l'initiative individuelle et toujours méprisé l'assistance pour les pauvres jugés non méritants, ils ont toujours montré de l'intérêt pour des prestations généreuses en direction des personnes qui servent la collectivité. Les Etats-Unis peuvent même se targuer d'une histoire sociale dense qui remonte à la fondation des premières écoles publiques au XIX^{ème} siècle et qui s'est poursuivie avec les régimes de pensions militaires dont le plus célèbre a été établi par le GI Bill de 1944. Durant les années cinquante et soixante, les diverses prestations pour anciens combattants concernaient environ une famille américaine sur deux (3).

Le programme de protection sociale des retraités, que les Américains appellent la « sécurité sociale » (un système public moins ambitieux que notre « Sécu »), s'est étendu à partir de 1935. Le dispositif Medicare a été ajouté en 1965 pour les frais médicaux des personnes âgées. Dans les années soixante-dix la « sécurité sociale » concernait quasiment toutes les personnes âgées ou handicapées anciennement employées. Alors que la « sécurité sociale » n'est pas conçue comme une politique anti-pauvreté, il s'agit en fait du plus important instrument de prévention de la pauvreté pour les personnes âgées.

Ces grands programmes publics ont fait la preuve de leur efficacité sociale et de leur acceptabilité politique. Skocpol repère quatre éléments clés qui ont permis leur réussite : (i) ils ont été moralement justifiés et collectivement compris comme une récompense d'un service des individus à la Nation, (ii) de larges coalitions, rassemblant les gens au-delà des séparations de classe et de race, se sont développées autour de chacun d'entre eux, (iii) ils ont pu fonctionner grâce à la modalité du partenariat,

des associations travaillant avec les pouvoirs publics, (iv) le soutien populaire et le développement de l'Etat ont rendu possible l'extension des protections.

Ce n'est que depuis trois décennies que les formules reposant sur ces quatre éléments ont été remises en cause, sous la pression des tensions raciales, des changements générationnels, de la victoire idéologique des conservateurs, de la bureaucratisation des associations. Au cœur des années soixante, les politiques de ciblage des plus pauvres, des quartiers défavorisés, et des minorités sont apparues avec les projets de Grande Société et de Guerre contre la Pauvreté. Progressistes et conservateurs étaient alors d'accord sur ces traitements catégoriels, les premiers pour généraliser les protections, les seconds pour limiter les coûts aux populations jugées prioritaires. La pratique de la mise sous conditions de ressources de prestations réservées aux pauvres s'est par la suite répandue comme la solution miracle aux problèmes sociaux.

2. « Conflit de générations » : un slogan dangereux

Skocpol rappelle que le fardeau de la pauvreté s'est déplacé des personnes âgées vers les jeunes. Le taux de pauvreté des personnes âgées est passé de près de 33 % en 1959 à 11 % en 1996. Les Etats-Unis ont maintenant le plus haut taux de pauvreté des enfants (plus d'un enfant sur cinq) parmi les 15 pays les plus industrialisés (4).

Nombreux sont ceux qui considèrent que les Etats-Unis en font trop pour leurs personnes âgées, soulevant des risques de guerres entre générations. Pour Skocpol, ces condamnations ne sont pas fondées. Le système public de « sécurité sociale » a eu un impact extrêmement positif pour le bien-être des grands-parents, dont les moins privilégiés. Cependant l'image de retraités heureux ne doit pas masquer que des poches de pauvreté et d'isolement demeurent. Les personnes âgées sont effectivement une force politique et démographique de première importance, mais on ne peut réifier cette catégorie comme un groupe d'intérêts homogènes.

Par ailleurs la plupart des Américains ne pensent pas que le soutien public aux personnes âgées froissent moralement ou économiquement les citoyens plus jeunes. Malgré la propagande sur les « clashes » et les guerres entre générations, les Américains ne s'identifient pas à ces problématiques. Pour Skocpol « conflit de générations » est un slogan pour des controverses déconnectées des préoccupations quotidiennes des gens, la grande majorité des Américains partageant de très nombreux moments, des ressources, des valeurs et des informations avec leurs parents âgés.

De l'exclusion des personnes âgées, au " Gray Power "

Dans les années soixante la pauvreté aux Etats-Unis (comme en France) concernait surtout les personnes âgées. L'ouvrage célèbre de Michael Harrington, *L'Autre Amérique* (1), avançait que près de 50 % des personnes âgées vivaient dans des conditions inqualifiables. L'auteur considérait même qu'il n'y avait pas assez de mots dans le dictionnaire pour décrire cette terrible réalité.

Les changements depuis lors ont été radicaux. Les retraités ne sont plus dépeints comme déshérités. Leurs revenus ont, en moyenne, significativement augmenté. Ils prennent une place grandissante dans la vie publique américaine. Le " pouvoir des seniors " ou Gray Power (pouvoir gris) est de plus en plus marqué – décrié par les uns, repéré par les autres comme une composante essentielle de la société américaine contemporaine. Les associations nationales se sont multipliées : SOS (Save Our Security), NCSC (National Council of Senior Citizens) et les Gray Panthers. Il s'agit désormais d'organisations géantes implantées à Washington, qui revendiquent un total de 100 millions d'adhérents.

La première d'entre elles, la très puissante Association Américaine des Retraités (AARP – American Association of Retired Persons), a été fondée en 1958, pour proposer quelques contrats d'assurance et quelques services en direction de la classe moyenne. Cette institution est maintenant la plus grande association américaine, avec 1 700 000 permanents, un budget annuel de 500 millions de dollars, un réseau national de volontaires, des services, des publications dont *Modern Maturity* qui est le plus grand tirage mensuel aux Etats-Unis (33 millions d'exemplaires).

(1) *The Other America. Poverty in the United States*, New York, McaMillan, 1962.

3. Les familles actives à l'épicentre des mutations contemporaines

Pour Skocpol l'« oubli » de la classe moyenne est né quand ont été mis en balance les besoins des parents, des enfants, et des grands-parents. Les grands perdants de ces comparaisons sont les parents qui travaillent. Depuis dix ans tout le monde parle pourtant des parents et de leurs enfants. Les Démocrates sont d'accord pour que les ménages pauvres soient un sujet prioritaire. Les Républicains affichent leur souhait de « sauver les enfants » de programmes sociaux jugés destructeurs. Mais si beaucoup se dit, pas grand chose ne s'est fait depuis dix ans sinon une nouvelle extension du Earned Income Tax Credit (EITC), un crédit d'impôt attribuable aux foyers de salariés modestes.

La progression de la pauvreté juvénile est vue comme le problème le plus sérieux. Progressistes et conservateurs ont des appréciations contraires du phénomène. Pour les conservateurs il y aurait moins de problèmes pour les enfants si les gens se mariaient avant de les avoir et s'ils restaient mariés le temps de les élever. A l'inverse une partie de l'aile gauche des libéraux appuie des mesures totalement individualisées, célébrant la libération féminine, sans référence à la place des parents dans l'épanouissement des enfants.

Les familles « ordinaires » se trouvent confrontées à des défis matériels et moraux sans précédents, entre autre pour ce qui relève de la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle (5). Cependant, note Skocpol, elles ont été laissées de côté car ni les progressistes ni les conservateurs n'ont réellement quelque chose de consistant à dire sur la situation du vaste ensemble des familles aux revenus modestes et aux opinions plutôt modérées.

Si les Américains font part d'inquiétudes quant aux nouvelles réalités familiales (augmentation des divorces et de la monoparentalité), et s'ils affirment majoritairement l'idéal traditionnel de deux parents mariés comme étant la meilleure configuration pour l'enfant, ils observent plutôt avec bienveillance les changements en cours, notamment les familles monoparentales.

Par rapport aux autres nations développées, le nombre de familles monoparentales aux Etats-Unis est significativement plus élevé. 23 % des enfants américains vivent dans une famille monoparentale (constituée à 90 % par une femme), tandis que cette proportion va de 11 % à 17 % dans les autres pays occidentaux (6 % au Japon). Des études citées par Skocpol il ressort que grandir avec un seul parent, toutes choses égales par ailleurs, est généralement négatif, voire dangereux pour les enfants. Les difficultés sont encore plus grandes pour les enfants de couples non mariés que pour les enfants de

ménages divorcés. Ces travaux empiriques montrent, selon Skocpol, que les craintes des Conservateurs sont loin d'être infondées. Cependant il faut mettre au compte des analyses progressistes que les familles dissociées ne sont pas le résultat pervers des programmes fédéraux pour les pauvres, mais plutôt la conséquence de tendances lourdes affectant les structures familiales.

Parallèlement aux familles monoparentales ce sont les familles biactives qui augmentent. Les foyers américains vivent désormais sur deux revenus. En 1960 on comptait 60 % de ménages monactifs, contre 20 % en 1990. La famille biparentale et biactive est assurément ce que la plupart des Américains considèrent maintenant comme normal, voire idéal.

Pour Skocpol la plus grande transformation de ces dernières décennies aura été l'entrée massive sur le marché du travail des femmes mariées, même quand elles ont de très jeunes enfants. Les hommes, de leur côté, font l'expérience de profonds changements identitaires. S'ils continuent, avec des revenus stagnants, à contribuer pour les deux tiers aux revenus des ménages, leurs femmes actives exercent une double activité car elles exécutent encore la plupart des tâches ménagères et éducatives. De nouvelles formes de tensions et de revendications entre hommes et femmes peuvent donc aisément se comprendre...

Pour Skocpol les débats actuels négligent un point crucial. Les Etats-Unis dévaluent plus la parenté que le mariage. Le mariage est certes fragile, mais l'institution perdure. Ce qui est notable c'est que la proportion de familles avec des enfants s'est fortement réduite. Vers 1960 57 % des familles avaient des enfants de moins de 18 ans. En 1996 cette proportion était de 49 %. Les familles américaines, en nombre réduit, qui élèvent actuellement des enfants remplissent une fonction encore plus vitale pour la collectivité. Capital humain, les enfants deviennent un bien public de première importance.

Il faut encore souligner que les revenus moyens et médians des familles avec enfants ont baissé durant les dernières décennies, comparés aux revenus moyens et médians des familles sans enfants. Tous ces changements incitent à réformer la protection sociale pour les familles.

4. Une série de propositions

Skocpol ponctue son texte de recommandations. Les Américains peuvent préserver le système de pensions pour les grands-parents, tout en façonnant un système de soutien plus solide pour tous les parents, et à travers eux, pour leurs enfants. Il faut à cet égard revitaliser les meilleures traditions sociales américaines et dépasser les divisions sociales, raciales et territoriales. Skocpol rejoint ici les analyses récentes d'un autre auteur important, William Julius Wilson, dont elle est assez proche, qui propose dans son dernier livre (6) sur les inégalités aux Etats-Unis l'idée d'une coalition multiraciale comme nouvelle base d'action politique. Wilson, comme Skocpol, incite à envisager les problèmes sociaux de manière intégrée, sans segmenter la population en catégories prioritaires.

Concrètement Skocpol avance une série de propositions visant une solidarité entre les générations et entre les classes sociales.

- Etendre Medicare à tous les Américains pour l'établissement d'une couverture maladie universelle et générale.
- Investir massivement en faveur parents en utilisant les excédents budgétaires, ce qui serait assurément une mesure populaire.
- Aider les familles monoparentales en créant une prestation pour les enfants des familles monoparentales à hauteur de la moitié du salaire minimum (ressemblant donc à l'Allocation Parent Isolé française).
- Appuyer la naissance d'un mouvement familial rassemblant des associations dont l'objet serait de défendre l'intérêt des familles.
- Aller vers les 35 heures. Puisque les parents ont besoin d'argent mais aussi de temps, Skocpol avance que la durée hebdomadaire du temps de travail devrait progressivement être diminuée jusqu'à 35 heures (hé oui, comme dans l'Hexagone).

- Prévoir des congés parentaux rémunérés et des modes de garde accessibles pour permettre une meilleure articulation des temps professionnels et des temps familiaux.
- Créer des allocations familiales. Selon Skocpol il manque aux Etats-Unis un système de transferts publics pour compensation de charges de famille.

Pour Skocpol les détails gestionnaires sont secondaires par rapport aux principes. Sa stratégie de soutien aux familles et aux parents actifs se présente comme un grand projet démocratique.

Au final Skocpol appelle à une mobilisation du parti Démocrate autour de ses thèmes et propositions. *The Missing Middle*, comme le récent *The Bridge over Racial Divide* de Wilson, est un livre typique de la production universitaire américaine. On y trouve une excellente synthèse de recherches antérieures. On peut en apprécier la concision et la clarté. Il importe toutefois de signaler que Skocpol exploite des données qui ne paraissent pas toujours très fiables. On doit également souligner que notre auteur ne fait pas beaucoup d'efforts pour circonscrire, ne serait-ce que grossièrement, cette classe moyenne dont elle parle tant. On peut également trouver agaçant le ton volontariste, parfois messianique, avec des appels répétés du type « Nous les Américains devons... ». Au-delà de ces réserves, cet ouvrage à vocation politique conserve tout son intérêt en raison des comparaisons qui peuvent être faites et des idées qui peuvent être discutées dans le contexte français.

Notes

(1) *The Missing Middle. Working Families and the Future of American Social Policy*, New York, W. W. Norton, 2000, 207 pages.

(2) Voir à cet égard son important article « Targeting within Universalism : Politically Viable Policies to Combat Poverty in the United States », in Christopher Jencks, Paul E. Peterson (dir.), *The Urban Underclass*, Washington, The Brookings Institution, 1991, pp. 411-436.

(3) Sur ces thèmes, voir un des ouvrages classiques de Theda Skocpol, *Protecting Soldiers and Mothers. The Political Origins of Social Policy in the United States*, Cambridge, Harvard University Press, 1992.

(4), Cf. Julien Damon, « Jeunesse américaine en péril », *Sociétal*, n°10, 1997, pp. 59-62.

(5) Sur ce thème en France, cf. Jeanne Fagnani, *Un travail et des enfants. Petits arbitrages et grands dilemmes*, Paris, Bayard, 2000.

(6) William Julius Wilson, *The Bridge over the Racial Divide. Rising Inequality and Coalition Politics*, Berkeley, University of California Press, 1999.